

LE DROIT DE VIVRE

LE PLUS ANCIEN JOURNAL ANTIRACISTE DU MONDE



661 | AVRIL 2016
PRIX DE VENTE : 8€

DOSSIER

VOIX DE FEMMES CONTRE LES EXTRÉMISMES



GRAND ENTRETIEN

FRANÇOISE HÉRITIER

LICRA

UN CONGRÈS RICHE
ET RASSEMBLÉ

SECTION SAINT-ETIENNE

LAÏCITÉ : 200 MÉDECINS RÉPONDENT

Auvergne – Rhône-Alpes*



**1^e RÉGION POUR LES
SIGNES DE QUALITÉ**

AOC, AOP, IGP*

*APPELLATIONS D'ORIGINE CONTRÔLÉE, APPELLATIONS
D'ORIGINE PROTÉGÉE, INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES
PROTÉGÉES



**1^e RÉGION INDUSTRIELLE
FRANÇAISE**

**AVEC 500 000 EMPLOIS
INDUSTRIELS**



1^e RÉGION

**POUR LES ACTIVITÉS
DE PLEINE NATURE**



7,8 MILLIONS

**D'HABITANTS, SOIT 12 %
DE LA POPULATION FRANÇAISE**

(POPULATION COMPARABLE À CELLE DE LA CATALOGNE)



1^{er} DOMAINE

SKIABLE DU MONDE

**2^e PIB*
FRANÇAIS**



**ET 8^e PIB EUROPÉEN. LE PIB
DE LA RÉGION REPRÉSENTE 11,4 %
DE LA RICHESSE NATIONALE
(240 MILLIARDS D'EUROS)**

* PIB : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

RETROUVEZ + D'INFOS SUR

WWW.AUVERGNERHONEALPES.EU

ALAIN JAKUBOWICZ / Président de la Licra



Femmes antiracistes

L'Histoire est un miroir déformant et, en plus, c'est un miroir masculin. La réalité du mouvement antiraciste n'échappe pas à cette règle. L'Histoire a trop souvent réduit les femmes au statut de militantes de leur propre cause. C'est faire bien peu de cas du rôle qui a été – et demeure – le leur.

L'engagement des femmes dans le mouvement antiraciste a plusieurs origines. Comme nous le rappelait, à l'occasion des événements de Cologne, Nadia Najafi, responsable de l'association allemande Agisra, « *le féminisme est indissociable de l'antiracisme* », créant les conditions d'une évidente convergence des luttes liée à l'expérience de l'injustice.

Mieux que personne, les femmes militantes connaissent la nature et l'âpreté du combat pour l'égalité.

Ce combat renvoie à l'existence fondatrice du mouvement antiraciste : l'universalité de nos valeurs qui, pour reprendre Olympe de Gouges, veille à ce que « *l'Homme ne considère que l'Homme* »,

dans son unité biologique, sans aucune autre forme de distinction ou de discrimination.

Si racisme et sexisme ont une nature bien différente, les théories relatives à la prétendue inégalité des races procèdent de la même logique que celles qui président à la prétendue inégalité des sexes : une volonté commune de différencier, de hiérarchiser, d'humilier, d'essentialiser et, *in fine*, de justifier sa propre domination sur l'autre. Et, bien souvent, ceux qui déniaient aux femmes l'universalité de leurs droits sont les mêmes qui, parmi l'extrême droite ou les fondamentalistes religieux, encouragent le racisme et l'antisémitisme. Dans les deux cas, l'exclusion n'a qu'une seule matrice, celle qui conduit

Eric Zemmour à éprouver à l'égard des femmes des sentiments proches de ceux dont il témoigne à l'égard des Noirs, des Arabes, des homosexuels et des antiracistes. Et quand Marine Le Pen prend fait et cause pour défendre « *les femmes de certains quartiers* », elle instrumentalise la cause des femmes contre les musulmans, mais ne défend jamais un discours universel.

Les femmes peuvent aussi témoigner du fait que les discriminations s'additionnent. Être une femme, en plus d'être noire ou maghrébine, est bien souvent une circonstance aggravante. Il y a là une double peine, héritée en partie de notre inconscient colonial. A la question des origines s'ajoutent en effet bien souvent celles du genre et de préjugés sexuellement différenciés. La 4^e Conférence mondiale sur les

femmes, qui s'est tenue à Pékin en 1995, indiquait déjà que « *de nombreuses femmes rencontrent des obstacles supplémentaires entravant la jouissance de leurs droits fondamentaux du fait de leur*

race, leur langue, leur origine ethnique, leur culture, leur religion ou leur situation socio-économique ».

Les femmes engagées dans le mouvement antiraciste sont parvenues à soulever des montagnes en s'opposant à l'état de tutelle auquel, à double titre, on voulait les soumettre. Un soir de décembre 1955, c'est une femme, Rosa Parks, qui a réussi à faire gagner dix ans à la cause des Noirs américains en refusant la ségrégation dans le bus qui la ramenait du travail. En restant assise devant un homme blanc, elle a fait se lever une partie de l'Amérique pour la défense des droits civiques. Si un homme avait fait la même chose, cet acte de résistance aurait-il eu la même force aux yeux du monde ? ●

LICRA DDV

n°661

Avril 2016

- Fondateur : Bernard Lecache
- Directeur de la publication : Alain Jakubowicz
- Directeur délégué : Roger Benguigui
- Rédacteur en chef : Antoine Spire
- Comité de rédaction : Pia Ader, Alain Barbanel, Karen Bencheitrit, Roger Benguigui, Hélène Bouniol, Chahla Chafiq, Alain David, Johan Desma, Georges Dupuy, Baudouin-Jonas Eschappasse, Frédéric Hamelin, Marina Lemaire, Alain Lewkowicz, Justine Mattioli, Deborah Piekarz, Michel Rotfus, Mano Siri, Abel Sorkine
- Coordinatrice rédaction : Mad Jaegge
- Éditeur photo : Guillaume Krebs
- Abonnements : Patricia Fitoussi
- Maquette et réalisation : Sitbon & associés
Tél. : 04 37 85 11 22
- Société editrice : Le Droit de vivre
42, rue du Louvre, 75001 Paris
Tél. : 01 45 08 08 08
E-mail : ddv@licra.org
- Imprimeur : Riccobono Offset Presse
115, chemin des Valettes,
83490 Le Muy
- Régie publicitaire : OPAS - Hubert Bismuth
41, rue Saint-Sébastien,
75001 Paris
Tél. : 01 49 29 11 00

Les propos tenus dans les tribunes et interviews ne sauraient engager la responsabilité du « Droit de vivre » et de la Licra.

Tous droits de reproduction réservés

- ISSN 09992774

- CPPAP : 1115G83868



Le ciel est maintenant un réservoir

Avec ENGIE, l'énergie est maintenant plurielle.

Premier producteur éolien en France,
avec plus de 130 parcs, ENGIE explore et développe
de nouvelles solutions pour **réduire durablement
les émissions de carbone.**

engie.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

ANTOINE SPIRE / Rédacteur en chef

La responsabilité des religions



L'attitude des religions et des idéologies vis-à-vis des femmes est l'un des signes pertinents de leur éventuelle ouverture à la modernité. On peut se demander si les religions n'ont pas contribué à asseoir la domination masculine, en percevant la femme comme un homme fragile, dont la pureté est toujours sujette à caution. Accréditant l'idée d'une différence de nature, elles ont fait de la femme un être prétendument doté d'autres qualités que l'homme, pour mieux lui assigner une place seconde, sinon secondaire.

Cette distinction semble s'enraciner dans la notion d'impureté, le prétexte des périodes menstruelles étant évoqué pour faire de la femme un être par nature empêché d'être toujours pur. Cette idée de pureté a fait des ravages. En son nom on a proscrit les femmes, exclu le métissage et l'union des différences ; et tous les intégrismes religieux s'en sont réclamés pour inférioriser la femme.

Pourtant, la pureté n'est-elle pas un mythe en contradiction avec la réalité, toujours mélangée, fragile et discordante, de la vie ? Porté par un vecteur idéologique et par une machine politique, le désir de pureté exploite la passion intolérante du fanatisme

et relève de l'assurance doctrinaire des intégristes. Dans « intégrisme » il

y a « intégrité », qui renvoie à une certaine pureté. Dans n'importe quelle société, de Saint-Just à Khomeiny, de Savonarole au FIS algérien, quand la pureté est aux commandes, l'intégrisme et son cortège de meurtres triomphent.

Si le judaïsme et le christianisme n'ont pas, sur le fond, abandonné cette sacralisation de la pureté, ils ont pris en compte une certaine modernité qui les contraint à acquiescer à l'autonomie et à la liberté des femmes, au moins extérieurement : la liberté

d'avortement ne passe toujours pas, le droit au divorce reste contesté, et la mère est préférée à l'amante. Les hommes et les femmes sont toujours séparés à la synagogue, et les femmes ne peuvent devenir ni prêtre, ni rabbin – sauf quelques rares exceptions (judaïsme libéral).

Mais le combat des femmes a permis que nos sociétés laïques imposent quelques progrès en matière d'égalité : droit de vote (depuis 70 ans en France !), droit familial, droit d'héritage, droit de disposer de son corps.

Il n'en est pas de même en terre d'Islam, où la charia n'est pas tendre avec les femmes, soumises à leur mari, à leur père ou à leurs frères. Elles ne peuvent même pas, en matière d'héritage, revendiquer une part égale à celle du mâle. Sur le plan des dispositions juridiques et légales, le droit musulman place la femme dans un rapport de dépendance, et la révélation coranique est intervenue dans un milieu arabe fondé sur un système patriarcal.

Quelques pays d'Islam, par exemple le Maroc, et surtout la Tunisie, tentent d'échapper à ce déterminisme. La nouvelle Constitution de Tunisie stipule que « l'Etat garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme pour assumer les différentes responsabilités et dans tous les domaines ». Mais pour ce qui est du témoignage, par exemple, le Coran précise que la parole d'un homme vaut celle de deux femmes, car si l'une s'égare, l'autre lui rendra la mémoire. Les codes qui régissent la situation juridique de la femme, inspirés par la loi coranique, considèrent que la polygamie et la répudiation sont légitimes.

Evidemment, en France, ces prescriptions se heurtent à notre corpus de lois laïques et ne s'appliquent pas. Tout cela continue cependant à imprégner d'autant plus les consciences que des siècles de domination masculine ont laissé de terribles stigmates. Aussi, le combat antiraciste ne peut qu'épouser la lutte pour l'égalité des femmes et des hommes. ●

« TOUS LES INTÉGRISMES RELIGIEUX SE SONT RÉCLAMÉS DE LA NOTION D'IMPURETÉ POUR INFÉRIORISER LA FEMME. »

SOMMAIRE DDV

ÉDITORIAL
par Alain Jakubowski

LE MOT p. 5
par Antoine Spire

ACTUALITÉS p. 6 à 10

- Des réfugiés en état d'urgence maximale
- Le contrôle « au faciès » sanctionné
- « Qu'est-ce qu'une nation ? », de Gérard Noiriel
- Prison : quelles stratégies pour l'internement des djihadistes ?

DOSSIER p. 12 à 19
Caesar suffragarit quinquennalis rures

CHRONIQUE DE LA HAINE p. 32-33

- La Licra a gagné dans le Dauphiné
- Rentrée difficile à l'IUT de Saint-Denis

INTERNATIONAL p. 34-35

- L'Algérie no future de Nadir, alias Papouf
- Les habits neufs de Ramallah

CULTURE p. 37 à 41
MÉMOIRE

- Tours : le résistant Epstein recalé

CINÉMA

- Dheepan : un Tamoul d'une guerre à l'autre
- Comme un conte, « Le grand »

FESTIVAL

- Avignon, le cru 2015
- Solidays, une jeunesse mobile
- Ramatuelle, la cuvée 2015

VIE DES SECTIONS p. 42 à 45
PORTRAIT

- Martine Anahory-Bonet, relève de la Licra niçoise
- Adlaudabilis rures suffragarit syrtis, etiam apparatus
- bellis vocificat rures, iam fragilis concubine imputat Pompeii.
- Aegre saetosus matrimonii iocari rures, ut lascivius syrtis adquireret umbraculi.

66-67 p. 46



© Alain Keler/Myop

RÉFUGIÉS

DES GANGS RACISTES S'EN PRENNENT AUX MIGRANTS DE CALAIS

LES RÉFUGIÉS DES CAMPS DE CALAIS ET GRANDE-SYNTHÉ, DÉJÀ SOUS LA COUPE DES RÉSEAUX DE PASSEURS, SONT RÉGULIÈREMENT AGRESSÉS PAR DES GANGS RACISTES... DANS LA PLUS GRANDE INDIFFÉRENCE.

BAUDOUIN-JONAS

ESCHAPASSE

↑ Migrants dans la jungle de Calais.

Il se faisaient passer pour des policiers. Cinq hommes âgés de 18 à 48 ans ont été arrêtés, le 9 mars dernier, pour avoir attaqué des réfugiés à proximité de la gare de Calais. Les agresseurs, des Français membres d'un collectif antimigrants connu des services, ont été mis en examen pour « vol avec armes » : non contents de frapper les réfugiés, ils rackettaient aussi. Les victimes ? Trois Syriens, blessés fin janvier avec « des barres de fer et des manches de pioche », qui ont porté plainte. L'un d'eux explique s'être fait dérober toutes ses économies : 4 000 euros.

Mi-février, sept hommes de 24 à 47 ans, soupçonnés d'avoir passé à tabac cinq migrants (des Kurdes irakiens) près du terminal ferry de Loon-Plage, étaient mis en examen et placés en détention provisoire. Ils seront prochainement jugés pour « violences volontaires [...] commises en réunion » et « préparation de violences contre les personnes », indique le substitut du procureur de la République de Dunkerque, Marie Grollemund. Là encore : des Français « bien de chez nous », originaires pour la plupart du Pas-de-Calais, mais aussi de

région parisienne et de Bretagne ! Des cas isolés ? Malheureusement pas. Les services de police ont été avertis à au moins dix reprises d'agressions commises, ces derniers mois, contre des migrants dans le Nord. Sans compter toutes les affaires qui ne leur ont pas été transmises, les réfugiés, sans papiers, ayant souvent peur de s'adresser aux forces de l'ordre. Fin janvier, toujours, c'est un mineur de 13 ans qui était roué de coups. « Ses affaires personnelles comme son portable lui ont été arrachés », témoigne K., un Kurde syrien que nous avons rencontré sur place.

CONTENIR ET PROTÉGER

Victimes de réseaux de passeurs (qui exigent jusqu'à 13 000 euros pour gagner la Grande-Bretagne), les réfugiés qui se terrent dans les deux grands camps de Calais et de Grande-Synthe sont doublement victimes. « La police et la justice font leur possible pour les protéger », affirme Damien Carême, le maire (EELV) de Grande Synthe. Et, de fait, les nombreux gendarmes et policiers présents sont autant là pour « contenir » ces populations que

pour les protéger.

M. Carême s'est quant à lui soucié de leur faire construire, avec Médecins sans frontières, un campement digne : un petit village de près de 200 baraquements en bois, où les 1 200 migrants qui s'entassaient jusque-là sous des tentes, dans un terrain marécageux, ont pu trouver refuge. Depuis les manifestations « anti-migrants » de cet hiver, les expéditions punitives se sont multipliées contre les réfugiés. Sur fond d'attentats et de guerre entre gangs de passeurs (des échanges de coups de feu retentissent régulièrement dans ces camps), ces agressions ont passé presque inaperçues.

« Les services de l'Etat s'activent pourtant beaucoup pour répondre à toutes les formes de délinquance qui se manifestent dans les camps de réfugiés », assure Henri Jean, sous-préfet de Dunkerque. Les autorités luttent sur deux fronts : celui des mafias de passeurs (« il n'est pas une semaine sans qu'un réseau ne tombe », assure Marie-Suzanne Le Quéau, procureur général de Douai) et celui de ces groupuscules racistes qui organisent des ratonnades.

Et leur tâche est immense. ●

Malaise en tribune

Un regard critique sur le lancement de la Semaine d'éducation et d'actions « contre le racisme et l'antisémitisme », qui a failli communautariser ce combat au lieu de l'universaliser.

MANO SIRI

Belle tribune que celle qui présidait à ce lancement dans le cadre emblématique du musée de l'Immigration, un lieu où il fait bon emmener les élèves issus des « quartiers sensibles » et... des « beaux quartiers », pour que tous comprennent que la France a toujours eu besoin des « autres » pour se construire !

Tous étaient là, représentants des organisations antiracistes, officiels, militants et aussi collégiens, Benjamin Stora, Michaëlle Jean, Emmanuel Debono, Gilles Clavreul, Najat Vallaud-Belkacem, et même... François Hollande en invité surprise !

LANGUE DE BOIS ET FAUSSES PUDEURS

La matinée s'annonçait riche : allocutions, projection des films de la campagne gouvernementale, présentation du « *Slam contre les préjugés*⁽¹⁾ », débats... Pourtant, le résultat fut décevant, pétri de langue de bois et des fausses pudeurs du discours antiraciste « dominant », qui le rendent inaudible.

On rappela d'abord que beaucoup d'enfants issus de l'immigration se sentent français, mais ne sont pas vus comme des Français à part entière. Incontestable, mais sans aspérité : il faut plus d'une génération pour qu'une immigration s'intègre... Se demanda-t-on que penser de tous ces jeunes, nos élèves, qui sont français mais ne se sentent pas tels, se revendiquent d'une affiliation fantasmée ou d'une identité musulmane brandie comme une carte d'identité ?

Najat Vallaud-Belkacem eut beau jeu de citer Georges Lapierre, puis Jean Zay, pour définir l'école, « atelier d'humanité » et « asile inviolable où les querelles des hommes n'entrent pas ». En ces temps d'affrontements, cela

« LA DISTINCTION ENTRE RACISME ET ANTISÉMITISME N'A PAS ÉTÉ EXPLICITÉE. »

parut dérisoire.

Le nouveau portail sur les valeurs de la République fut présenté avec vigueur par Gilles Clavreul, qui insista sur la nécessité de « bien nommer les choses » et de les aborder frontalement.

Une réalisatrice, Isabelle Wekstein, vint présenter son film, « *Les Français, c'est les autres* », coréalisé avec Mohamed Ulad dans un collège sensible de Noisy-le-Sec.

François Hollande se livra à l'exercice du débat improvisé avec les jeunes créateurs du slam, certes émus de se retrouver devant le Président, mais qui ne se privèrent pas de dire que le racisme continuait à sévir, imperturbable...

L'ANTISÉMITISME, UN OUBLIÉ DU SLAM

Les intentions étaient bonnes... et le malaise, tangible.

Certes, on ne manqua pas de ré péter sur un mode incantatoire « le racisme et l'antisémitisme », comme une leçon apprise mais

non comprise, sans expliciter la distinction, sans dire pourquoi l'antisémitisme n'est pas une espèce particulière de racisme. Balancer cette expression sans l'expliquer, c'est entretenir l'antisémitisme – « il n'y en a que pour les juifs » – et le renouveler : sans pédagogie, on suscite le soupçon de « philo-sémitisme d'Etat », une manière de dire, pour les Indigènes de la République, que l'Etat serait sous influence juive, et que « *ce philo-sémitisme est un racisme* ».

Malaise que ne manqua pas de souligner Alain Jakubowicz, invité, en qualité de grand témoin, à conclure cette matinée. Il s'étonna d'abord que les jeunes soient relégués en haut de la salle ; il souligna combien l'incompréhension de la distinction entre racisme et antisémitisme était flagrante, puisque le mot d'antisémitisme était complètement absent du slam créé par les jeunes collégiens ; il s'inquiéta enfin de l'ethnisation du combat contre le racisme et l'antisémitisme, éprouvant l'impression qu'on le communautarisait au lieu de l'universaliser. « *On aura avancé, conclut-il, quand un Arabe défendra un Juif ou quand un Juif prendra parti pour un Noir...* ».

L'antiracisme est le combat de l'humanité, pas celui d'une communauté. ●

LES PARTICIPANTS

Benjamin Stora, historien de l'Algérie, et particulièrement de la guerre d'Algérie, est président du conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration depuis 2014.

Michaëlle Jean, diplomate et journaliste canadienne, est secrétaire générale de la Francophonie depuis 2014.

Emmanuel Debono est historien (Institut français de l'éducation, ENS Lyon). Ses recherches portent sur les racismes et les antiracismes dans la France contemporaine. Docteur en histoire contemporaine (IEP, Paris), il est l'auteur de « *Aux origines de l'antiracisme. La Lica, 1927-1940* » (2012, CNRS).

Gilles Clavreul est Délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (Dilcra).



1. Une coréalisation des élèves du collège Gérard-Philipe, du 18^e arrondissement de Paris, et du slameur Ami Karim.



↑ François Hollande et Najat Vallaud-Belkacem, lors de la semaine de l'éducation et de l'action contre le racisme et l'antisémitisme.

© Yam Bouhac/Sipa



VOIX DE FEMMES CONTRE LES EXTRÉMISMES

↑ Manifestation place de la République, à Paris, en 2016.

Françoise Héritier, qui a accepté de répondre à nos questions sur l'origine et l'actualité de la domination masculine, aime à dire que le privilège exorbitant d'enfanter a constitué le cœur de l'aliénation féminine ; c'est pour éviter les conséquences délétères de l'aura que pouvait donner le fait de donner la vie que les hommes ont tout fait pour dominer les femmes.

Chez les Samo du Burkina Faso, en Afrique – mais c'est également le cas chez Aristote et dans la culture grecque –, l'enfant est perçu comme étant déjà totalement présent dans le sperme. Matrice ou marmite, le corps féminin est ce lieu où l'homme fait cuire ce qu'il a de plus précieux : des descendants. Par un glissement de la pensée, cela fait des femmes, des cadettes ou des enfants. Tout se passe comme si les hommes étaient nés avant, parce qu'ils ont un droit sur le corps des femmes. C'est cela, la différence des sexes ; ce n'est pas naturel, mais historique : tout passe par un filtre mental, cérébral et idéal, qui a pris forme à un moment donné de notre histoire et qui peut donc évoluer, ou... se figer, comme dans certaines cultures.

ANTOINE SPIRE

L'idéal très "macho" des femmes fanatisées

Les départs féminins de France en Syrie s'accroissent. Elles seraient aujourd'hui environ 220, soit un tiers des Français sur place, et 30 % d'entre elles sont des converties. Leur objectif : trouver le mari idéal. Dangereuse quête du Prince Charmant !

ALAIN LEWKOWICZ

« Y en avait un, c'était un Français converti qui est en Syrie. Il avait une barbe, les cheveux longs et une tenue toute noire. C'est beau à voir, ça lui va bien. C'est attirant. Vous, vous êtes jeune, et lui, il est là en guerrier, il combat et il n'a pas peur, il y va, quoi ! A 15 ans, c'est quelque chose qu'on peut aimer. Le type, il va lui dire je t'aime, tu es belle, je veux me marier avec toi... Et la fille, elle va y aller, c'est sûr. » C'est ce que Yasmina explique à sa psychologue qu'elle vient voir deux fois par semaine depuis que son frère est mort en Syrie, il y a quelques mois.

TROUVER DES TABOUS PAR-DELÀ LES FRONTIÈRES

Dans cette bourgade de l'Hérault qui a vu partir une vingtaine de jeunes pour le djihad, la tentation du départ touche autant les filles que les garçons. « Ces jeunes filles traversent avec le même questionnement cette période de l'adolescence. Elles ont besoin de réponses que notre société semble ne plus leur apporter. Qui je suis ? Où est ma place ? Les recruteurs, eux, vont répondre à ces questions. Livrées à elles-mêmes dans une société sans interdits, elles ont la tentation d'aller chercher des frontières, une autorité, des tabous », explique la psychologue.

Elles font partie de ce que les psychanalystes de l'association Entr'Autre appellent la catégorie des « infra-djihadistes ». En tentant de comprendre et

« YASMINA RÊVAIT D'UNE VIRILITÉ QUI
LA PROTÈGE DE TOUTE "IMPURETÉ" »

d'établir des profils psychologiques dans le phénomène de radicalisation, en vue d'établir des programmes individualisés de « déradicalisation », l'association, qui œuvre depuis 2012 dans les Alpes-Maritimes, arrive à ce constat : « *Ce ne sont pas des femmes djihadistes, radicalisées. Elles ont le désir de partir pour des raisons matrimoniales. C'est une quête de l'homme et du mari idéal, sécurisant, stable, courageux, qui les anime ; elles recherchent un vrai musulman, soumis intégralement à la loi de Dieu. Il ne s'agit donc pas de les "déradicaliser", mais plutôt d'une prise en charge psychothérapeutique traditionnelle* », explique la psychanalyste Amélie Boukhobza.

**L'ASPIRATION (MATRIMONIALE)
À UNE UNION « SACRÉE »...**

Yasmina poursuit : « *Moi, chuis une femme, mais pas comme ma mère, et encore moins comme ma grand-mère qui vient du bled.* » En rupture avec la façon d'être femme dans sa famille, elle n'a cependant pas cédé totalement aux chants des beaux moudjahidin entendus sur les réseaux sociaux ou dans les films de propagande. Elle rêve d'un combattant dont la virilité serait à la hauteur de son exposition à la mort et qui, dans son combat, serait sérieux et sincère, faisant preuve d'un engagement définitif.

Dans une société où, aux yeux de ces jeunes filles qui semblent avoir détrôné l'image du père, les hommes feraient preuve d'immaturité et de volatilité, il incarne une masculinité retrouvée. Issues de familles instables, confrontées au divorce, elles aspirent à une union « sacrée » et indestructible avec un homme qui les protégerait de l'impureté des relations légères entre les garçons et les filles. Il faut échapper à un monde occidental corrompu, décadent, perversi par une psychanalyse inventée par des juifs. C.Q.F.D. Les sites djihadistes de l'Etat Islamique, eux, exploitent cette fascination, mettant en avant l'image de « *la noble femme qui serait à l'abri de l'instabilité moderne et vivrait dans la confiance absolue, sous l'aile protectrice de l'homme qui serait un appui indéfectible et viril* ». Une vision naïvement romantique de l'amour, et qui se conjugue parfois avec l'attrait de la guerre. Yasmina y a échappé de justesse. ●

**UNE
ALTERNATIVE
AU MONDE**

C'est ce que développe la thèse de doctorat de Géraldine Cassutt, de l'université de Fribourg en Suisse. Pour cette chercheuse, la plupart des femmes qui partent expriment le profond désir de trouver une alternative à un monde dominé mentalement, physiquement et politiquement, par des structures occidentales.



—
Un combattant d'un groupe islamiste syrien.

Frère Tariq... Frère féroce !

**L'homme est malin : il fait
du port du voile un acte de liberté
au nom du relativisme culturel.**

MANO SIRI

Pendant plus de dix ans, seuls quelques rares intellectuels comme Caroline Fourest, Abdelwahab Medeb, Mohamed Sifaoui, Antoine Sfeir... ont eu le courage et la lucidité d'alerter sur le vrai visage de Tariq Ramadan, et de pointer la fascination trouble exercée par le personnage, play-boy de charme de l'islam salafiste, gendre idéal de l'islam radical. Mais peut-on en finir avec Tariq Ramadan ? Il faut croire que non... Il faut dire que non seule-

ment le personnage est habile à user du double langage, mais surtout qu'il a été continuellement soutenu par les « idiots utiles » de l'élite intellectuelle et journalistique française. Enfin, le terme d'« islamophobie », qui a désormais droit de cité, est un concept merveilleux pour clouer le bec à quiconque voudrait démasquer le sieur Tariq. Vous êtes critique ? C'est que vous êtes islamophobe, tenez-vous le pour dit. Eh bien, prenons le risque, n'en ayons pas peur, comme dirait Elisabeth Badinter... Car l'islam que prône Tariq Ramadan est non seulement un attentat contre la démocratie, l'Etat de droit et les femmes en particulier, mais, à terme, il met en danger l'islam même, qui ne saurait se réduire au totalitarisme dont Frère Tariq, « cavalier » avancé de la stratégie salafiste de conquête des sociétés occidentales, se veut le champion. L'islam court actuellement le risque d'être assimilé à cette sinistre version dont Tariq Ramadan présente le visage raffiné mais radical : qui voudra croire, si on lui laisse occuper le terrain et crier à l'islamophobie, qu'on peut être musulman autrement, et le faire savoir ?

➔ L'ENTRISME POLITIQUE

Frère Ramadan veut devenir français.

On peut, à la suite de Fatiha Boudjahlat, secrétaire nationale du Mouvement républicain et citoyen, au moins alerter les pouvoirs publics et la société civile. Car il y a de quoi s'étonner du désir énoncé par Frère Tariq : pourquoi vouloir à tout prix

« [TARIK RAMADAN] NE RÉCUSE PAS LES MOTS DU VOCABULAIRE RÉPUBLICAIN, MAIS EN RETOURNE LE SENS, CE QUI EST LE PROPRE DE TOUTE ENTREPRISE DE SAPE FASCISANTE. »

POUR EN SAVOIR PLUS

Signalons l'ouvrage remarquable et toujours d'actualité de Caroline Fourest, « *Frère Tariq* », (Grasset, 2004).

Quelques liens utiles pour compléter l'information :

<http://bit.ly/1UBgdK4>

<http://bit.ly/1qoLHGF>
(l'Observatoire de l'islam politique et des Frères musulmans).

<http://bit.ly/1X8Ubw1>
(article intitulé « *Ramadan contre ma mère* », qui vaut la peine d'être lu).

obtenir la nationalité d'un pays dont on récuse tant les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité, de mixité et de laïcité... si ce n'est pour s'y faire légalement une place, y créer un parti qui islamiserait définitivement la scène politique française, et se donner les moyens de la conquête du pouvoir ? Ce serait un signe grave de collaboration et d'esprit munichois que de lui accorder cette naturalisation, d'autant qu'il y a des hommes et des femmes, de culture musulmane, réellement désireux d'entrer dans la communauté nationale, amoureux de nos valeurs républicaines, à qui on la refuse...

L'HÉRITAGE FRÉRISTE

La filiation de M. Ramadan avec le fondateur des Frères Musulmans, Hassan El-Banna, dont il est le petit-fils, ne serait rien s'il ne s'affichait avec l'Union mondiale des savants musulmans (UMSM), un organe dirigé par le théologien des Frères Musulmans, Youssef Al Qaradawi. On n'est pas responsable de ses parents, et loin de nous, à la Licra, l'idée d'assigner quelqu'un à ses origines. Il n'y a pas pire procédé. Mais Frère Tariq revendique l'héritage : son mentor est un homme qui recommande la polygamie – une bonne manière de régner sur un cheptel d'épouses soumises – et les violences conjugales en cas d'insubordi-

nation ; il prescrit l'élimination des homosexuels et la guerre à outrance contre les juifs : « *Il n'y a pas de dialogue entre nous et les Juifs, hormis par le sabre et le fusil.* »

LA LAÏCITÉ ET LA RÉPUBLIQUE SELON FRÈRE TARIQ

Comme les sophistes avant lui, M. Ramadan est passé maître dans l'art de faire douter ses interlocuteurs et de reprendre leur sémantique. Il fonctionne selon les mêmes schémas conceptuels que Marine Le Pen, et défend, à qui veut l'entendre, une laïcité revisitée et communautarisée, propre à créer des fractures décisives dans la société française. Il ne récuse pas les mots du vocabulaire républicain mais en retourne le sens, ce qui est le propre de toute entreprise de sape fascisante, comme le montrait si bien Klemperer dans « *La Langue du III^e Reich* ».

Ainsi, liberté d'expression signifie celle de pouvoir exprimer publiquement des propos négationnistes ; antiracisme s'entend comme lutte contre l'islamophobie et le philosémitisme d'Etat ; et laïcité se vide de son sens de neutralité de l'espace public pour encourager la revendication religieuse : on n'aura plus de citoyens libres et égaux en droit, mais des métasujets, les musulmans, les juifs, les chrétiens...

Quant à la mixité, il suffit de l'écouter sur YouTube pour savoir ce qu'il en pense : séparation stricte des sexes, des piscines pour les hommes, d'autres pour les femmes... A quand des bus pour les uns et pour les autres ?

VOILE ET FÉMINISME

La pierre de touche, dans une société où les droits des femmes, relativement récents, sont toujours sujets à un relativisme entretenu par une tradition française pour le moins sexiste, est la question du voile.

Parvenir à faire avaler à certaines organisations de gauche, au nom du relativisme culturel – qui est une négation de l'universalité des droits humains –, et à certaines féministes que porter le voile est un acte de liberté relève de la haute voltige.

Il sait à cet égard utiliser habilement sa femme, « Isabelle la catholique », convertie à l'islam, qui n'a de cesse de répéter que « *le foulard n'est pas une prison* », qu'il « *permet de se libérer du regard des autres, et des hommes en particulier* ».

Cela porte un nom : la « servitude volontaire », oxymore minutieusement analysé par La Boétie pour évoquer ceux et celles qui embrassent volontairement la tyrannie, comme un acte de liberté par lequel ils s'interdiraient pour la suite toute liberté, comme si on pouvait y renoncer et continuer à prétendre que l'on est libre... Ce qu'il nous montre, dans ce texte si actuel, c'est que l'asservissement est d'autant plus absolu que nous y participons. Mais cela ne le rend ni plus légitime, ni plus noble. ●



↑ Tariq Ramadan lors d'une conférence à Bordeaux.



Le voile intégral à visage découvert

Les sociologues, écrivains et féministes, Chahla Chafiq et Juliette Minces, ouvrent quelques pistes pour parler du voile intégral sans langue de bois, sans acrimonie, et de façon sensible aussi.

PIA ADER

Le nombre croissant de musulmanes qui se voilent intégralement, en dépit de la loi, est un sujet qui impacte très intimement les femmes. Ce voile nous renvoie, bien sûr, à tous les combats menés pour gagner notre droit à l'indifférence et à l'égalité, mais nous parle aussi du vivre ensemble que nous avons construit avec les hommes au sein de notre espace public français. Celui-ci n'est certes pas parfait, n'est certes pas complètement sûr, mais il tend vers une mixité apaisée. Il est un fait culturel authentique qui nous caractérise, et à ce titre nous y tenons beaucoup. Alors, pourquoi cette peur chez certaines de nos jeunes compatriotes (plus des deux tiers des femmes en niqab verbalisées ont moins de 30 ans et sont françaises) qui, en se dérobant complètement à nos regards, à nos interactions, se disent mieux protégées, plus libres, plus heureuses derrière le voile ? Est-ce une réalité ? une mode ? une guerre de plus menée à nos valeurs ? Et qui dit guerre dit propagande, stratégies, objectifs.

UN OUTIL D'ÉTHNICISATION

« Le voile n'est absolument pas destiné à Dieu, mais aux hommes, devant lesquels les femmes doivent faire preuve de pudeur. Le concept même de voile islamique n'a pas de fondement univoque dans le Coran. Il y est simplement fait allusion, comme dans d'autres religions, au fait de se couvrir les cheveux et la poitrine. L'usage de ce voile relevait donc essentiellement de traditions régionales antérieures, plus ou moins répressives envers des femmes, uniquement considérées comme des objets sexuels. Le voile intégral ou niqab est une tradition purement wahhabite, et c'est logique qu'il fleurisse là où il y a des salafistes », explique Juliette Minces⁽¹⁾. « Aujourd'hui, le voile est certes devenu un instrument politique de revendication identitaire, mais ce n'est malheureusement pas aussi simple. Il devient aussi un moyen de protection efficace dans certains milieux où le comportement des hommes s'est beaucoup dégradé ces dernières années. La pous-

sée islamiste a engendré une nette régression : moins d'éducation à la mixité et plus de séparation physique entre les sexes. J'ai pu l'étudier notamment en plein Paris du 11^e arrondissement. »

A l'éternelle question qui se pose sur les raisons qui poussent une femme française (elle passe pourtant pour l'une des plus libres et des plus impertinentes du monde) à se voiler de la tête jusqu'aux pieds, Chahla Chafiq, répond : « Je trouve que l'on exotise trop ce sujet en France. On le culturalise beaucoup, alors qu'il a une signification sociale et politique complexe, qu'il faut décortiquer. » Et de nous renvoyer notamment à certaines marques de luxe qui exploitent à fond le filon burqa, et contribuent sans vergogne à en développer une image mode qui joue sur les codes de la séduction et de l'érotisme caché. « Le discours idéologique repose sur trois mots-clés : la pudeur, qui n'attise pas la tentation ; une idée de la féminité associée à la pureté, en opposition à la culture pornographique occidentale ; et, enfin, paradoxe, la lutte contre le racisme dans le sens : il y a de l'islamophobie, donc j'affirme fièrement mon identité. Les profils de femmes engagées sont multiples : ça peut être des militantes ; des jeunes femmes qui y trouvent un mode d'érotisation ou qui cherchent un mari ; d'autres qui veulent se protéger de la pression sociale. »

Il n'y a donc pas un voile mais des voiles. Mais pour les deux sociologues, dans tous les cas c'est une « impasse » qui conduit « au mieux à l'équité, mais jamais à l'égalité » (J. Minces) et dans laquelle il est très difficile de faire marche arrière « tant sont complexes les relations qui se développent alors entre ces femmes et leur milieu » (C. Chafiq). Par ailleurs, des médecins tirent la sonnette d'alarme sur l'état physiologique et sanitaire de certaines de ces femmes. Elles se trouvent actuellement dans un état d'isolement et de soumission tel qu'elles se vivent comme « effacées de la société » (C. Chafiq).

« Moi, ce voile, c'est mon bonheur. Et toi, c'est quoi l'tien ? », m'a demandé récemment une jeune maman dont on n'apercevait qu'un tout petit ovale de visage somme toute assez mutin. Ce fameux bonheur qu'elles promeuvent à l'envi sur Internet, dans toutes les langues – *hapinees*, *felice* –, qu'elles brandissent comme un slogan, n'est pourtant qu'un triste miroir aux alouettes. ●

Chahla Chafiq, en 2016.

NOUS TENONS
BEAUCOUP,
EN FRANCE,
À CE VIVRE
ENSEMBLE QUE
NOUS AVONS
CONSTRUIT
AVEC LES
HOMMES, ET
QUI TEND VERS
UNE MIXITÉ
APASÉE.

À LIRE

Juliette Minces

– « La Femme voilée : l'islam au Féminin ». Calmann Levy.

Chahla Chafiq

– « Islam, politique, sexe et genre ». 2011, PUF.
– « Femmes sous le voile ». 1995, Ed. du Félin.



1. Juliette Minces est écrivain, sociologue, spécialiste de l'islam au féminin.

2. Chahla Chafiq, écrivain et sociologue iranienne, a fui la répression islamiste.



↑ Gare de Cologne, journée internationale de la femme, 2016.

FEHTI BENSLAMA

“Un système qui ne supporte pas l’émancipation des femmes.”

Le psychanalyste franco-tunisien donne son point de vue sur la polémique autour des propos de Kamel Daoud, sur l’affaire de Cologne, et sur la place des femmes dans le monde arabo-musulman...

PROPOS RECUEILLIS PAR KAREN BENCHETRIT

BIO EXPRESS

Le psychanalyste Fehti Benslama, d’origine tunisienne, vit en France depuis 1972. Il dirige l’UFR d’études psychanalytiques à l’université Paris Diderot. Il s’intéresse au fait religieux et à ses manifestations radicales dans une orientation psychanalytique, aux liens entre psychanalyse, migration, médecine ou encore religion, et particulièrement à l’Islam et à sa relation avec l’islamisme.

DDV Que vous ont inspiré les événements de Cologne ?

Fethi Benslama. Vous voulez vraiment y revenir ? Je vous dirai qu’il y a tous les jours des choses terribles qui se passent pour les femmes dans le monde musulman : viols, lapidation, etc. Il y a certes eu des incidents à Cologne, mais l’importance que cela a pris est liée à la polémique qui a suivi les propos de Kamel Daoud (Cf. colonne p. 14). L’affaire de Cologne est une affaire somme toute assez mineure par rapport au sort que subissent les femmes partout dans le monde musulman, cette condition que dénonçait précisément Kamel Daoud. Le fait que ce soit devenu une affaire sur la place publique tient à l’attaque collective que l’écrivain a dû essuyer.

DDV Quelle lecture faites-vous de cette polémique soulevée par les positions de Kamel Daoud ?

F.B. On peut faire des critiques sur certains aspects de ce qu’il a écrit, et il y en a, mais ce qui est insupportable, c’est l’attaque en meute d’un groupe d’universitaires – dix-neuf intellectuels signataires, tout de même – contre un homme exposé à la vindicte des islamistes en Algérie. L’écrivain y mène un combat contre les formes de fanatisme et de

conservatisme de la société algérienne, sur ce que nous savons depuis très longtemps de l’attitude de certains hommes par rapport aux femmes, et de tout un système qui ne supporte pas leur émancipation. Kamel Daoud ne faisait pas un essai sur la situation de la sexualité dans le monde musulman, mais une intervention rapide sur l’actualité. Je le défends, quelles que soient les critiques que je pourrais lui faire.

DDV Cela renvoie-t-il aussi à une confrontation au sein même du monde arabo-musulman ?

F.B. Je vous répondrai d’abord que l’expression « monde musulman » me gêne. L’islam n’est pas

« LE VOILE DES ISLAMISTES EST LEUR FAÇON D’INCLURE L’EXCLUSION DES FEMMES DANS L’ESPACE PUBLIC. »

du tout un bloc monolithique, cela concerne quarante-neuf pays, et les situations ne sont pas non plus les mêmes selon les classes sociales. Certains sont croyants, d’autres croyants et pratiquants, d’autres encore agnostiques ou encore athées. Personnellement, je suis laïc et je n’adhère à aucune

croyance religieuse. C'est très important de le répéter, parce que les mouvements les plus radicaux de l'islamisme veulent que le fait religieux s'étende à l'ensemble de la vie. Ceci étant dit, cet ensemble géoculturel connaît une guerre civile généralisée, dont l'objet est son sujet, c'est-à-dire le musulman lui-même. Les divergences sur ce qui est licite et interdit s'expriment notamment à travers le corps féminin. L'un des enjeux de cette confrontation, c'est bien sûr les femmes, leur corps dans la société et dans la représentation que les hommes en ont. Cette guerre au centre de laquelle se trouve la femme, et derrière elle la question de la sexualité, du statut des individus, de leur liberté, ne date pas d'hier... Le grand clivage est né il y a près d'un siècle. L'abolition du califat, en 1924, et la création du premier Etat laïque par Atatürk marquent vraiment un tournant, cela a été vécu par une partie des musulmans comme une catastrophe. Pour les partisans des Lumières, au contraire, c'est une grande nouvelle.

Les Frères Musulmans apparaissent en 1928, et dès la création des mouvements islamistes, la femme est vraiment au centre du débat. On voit alors des persécutions d'universitaires et d'intellectuels. Les mouvements islamistes entament une reconquête pour imposer une certaine définition de ce que sont les musulmans. Les « Anti-Lumières » refuseront tout ce qui vient de l'Occident : aucune discussion sur le Coran, pas d'arts ni de littérature. Cela donnera ce que nous voyons aujourd'hui. Cette guerre est menée contre l'idéologie séculière, contre ceux qui veulent voir apparaître un sujet social, lequel est aussi national, par opposition à un sujet dont la référence est la communauté. Dans ce dernier cadre, la femme est un bien de la communauté, elle n'est pas un sujet social. L'un des grands conflits, aujourd'hui, entre les islamistes et les musulmans séparés de la communauté politique (ils peuvent être croyants, mais leur allégeance ne va plus du côté de la communauté, mais du côté de l'Etat national) se joue vraiment sur la place de la femme et sur son corps. Les partisans de la communauté veulent ramener ce corps féminin à la maison, le rendre à l'invisibilité, ce qui donne le voile.

DDV Vous avez depuis longtemps souligné la spécificité du voile, indiquant qu'il ne s'agit pas d'un signe, contrairement à la kippa ou à la croix, mais d'un objet qui interdit le corps de la femme à la vue des hommes...

Monothéisme et exclusion

L'Islam n'a certainement pas l'exclusivité de l'exclusion des femmes : on la retrouve dans les autres monothéismes (judaïsme et christianisme), mais ceux-ci ont été réinterprétés pour s'adapter au monde dans lequel ils évoluent.

F.B. Le corps de la femme, dans la tradition et les textes islamiques, est considéré comme intégralement tabou ; il porte les germes de la séduction et de la sédition pour l'ensemble de la cité. Les femmes sont déclarées manquant de religion et de raison. Dans le droit islamique, excepté

« L'ISLAM CONCERNE 49 PAYS, CE N'EST PAS UN BLOC MONOLITHIQUE. LES SITUATIONS VARIENT AUSSI SELON LES CLASSES SOCIALES. »

pour la possession des biens, les femmes sont considérées comme des mineures : elles ne peuvent se marier, divorcer, voyager sans l'accord d'un homme (père, fils, époux), leur témoignage est sujet à caution, le témoignage d'un homme vaut celui de deux femmes.

Le voile, c'est l'élément visible de tout un système de relégations et d'inégalités. En voulant le faire accepter dans l'espace public, les islamistes visent à y faire inclure l'exclusion.



© Pascal Grimaud / Signatures

DDV Dans le Coran, vous relevez en particulier la disparition d'Agar, la mère d'Ismaël, ancêtre des Arabes, comme pour nier qu'une femme puisse être à l'origine de l'histoire d'un peuple ?

F.B. Il y a en effet un refoulement qui s'opère avec son effacement du texte sacré. Tous les personnages de la Genèse y sont présents, sauf elle. C'est notamment le cas de Sarah, qui est bénie. Le statut de servante et de répudiée n'est sans doute pas étranger à l'effacement d'Agar. Ce fait n'est en tout cas pas anodin, il a des conséquences sur l'organisation symbolique de l'islam et sur la condition de la femme.

Il y a aussi le cas de Khadija, première femme du Prophète, qui authentifie la première Révélation. Mahomet accorde de son vivant des droits aux femmes qui n'existaient pas avant, mais à sa mort s'installe le système répressif, par peur du féminin : la femme est confinée à la maison, on assourdit sa voix, jusqu'au bruit de ses bijoux. La femme est exclue de l'espace public et de la transmission des origines. ●

À LIRE

De Fehti Benslama

- « *L'Idéal et la Cruauté : subjectivité et politique de la radicalisation* » (2016, Ed. Lignes) ;
 - « *La Guerre des subjectivités en Islam* », 2014, Ed. Lignes.
 - « *Déclaration d'insoumission à l'usage des musulmans et de ceux qui ne le sont pas* » (2005), qu'il publie après avoir participé, en 2004, à la fondation du Manifeste des libertés ;
 - « *La Psychanalyse à l'épreuve de l'islam* » (2002) ;
 - « *La Nuit brisée* » (1988), une approche psychanalytique de la question du langage dans le Coran.
- Lors de la fatwa contre Salman Rushdie (1989), il prend sa défense et, en 1994, publie l'essai « *Une fiction troublante* ».

Sexe et religion

Kamel Daoud lève le voile

Pour avoir parlé de la misère sexuelle du monde arabo-musulman, dont découlèrent les agressions de Cologne, Kamel Daoud a été accusé d'islamophobie. Alors qu'émerge une nouvelle génération d'intellectuels arabes qui veulent en finir avec le politiquement correct.

GEORGES DUPUY

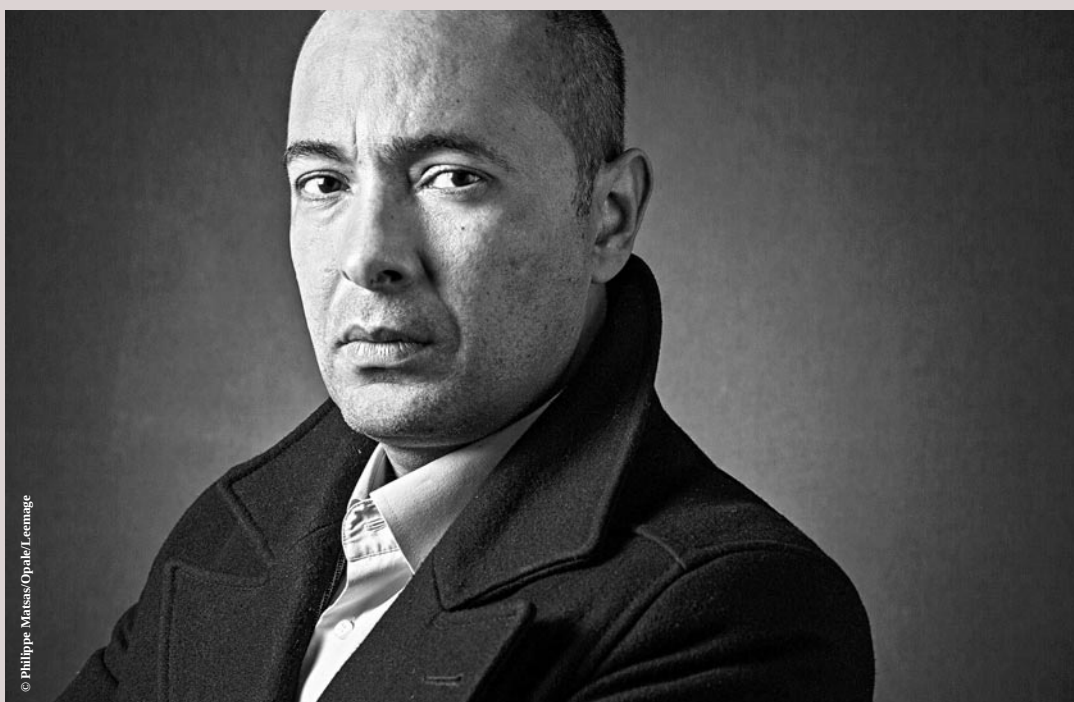
Kamel Daoud,
auteur de la tribune :
« Cologne, lieu de
fantasmes ».

À LIRE

Kamel Daoud ;
« Les fantasmes
de Cologne »
(« Le Monde »)
[www.lemonde.fr/idees/
article/2016/01/31/
cologne-lieu-de-
fantasmes](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/01/31/cologne-lieu-de-fantasmes)

Collectif critique
de K. Daoud
« Les fantasmes
de Kamel Daoud »
(« Le Monde »)
[www.lemonde.fr/idees/
article/2016/02/11/
les-fantasmes-de-
kamel-daoud](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/02/11/les-fantasmes-de-kamel-daoud)

Fawzia Zouari
« Au nom de
Kamel Daoud »
(« Libération »)
[www.liberation.fr/
debats/2016/02/28/
au-nom-de-kamel-
daoud](http://www.liberation.fr/debats/2016/02/28/au-nom-de-kamel-daoud)



La doxa a donc encore frappé. Accusé de « réactualiser les mêmes sempiternels clichés islamophobes », Kamel Daoud a jeté l'éponge. Le chroniqueur oranais a annoncé sa volonté d'arrêter le journalisme. Désormais, le prix Goncourt du premier roman (« *Meursault, contre-enquête* », éditions Acte Sud) veut se consacrer à l'écriture. « Ce n'est pas une abdication [...]. Ce que je pense, je le dis. Je n'ai pas à baisser les yeux. Moi, je n'ai tué personne », confiait-il en février dernier au journal algérien « *Le Temps* ». A l'origine de la polémique, une tribune de Daoud (voir ci-contre, à lire) intitulée « *Cologne, lieu de fantasmes* », consacrée aux violences subies par des femmes dans la nuit de la Saint-Sylvestre 2015 en Allemagne, aux alentours de la gare de Cologne.

L'enquête se poursuit aujourd'hui. Il faudra encore plusieurs mois pour avoir une vision claire des événements. Une chose est sûre : jamais la plus grande ville du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie n'avait été le théâtre d'une vague aussi importante d'agressions sexuelles aussi rapprochées (entre 22 h 30 et 1 h du matin).

Un millier d'hommes, sinon le double, auraient été impliqués dans les agressions. Sur les 300 personnes arrêtées depuis, seules 73 ont été mises en examen. Ce chiffre faible s'explique par l'absence d'une police totalement débordée, n'ayant rien anticipé, et la faiblesse de l'éclairage empêchant la reconnaissance des agresseurs.

Les mises en examen ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan des plaintes enregistrées : 1 088 plaintes, selon les chiffres les plus récents, ont été déposées, dont 470 pour violences sexuelles. Et encore, compte tenu de la propension des victimes de délits sexuels à ne pas porter plainte, le nombre des femmes agressées cette nuit-là pourrait être largement supérieur.

Dans « *Libération* », une jeune femme témoigne de la violence : « *Les hommes se jetaient sur les femmes comme si nous avions été du bétail. J'ai dû marcher 200 mètres [...] Je crois qu'on m'a mis cent fois la main aux fesses ou sur les seins.* »

Les 73 hommes mis en examen sont pour la plupart des migrants arrivés en Allemagne en 2015, presque tous musulmans originaires de pays

musulmans. Ainsi, la justice allemande a identifié une soixantaine de Maghrébins (Maroc, Algérie, Tunisie).

UNE EXTRÊME PRUDENCE

Agresseurs + migrants + musulmans : le cocktail était explosif. On comprend que les autorités allemandes, les partis politiques et les féministes aient traité l'affaire de Cologne avec une extrême prudence. La marge de manœuvre était étroite entre la volonté de rassurer une opinion publique tétanisée par ce qui était arrivé à Cologne (et dans d'autres villes allemandes), la défense de la politique d'accueil d'Angela Merkel, et le désir de ne pas nourrir une extrême droite en progression spectaculaire (comme l'ont prouvé les dernières élections). En Allemagne comme partout en Europe, bon nombre de gens bien intentionnés ont donc préféré ne pas s'intéresser de trop près aux événements de Cologne. Daoud, lui, a cogné fort.

Sa tribune, entièrement dédiée à la défense des réfugiés et des femmes musulmanes, explique que « on voit le réfugié, son statut, pas sa culture. [...] On voit le survivant et on oublie qu'il vient d'un piège culturel que résume surtout sa relation à Dieu et à la femme ». Frappé d'angélisme, l'Occident oublie que « l'Autre [l'étranger] sort de ce vaste univers douloureux et affreux que sont la misère sexuelle dans le monde arabo-musulman, le rapport malade à la femme, au corps et au désir ». Et que « l'accueillir n'est pas le guérir ».

Daoud affirme aussi que « le sexe est la plus grande misère dans le monde d'Allah », un monde qui fabrique des zombies, des kamikazes (orgasme et mort) ou des frustrés qui veulent aller en Europe connaître une femme, en refusant que leurs sœurs puissent choisir l'homme qu'elles aiment parce que « le corps d'une femme appartient à tous, sauf à elle-même ».

En conclusion, Kamel Daoud appelle à un travail d'accueil et d'aide qui pose le problème des valeurs à partager, à imposer, à défendre et à faire comprendre.

« UN FLOT DE PRÉDATEURS SEXUELS »

Tollé. Dans « le Monde », un collectif d'anthropologues et d'historiens dénonce le recyclage des « clichés orientalistes les plus éculés ». Ils reprochent à Daoud de présenter les réfugiés comme « un flot de prédateurs sexuels, culturellement inadaptés et psychologiquement déviants ». Ils l'accusent de tomber dans l'islamophobie. Une accusation que Daoud juge « immorale et illégitime » venant de personnes qui, bien à l'abri en France, le plombent en Algérie, où il est toujours menacé de mort. (*Lire ci-contre, « Fatwa ».*)

UNE ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ DES SEXES

Pour Fawzia Zouari, le texte du collectif n'est ni plus ni moins qu'une fatwa laïque. Kamel Daoud

« LE RÉFUGIÉ VIENT D'UN PIÈGE CULTUREL QUE RÉSUME SURTOUT LE RAPPORT AVEC DIEU ET LA FEMME. »

a dit des vérités qui jurent avec l'image lisse, apaisée, que certains « bien-pensants » veulent donner de l'Islam, à l'heure où Daesh frappe l'Europe à coups redoublés. Dans une tribune parue dans « Libération », l'écrivaine franco-tunisienne enfonce le clou. Elle dénonce le puritanisme outrancier de la plupart des sociétés arabes, les garçons célibataires fous de frustration, le rapport pathologique à la sexualité induit par la morale religieuse, la forme de racisme qui considère qu'on peut violer une juive ou une chrétienne parce qu'elle vaut moins qu'une musulmane. Aucun doute : « Les réfugiés doivent recevoir une éducation à l'égalité des sexes et au respect des femmes. »

Avant eux, en 1983, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz avait lui aussi été accusé d'islamophobie à la sortie de son livre prémonitoire, « Le Radeau de Mahomet » (« Champ » Flammarion). Dans un chapitre intitulé « Le droit au plaisir », le journaliste du « Monde », fin connaisseur de l'islam, avait brisé le tabou des rapports entre la religion musulmane et la sexualité. Il avait parlé des sujets qui fâchent : l'excision, la polygamie, les répudiations à répétition, ou la frustration des hommes trouvant un exutoire dans l'homosexualité.

Nul doute que, comme Kamel Daoud, Fawzia Zouari – qui appelle à « la révolution religieuse et à la révolution sexuelle qui en découle » – ne soit bientôt l'objet d'une fatwa. Comme tant d'autres.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'INTELLECTUELS ARABES

Daoud n'est en effet plus seul. Emerge aujourd'hui une nouvelle génération d'intellectuels arabes qui veulent en finir avec le politiquement correct. Qui opposent leur connaissance de terrain au savoir universitaire. Qui refusent la défense radicale de l'Islam comme son rejet excessif. Qui, comme l'écrit Zouari, « fissurent les échafaudages spéculatifs bâtis autour d'un Orient fantasmé ». Qui refusent d'être les otages d'une élite de gauche traumatisée par la peur d'être accusée d'islamophobie. Il faudra désormais compter avec ces « penseurs du doute », « menacés dans leur vie pendant que l'on sirote tranquillement son café à Paris, qui ont le courage de vouloir forcer leur monde à la critique et au changement [...], qui veulent devenir les sujets de leur propre histoire au lieu de rester objet des études orientales. » Reviens, Kamel Daoud, reviens ! ●

FATWA

Fin 2014, Kamel Daoud avait dit sur France 2 :

« La question religieuse devient vitale dans le monde arabe. Il faut qu'on la tranche, qu'on la réfléchisse pour qu'on puisse avancer. »

Un imam salafiste l'avait alors frappé d'une fatwa, appelant à son exécution pour « apostasie » et « hérésie ».

Daoud avait porté plainte. L'imam, condamné à 6 mois de prison dont 3 ferme et à une amende, a fait appel.

GD



« DEPUIS NÉANDERTAL,
TOUTES NOS TRADITIONS
COMMENCENT PAR
RENNER L'ÉVIDENCE
"PREMIÈRE" POUR ÉTABLIR
UN SUPPOSÉ CARACTÈRE
"SECOND" ET SECONDAIRE
DES FEMMES... »

FRANÇOISE HÉRITIER

“Toutes les religions ont un rapport malsain au corps des femmes.”

A propos de la vague de viols du 1^{er} janvier à Cologne, l'anthropologue du Collège de France nous a livré ce constat : « *Ce qu'en a dit Kamel Daoud⁽¹⁾ se vérifie sur l'islam, mais aussi sur les autres "révélations" monothéistes...* »

BIO EXPRESS

Françoise Héritier, anthropologue, ethnologue, est professeur honoraire à l'EHESS et au Collège de France, où elle a succédé à Claude Lévi-Strauss et inauguré la chaire d'étude comparée des sociétés africaines.

DDV Quelle appréciation portez-vous aujourd'hui sur l'évolution de la situation des femmes ?

Françoise Héritier. Pendant toute ma période active, j'ai eu la conviction profonde que les choses pouvaient changer. Je continue de le penser, bien sûr. Je me fonde en cela sur l'idée que dans le rapport hommes-femmes, qui est un rapport de domination, il n'y a rien qui soit dicté par la nature. Et c'est en même temps un rapport que l'on trouve dans toutes les sociétés du monde. J'ai été amenée à former l'hypothèse qu'au fondement du social, il y a la domination de l'homme sur la femme, et que c'est le premier grand système idéologique. Parce que

les hommes n'enfantent pas directement avec leur propre corps, alors que les femmes enfantent des filles et des garçons, ils ont fait en sorte que les corps féminins soient à leur disposition. Cela a entraîné une série de mises au point techniques qui ont privé les femmes de la possibilité d'user de leur corps librement : elles appartiennent à des hommes – à un père, à un frère, à un oncle... qui les cèdent à un mari –, et ces hommes décident de leur sort. Ceci depuis le tréfonds de l'humanité, depuis Néandertal jusqu'à aujourd'hui. Ce que j'ai mis en évidence, c'est qu'on a posé une relation d'antériorité de l'homme sur

la femme, une antériorité du masculin qui n'est pas à prendre à la légère : dans ce que j'appelle la valence différentielle des sexes, on établit un rapport de supériorité de l'homme sur la femme en tant qu'il est considéré comme antérieur. De la même façon que les parents sont antérieurs aux enfants et que les aînés sont antérieurs aux cadets, on a établi un rapport tel que les filles sont toujours les cadettes des garçons. Cela a été inventé par l'esprit humain, et donc, par définition, c'est quelque chose que l'esprit humain peut détruire, car ce n'est pas ancré dans un substrat biologique qui ferait que les femmes seraient naturellement inférieures et dépendantes.

Cette question que vous me posez arrive à un moment où, avec la montée en flèche des fondamentalismes de tout poil et avec le renouveau des manifestations de cette domination masculine, je suis moins optimiste que par le passé. L'objectif me paraît encore lointain, alors qu'il me semblait à portée de la main, au moins dans les pays développés. Mais désormais, je ne vois pas la chose se faire de mon vivant, ni même en ce siècle.

DDV Par quelle sorte de moyens cette domination masculine se réalise-t-elle ?

F.H. Par des systèmes de représentations symboliques dont les effets pratiques consistent à confiner les femmes dans la vie domestique, à l'intérieur du foyer d'où elles ne doivent pas sortir, et sous la dépendance d'un homme.

Dans les événements de Cologne, on retrouve une idée sous-jacente, forte et exemplaire : c'est que le corps des femmes est offert aux hommes, qu'il leur est disponible.

Dans l'espace public, il appartient à tous les hommes. Ça va du sifflet admiratif dans la rue, ce qui, semble-t-il, ne porte pas à préjudice, jusqu'à la majeure, le viol, avec parfois torture et mise à mort. Quand on se met à enterrer vives des femmes parce qu'elles ont été violées, on est sur la même longueur d'ondes. De la mineure à la majeure, il y a une simple variation d'intensité.

Même chez l'homme occidental qui se dit démocratique et moderne, il y a toujours cette idée que la femme serait mieux au foyer, et que son corps, dès lors qu'il n'appartient pas à un autre homme, est disponible, libre d'accès pour tous les autres. Pour protéger ces femmes de tous ces hommes, le mieux est de leur dire de ne pas sortir.

Vous voyez alors resurgir tous ces arguments à l'heure actuelle, comme chez la maire de Cologne, Henriette Reker, qui recommande aux femmes de rester à distance des hommes de la longueur d'un bras ou d'un bras et demi.

A LIRE

Françoise Héritier :

- « *Masculin-Féminin* », 2 vol., 2007, Odile Jacob. Réédition de volumes parus séparément :
 1. « *La Pensée de la différence* » ;
 2. « *Dissoudre la hiérarchie* ».
- « *L'Identique et le Différent : entretiens avec Caroline Broué* », La Tour-d'Aigues, 2008, Ed. de l'Aube.
- Ss. la dir. de Margarita Xanthakou :
 - « *Corps et Affects* ». 2004, Odile Jacob.
 - « *Retour aux sources* », 2010, Galilée.
 - « *Hommes, femmes : la construction de la différence* ». 2010, Le Pommier.
 - Avec Michelle Perrot, Sylviane Agacinski, Nicole Bacharan :
 - « *La Plus Belle Histoire des femmes* ». Le Seuil, 2011.
 - « *Le Sel de la vie* ». 2012, Odile Jacob.
 - « *Le Goût des mots* ». 2013, Odile Jacob. (ISBN 978-2738130013).

L'espace de la rue n'est pas féminin. Les femmes ne s'y attardent pas, c'est un lieu de danger. Si elles prenaient possession des terrasses de bistros comme les hommes le font, ce serait considéré comme impudique et choquant. Même chez nous !

Que ce soit de l'acte mineur ou majeur, c'est la même idée : les femmes sont un objet de désir. Et parce qu'elles le sont, elles sont appropriables par les hommes. La meilleure manière de l'éviter est de les garder chez soi et de les enfermer, que ce soit dans la maison ou sous le voile.

DDV Vous évoquiez Cologne. Avez-vous un avis sur l'affaire Kamel Daoud⁽¹⁾ ? Un texte signé par une vingtaine de chercheurs algériens dénonce violemment chez lui un orientalisme de pacotille, un racisme antimusulman revêtu du masque du progressisme...

F.H. Mais ce n'est pas vrai ! Ce n'est pas un orientalisme de pacotille ! Ce que dit Kamel Daoud est tout à fait vrai pour l'islam, mais l'est tout autant pour les autres religions révélées : elles ont un rapport malsain avec le corps des femmes. C'est fondamentalement juste. Ce rapport d'appropriation et d'enfermement que je vous ai expliqué se traduit par un rapport malade au corps, qui consiste dans l'impossibilité d'avoir des relations simples entre les sexes sans passer par le contrôle social. Ces religions ont accentué la domination masculine en faisant un péché, une faute, de toutes les possibilités d'échappatoire que les femmes avaient auparavant pratiquées et qui relevaient de l'usage. L'oppression des femmes s'est accrue.

Ainsi, dans les pays africains anciennement animistes et devenus chrétiens ou musulmans, on peut voir que, pendant les guerres où les viols de femmes ont lieu à une échelle considérable, ils sont accompagnés de tortures indicibles, sans que l'opinion s'en émeuve. Comme le disait le Dr Denis Mukwege, si on faisait aux hommes le dixième de ce qu'on fait subir aux femmes, cela fait belle lurette que les Nations Unies auraient pris le problème en main. Mais ça n'arrive qu'aux femmes, donc c'est un problème négligeable.

Ce qui est absolument affreux, c'est que pour ces femmes qui en sont les victimes, si être violées est une honte, c'est aussi une honte pour leur famille. Et, au lieu que ces femmes soient recueillies, protégées, soignées, consolées, elles sont chassées de la famille et généralement répudiées par leur mari. Elles ne sont plus « entières », mais « usées », « usagées », elles ont servi. Alors... si ça, ce n'est pas un rapport malade au corps, on peut se demander ce que c'est ! ●



1. Lire pages 12 à 15.

De libres citoyennes aux prises avec le voile

Trois rencontres parmi d'autres : une actrice féministe, une porte-parole en rupture de salafisme, et une « Mère Courage » de banlieue.

MANO SIRI

Certaines sont connues, d'autres moins, simples citoyennes en devenir ou en actes, qui ont compris que la première vertu civique est le courage. Elles s'appellent Darina Al-Joundi, Nadia Remadna, Nadine Al-Budair, Nasrin Abdallah, Henda Ayari, Fawzia Zouari, Djemila Benhabib, Zineb El Rhazaoui, Abnousse Shalmani, Maryam Faghih Imani... J'en ai choisi trois, qui luttent contre la fatalité et l'asservissement des femmes.

DARINA BRÛLE LES PLANCHES

Darina Al-Joundi, rencontrée en Avignon il y a deux ans, revenait présenter son spectacle, « *Ma Marseillaise* », mis en scène par Alain Timar au Théâtre des 3 Soleils.

Le contact était difficile, nous étions au beau milieu de l'opération menée par Tsahal contre le Hamas, et elle était à fleur de peau. Mais son spectacle, un monologue largement autobiographique d'une femme appelée Noun, est le récit d'une femme révoltée qui, obligée de quitter le Liban où elle est menacée en raison de sa liberté

« CE N'EST PAS RESPECTER UNE CULTURE QUE DE LA LAISSER PRIVER SES FEMMES DE LEURS DROITS LES PLUS FONDAMENTAUX. »



d'esprit, raconte le désir tenace de devenir française et la course d'obstacles vers la naturalisation. Engagée, féministe, elle brandit le drapeau de la liberté et de la dignité des femmes arabes avides de vie, qui se battent contre le port du niqab : une leçon de vie et de civisme à destination de tous ceux qui croient que c'est respecter une culture que de la laisser priver ses femmes de leurs droits les plus fondamentaux.

NADIA, MÈRE COURAGE DE SEVRAN

Nadia Remadna est une femme française, fondatrice de la Brigade des mères à Sevrans, une banlieue où

sevit la radicalisation. Elle vient de publier « *Comment j'ai sauvé mes enfants* », où elle explique avec humour ce long trajet de mère qui l'a menée à créer cette Brigade, « *pour que les jeunes fassent des études, pour devenir autre chose que dealer, bagagiste, terroriste ou aide à domicile* ». Quatre grands enfants qu'elle a élevés seule après avoir divorcé d'un mari autoritaire que son tyran de père avait « *choisi pour elle* ».

Ancienne médiatrice scolaire, elle s'occupe de familles et de femmes victimes de violences, et son livre est un appel à l'aide : « *Avant, on craignait que nos enfants tombent dans la délinquance. Maintenant, on a peur qu'ils deviennent des terroristes.* »

Mais elle refuse la culpabilisation des mères, qu'on lui a si souvent opposée : « *Je ne connais pas de mère démissionnaire. Ça n'existe pas. J'en connais des épuisées, des fatiguées, mais elles sont toujours prêtes à tout pour protéger leurs enfants. Il faut les aider. Être mère, déjà, c'est pas évident. Mais être mère en banlieue, c'est un défi permanent.* » Elles ont besoin de contrer le fatalisme qui les ronge, pas qu'on achète la paix sociale avec un communautarisme qui se pare d'un voile culturaliste : on ne dit pas assez aux jeunes « *combien elle est belle, la France où ils vivent* ».

HENDA, POUR LA LIBERTÉ DU VOILE ET DU LIBRE DÉVOILEMENT

Henda Ayari a porté le voile, volontairement, pendant dix-huit ans, par adhésion au salafisme. Aujourd'hui, à 39 ans, elle se détourne de ces pratiques rigoristes : sa lettre postée sur Facebook, « *Mon histoire avec le voile* », enflamme les réseaux sociaux. Elle s'explique : « *Je suis toujours musulmane et je suis pratiquante, malgré le fait que je ne porte plus le voile [...]. Si mon histoire peut aider d'autres femmes, j'en serais heureuse et fière. Je n'ai rien contre les femmes qui portent le voile, mais je refuse que certaines se permettent de vouloir l'imposer aux autres. Je ne dis pas aux femmes de retirer leur voile, contrairement à ce que disent certains esprits fermés, je leur conseille simplement de vivre comme elles le souhaitent, avec ou sans voile, ça ne regarde qu'elles... Mais il faut que cela soit leur choix et en aucun cas le choix d'un autre, d'un mari, d'une famille, d'une communauté* ». •

LIRE ET VOIR

- Darina Al Joundi : « *Ma Marseillaise* ». Ed. de l'Avant-Scène. Extraits du spectacle : <https://vimeo.com/97513616>

- Nadia Remadna : « *Comment j'ai sauvé mes enfants* ». 2016, éd. Calmann-Lévy

- Henda Ayari : <https://ldltunisia.wordpress.com/2015/12/30/henda-ayari-mon-histoire-avec-le-voile/>

Waleed Al Hussein, jeune Palestinien ayant fondé le Conseil des ex-musulmans de France, publie de nombreuses vidéos. Notamment : « *Elle a tout dit* », un dialogue sur le voile entre une mère et son fils salafiste : <http://bit.ly/1SMAIxF>

« *Nous avons envie de vivre* » : montage militant sur la condition des femmes musulmanes <http://bit.ly/1YtMBT>

CARNET

Le 10 juillet 2015, manifestation du collectif « Femmes sans voile » d'Aubervilliers. Paris, place de la République, <http://bit.ly/1WtCEKM>

Condition des femmes en pays d'islam

Contrairement à la vision stéréotypée que nous en avons, les droits des femmes ainsi que les pratiques, qui s'ancrent dans des origines diverses, connaissent de fortes variations d'un pays musulman à l'autre.

MICHEL ROTFUS



Un stéréotype domine les représentations de la situation des femmes dans les pays musulmans : celui de la femme enfermée dans la civilisation musulmane, unique et homogène, hors de l'Histoire, sans ancrage géographique particulier, et identique à elle-même depuis l'aube de l'islam. Derrière cette image on rencontre la théorie très controversée du « choc des civilisations⁽¹⁾ », désormais reprise par l'extrême droite raciste comme par certains idéologues⁽²⁾ qui s'érigent en spécialistes de l'islam, mais tout autant par les intégristes musulmans qui accusent les femmes musulmanes qui prétendent s'émanciper de leur assujettissement de s'occidentaliser et d'être traîtres à l'islam.

UNE RÉALITÉ JURIDIQUE DIVERSE ET EN ÉVOLUTION

Ce stéréotype occulte que les lois dites musulmanes varient d'un contexte à l'autre, qu'elles ont des origines diverses – religieuses, coutumières, coloniales ou laïques –, et qu'elles sont aussi bien produites ou reconnues par l'Etat qu'informelles, comme les pratiques coutumières qui varient elles-mêmes en fonction du contexte culturel, social et politique. De même, il occulte que ces lois sont diverses, alors qu'on les affirme également *islamiques*. Au moment où les intégristes promeuvent des projets législatifs liberticides et misogynes au nom de la *charia*, certains pays musulmans admettent l'égalité totale des conjoints dans le mariage, ne restreignent pas le droit au travail ou aux hautes fonctions de l'Etat pour les femmes, ou protègent l'intégrité physique des fillettes, tout en s'estimant en conformité avec l'islam.

DROIT DES FAMILLES ET MARIAGE

Les Constitutions de l'Algérie et de la Tunisie stipulent que les citoyens sont égaux devant la loi, que toute discrimination est proscrite, dont celles fondées sur le sexe. L'islam y est religion de l'Etat. Toutefois, le texte n'indique pas comment résoudre un conflit éventuel entre ces dispositions. En Algérie, un Code de la famille patriarcal, basé

sur une interprétation régressive des lois musulmanes, a été promulgué en 1984. Vivement combattu, il a été significativement amendé depuis. Au Bangladesh, la laïcité a été abrogée. Les dispositions sur l'égalité entre les citoyens et entre les sexes ont été limitées par des dispositions protégeant la liberté de religion. Les communautés

↑ Amman, juillet 2012. Cérémonie de mariage organisée pour 46 couples syriens et jordaniens.

« LA POLYGAMIE RESTE UN PROBLÈME DANS LES PAYS DE DROIT ISLAMIQUE COMME CHEZ LES POPULATIONS ÉMIGRÉES. »

religieuses ont gardé leurs lois de statut personnel. Les citoyens musulmans sont régis par le *Muslim Marriages and Divorces Act* de 1974, mais la *Common Law* héritée de la colonisation anglaise a été maintenue comme référence, si bien que les citoyens peuvent se marier selon la loi laïque, à condition de renoncer à leur foi.

Le Sénégal, démocratie laïque, garantit l'égalité de tous les citoyens, sans aucune distinction. La liberté de religion est protégée. Toute discrimination religieuse est interdite. Le code de la famille, qui s'applique à toutes les communautés, est largement inspiré du code Napoléon, mais il ménage les lois coutumières wolof et certains aspects des lois musulmanes (la dot, le devoir d'entretien dévolu au mari...). Seuls les mariages enregistrés dans le cadre du code de la famille sont reconnus.

MARIAGES FORCÉS ET DROITS DES PERSONNES

Pour les lois musulmanes, le mariage n'est pas un sacrement, mais un contrat entre époux. Le consentement est l'une des conditions de sa validité. Toutefois, quand ces lois sont fondées sur l'école de droit malékite, elles autorisent un *wali* (tuteur du mariage) à contraindre sa pupille au mariage, dans le cadre de l'*ijbar* (institution où le père ou le tuteur de la femme choisit l'époux en fonction des « intérêts supérieurs » de celle-ci). La revendication par les femmes de leur droit individuel au consentement est souvent perçue

UN RÉSEAU

Le réseau féministe *Women Living Under Muslim Laws* couvre plus de 70 pays. Son site publie une documentation exhaustive sur les femmes confrontées aux lois de pays musulmans ou aux usages de communautés musulmanes en pays laïcs. www.wluml.org/fr/node/5409



1. Elaborée par Samuel Huntington, en substitution des idéologies de la guerre froide.
2. Dans « *Penser l'islam* » (Grasset), Onfray reprend la thèse de Huntington sur le « choc des civilisations », tout en se revendiquant d'une gauche pacifiste.
3. Farida Shaheed et Aisha Lee Shasheed Karachi ; « *Our Great Ancestors* », Oxford University Press, 2011.

comme une violation du droit collectif communautaire et, au-delà, comme une remise en cause de l'ordre social. Elles sont accusées de privilégier les valeurs « modernes » ou « occidentales » contre les valeurs « traditionnelles » ou « musulmanes », dans l'ignorance que celles-ci évoluent. **En Tanzanie**, par exemple, la loi stipule qu'aucun mariage ne sera contracté sans le consentement librement et volontairement donné par chacune des parties, en spécifiant dans quelles conditions le libre consentement est supposé ne pas avoir été donné, et en prévoyant une peine d'emprisonnement de trois ans en cas d'usage de la force ou de l'intimidation pour en amener une personne à donner son consentement.

En République kirghize, forcer une femme à se marier ou l'enlever pour l'épouser constitue un délit.

Au Sénégal, un mariage sans le consentement des conjoints sera déclaré nul. Une action en nullité peut être exercée par toute personne qui y a intérêt. Le code pénal punit le mariage forcé.

En Tunisie, selon le Code du statut personnel, le mariage est déclaré nul sans le consentement des conjoints, qui doit être manifesté de manière indiscutable par un « oui » prononcé devant l'officier célébrant.

En Turquie, au titre de l'article 142 du code civil, la femme comme l'homme sont tenus de déclarer ouvertement leur libre arbitre devant l'officier des mariages. Il en est de même en **Ouzbékistan**.

LES FEMMES À LA CONQUÊTE DE LEURS DROITS

Cependant les situations sont inégales, voire contradictoires, et parfois dans un même pays. Ainsi, l'Algérie a connu des avancées incontestables en garantissant par la loi le caractère consensuel du mariage contre les mariages imposés, la disparition de la notion de chef de famille remplacée par la concertation entre époux ; mais la polygamie est maintenue, tout en étant soumise à des contraintes judiciaires.

La polygamie reste un problème dans les pays de droit islamique comme dans les populations musulmanes émigrées dans les pays démocratiques occidentaux.

Depuis des siècles, comme le montre le livre de Farida et Aisha Shaheed, « *Nos Grandes Ancêtres*⁽³⁾ », les femmes ont persisté à demander – et à obtenir parfois – le droit à l'éducation, la liberté de mouvement, la liberté économique et la disposition de leurs biens, le libre choix d'un mari, les différentes sortes de contrats avec leur futur mari – qui garantissent leurs différents droits d'épouse –, et même le droit de ne pas contracter mariage.

Pourtant, à l'heure actuelle, des forces religieuses et politiques fortement conservatrices luttent pour un retour à une législation et à des pratiques archaïques privilégiant les aspects les plus traditionnels. ●

Adonis, poète arabe contre le Coran

LE POÈTE SYRIEN ADONIS NE SE VEUT PAS « TOUT CONTRE », MAIS À 100 % CONTRE L'ISLAM ET CONTRE TOUTE RELIGION : CE CHAMPION DE LA LANGUE ARABE L'AFFIRME SANS AMBAGES DANS LES DEUX ENTRETIENS RAPPORTÉS CI-DESSOUS.

ALAIN DAVID

En août 2015, après les attentats de janvier, Adonis publie « *Violence et slam* », où il répond aux questions de la psychanalyste Houria Abdelouahed.

« JE NE POURRAI JAMAIS SOUTENIR UNE RÉVOLUTION QUI COMMENCE OU SE TERMINE DANS UNE MOSQUÉE. »

VIOLENCE

L'islam, développe Adonis, est extraordinairement violent. « *J'ai compté 80 versets sur la géhenne [...] ; le supplice et ses dérivés font l'objet de 370 versets...* » Viennent alors, sur tout un chapitre, des descriptions, tirées du Coran, de supplices atroces. Par exemple : « *Nous jetterons bientôt dans le Feu ceux qui ne croient pas à nos Signes. Chaque fois que leur peau sera consumée, nous leur en donnerons une autre, afin qu'ils goûtent le châtement...* » Certes, les autres religions ont leur part de cruauté. Mais dans la mesure où le Coran ne s'ouvrirait ni sur la liberté, ni sur la ré-

flexion du fidèle – ce qui s'incarne dans la philosophie occidentale –, l'évocation des supplices, loin de toute complaisance, signale le caractère étouffant d'un univers privé d'alternative.

POÉSIE ET FÉMINITÉ. FLORILÈGE

Quelle serait l'alternative ? Pour Adonis elle porte un nom : la poésie. La poésie est liberté, la poésie est féminité, « *poétiquement parlant, l'univers est une féminité* » (p. 78). « *Il existe une grande affinité entre la poésie et la féminité. L'islam [...] a transformé la sexualité et a islamisé la féminité.* » (p. 82). « *Le pire, c'est que les révolutionnaires*

arabes et musulmans cessent d'être révolutionnaires dès que l'on fait miroiter la question de la femme. Les révolutionnaires deviennent comme les fondamentalistes » (p. 87).

« Il n'existe pas aujourd'hui dans la langue arabe de termes pour dire : sexisme, machisme, misogynie. Je répète : la femme est vue comme passive, dans la vie comme dans la sexualité » (p. 92). « Cette phrase d'Ibn Arabi : "Tout lieu qui n'accepte pas le féminin ne compte pas" » (p. 105). « Le premier ennemi de la femme, ce n'est pas l'homme, c'est la religion. Surtout la religion monothéiste et, au sein du monothéisme, l'islam » (p. 106).

LA POÉSIE ARABE CONTRE L'ISLAM

On objectera à ce florilège qu'il y a pourtant des penseurs en islam, et une poésie, Adonis l'ignore-t-il ? La réponse constitue l'argument même de ce livre d'entretiens : il y a des penseurs, oui, mais ils sont à peine musulmans ; il y a une poésie, oui, mais elle ne doit rien au Coran : « La langue du Coran est belle mais impersonnelle [...] La poésie arabe existait avant le Coran, et celle qui persiste ne doit rien au Coran ; aucun poète ou écrivain arabe n'a essayé d'imiter la langue coranique » (p. 40).

Ce parti pris correspond à une exigence infinie, mallarméenne – si j'ose cette référence –, celle de donner « un sens plus pur aux mots de la tribu » : autrement dit, un sens qui aurait surmonté le drame du langage où les mots, parce qu'ils disent ceci ou cela, n'échappent pas au caractère anecdotique de ce qu'ils disent. Les mots de la



© Hamid Krichel

langue religieuse, en contrepartie, prétendent dire Dieu, et s'investissent d'autorité de la plus haute Nécessité. Pourtant, cette Nécessité n'est que celle de la violence.

La vraie nécessité – Adonis le développe dans un recueil qui constitue un tournant dans son œuvre, « Le Fixe et le Mouvant Ath-Thâbit wa'l - mutahanwwil » – provient du travail sur la langue, ce travail consistant à se soumettre poétiquement à ce qui est mobilité (Adonis rendant ici hommage à Héraclite) : mobilité qui se prononce « liberté », « philosophie », « féminin », « poésie », « mystique », « altérité ». Ces mots sont au principe de la poésie d'Adonis, ceux de sa déconstruction radicale de la religion, afin de rendre, contre l'islam, la culture arabe à elle-même. ●

Dans une interview au quotidien allemand « Die Welt », en février 2016, Adonis interroge les printemps arabes : « A quoi bon remplacer une oppression par une autre ? »

Adonis. Je me suis toujours déclaré, avec résolution, pour le changement. Mais celui d'une société moderne qui émancipe les femmes de la sharia [...]. A quoi bon remplacer une oppression par une autre ? [...]

« **Die Welt** ». Vos collègues écrivains vous ont violemment critiqué pour la tiédeur de votre engagement. Mais aujourd'hui, les grandes espérances d'alors ne semblent pas avoir été remplies.

A. J'ai eu d'emblée des doutes en voyant comment l'Europe et les Etats-Unis, ainsi que le Qatar et l'Arabie saoudite, interféraient [...] La démocratie... L'Europe et la démocratie ? Certes ! Mais le progrès, une société arabe moderne ? Non, cela contredirait trop d'intérêts [...] Il y a une autre raison à ma réserve : je ne pourrai jamais soutenir une révolution qui commence ou se termine dans une mosquée.

D.W. Un Etat influencé par la religion serait incompatible avec la démocratie ?

A. La religion n'est jamais, à mes yeux, la solution d'un problème, elle est le problème.

D.W. Vous écrivez qu'une dictature religieuse est pire qu'une dictature militaire.

A. Une dictature militaire ne contrôle que les corps, une dictature religieuse s'empare aussi des âmes.

D.W. Goethe a écrit : « On ne doit plus séparer l'Orient et l'Occident » [...] Toute votre vie se passe entre ces deux cultures [...] Vous sentez-vous apatride ?

A. Non, tout au contraire. Chez Homère, Ulysse, l'éternel voyageur, a toujours représenté pour moi un signe de libération. ●

BIO EXPRESS

Houria

Abdelouahed est psychanalyste, maître de conférence à Paris-Diderot (collègue de Fethi-Benslama), engagée dans le combat féministe. Elle est l'auteure de « Figures du féminin en islam » (2012, aux PUF) et traductrice d'Adonis.

BIO EXPRESS

Ali Ahmad Sa'ïd

est né en 1930 à Quasabine, près de Lattaquié, en Syrie. En 1947, sous le pseudonyme d'Adonis, il envoie des poèmes à un journal de Lattaquié, qui les publie. Ayant pris la nationalité libanaise, il enseigne à l'université de Beyrouth. En 1982, il donne des cours au Collège de France à l'invitation d'André Miquel et d'Yves Bonnefoy, et s'installe à Paris partir de 1985. Nombreuses distinctions, *visiting professor* à Georgetown, à Genève, nombreux prix de poésie, dont le prix Goethe en 2011. Archives déposées en 2011 à l'Imec.

A LIRE

Parmi les publications en français d'Adonis : – « Chants de Mihyar le Damascène » (Actes Sud, 1983), 2002, « Poésie » Gallimard ; – « Chronique des branches » (2012, La Différence) ; – « Al Kitâb, I, II, III » (2007, traduction Abdelouahed, 2013 et 2015).

La leçon polyphonique de dix-huit femmes de Villeurbanne

DES MILITANTS DE LA LICRA RHÔNE-ALPES ONT RÉALISÉ UNE ÉTUDE INTITULÉE « ENSEMBLE ET DIFFÉRENTES. DES FEMMES DE VILLEURBANNE RACONTENT ».

Pendant plusieurs années, la Licra Rhône-Alpes a enregistré les agressions antisémites perpétrées à Villeurbanne, et nous avons saisi la justice quand c'était possible. Nous avons aussi alerté nos partenaires, qu'ils soient politiques, représentants de l'Etat ou des institutions concernées par ces violences antisémites. Nous voulions aussi comprendre pourquoi une commune qui avait été le symbole de l'intégration des populations étrangères pendant des années surmontait les difficultés normales liées aux confrontations de cultures, de traditions parfois conflictuelles, car en dépit de ces difficultés, l'intégration fonctionnait.

Comment pouvait-on expliquer les violences actuelles : certes la communauté juive est aujourd'hui très « visible » à Villeurbanne, mais ces violences nous semblaient traduire d'autres évolutions.

C'est pourquoi nous avons lancé ce processus d'enquête en 2013, en prenant le parti d'une démarche originale : s'adresser à des femmes, mères de famille, en « qualifiant » 18 personnes aux sensibilités différentes, mais toutes soucieuses de la dégradation du vivre ensemble. Enfin, nous avons choisi de dépasser les comptes rendus d'entretiens bruts au sein d'un groupe de travail associant les femmes volontaires et des militants de la Licra. Il a fallu une quinzaine de réunions de travail pour dégager des constats, des lignes de forces. J'en reprendrai deux :

- L'affrontement entre les parcours de vie et les discours sur les origines. Il existe une profonde rupture entre celles qui souhaitent transmettre une histoire familiale, des pratiques issues de leur culture héritée, et celles qui s'inscrivent dans le discours des origines, sans lien avec leur histoire familiale ;

- Le rôle intégrateur de l'école, désormais mis à mal. Tous les enfants d'un quartier se retrouvaient à l'école de la République. Aujourd'hui, du fait de la ghettoïsation ou des pratiques d'optimisation des parcours scolaires des enfants, ou encore du choix d'écoles confessionnelles, cette rencontre des enfants avec la différence se réduit, et les solidarités enfantines se construisent plutôt dans l'entre-soi.

Mais ce travail est plus riche que ces deux extraits. Nous publions ci-contre la préface que Danielle Linhardt a écrite pour ce livre, qui en donne un premier aperçu.

ROGER BENGUIGUI

Villeurbanne, la place Lazare-Goujon après rénovation et le quartier des Gratte-Ciel.



LES AUTEURS

Frédéric Abécassis, historien, enseignant-chercheur à l'ENS de Lyon, est membre du Laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes ;

Roger Benguigui est ancien président de la Licra Rhône-Alpes, où ce projet a pris forme.

Francine Kahn est écrivain, **Éliane Benbanaste** est enseignante, **Martine Benguigui** est militante de la Licra.



Ce texte relativement court présente la grande richesse de nous entraîner, au-delà des stéréotypes et des points de vue convenus, sur la trace de ceux et surtout celles qui, au cœur de Villeurbanne⁽¹⁾, sont confrontées aux tensions et frictions de communautés qui peinent à vivre ensemble. Il nous donne à voir ce qui se cache derrière ces mots galvaudés : « immigration, première, deuxième, troisième génération », « intégration », « communautarisme » : ici, en l'occurrence, des femmes arrachées à leur pays, à leur histoire, en apesanteur culturelle et sociale, mais décidées coûte que coûte à faire une vie, pour elles-mêmes et les leurs.

A faire avec leurs nouvelles assignations identitaires, et même à en tirer le meilleur. Les femmes dont il s'agit ici ne sont peut-être pas représentatives, mais elles nous apprennent beaucoup sur le monde dans lequel elles vivent.

Elles sont en passe de s'agréger aux classes moyennes, au prix de stratégies d'adaptation qui forcent l'admiration tant elles s'inscrivent dans un esprit d'ouverture et de respect des nouvelles règles du jeu qu'on leur a imposées.

Pourtant, elles sont parties prenantes, du moins pour certaines d'entre elles, d'un processus de repli identitaire, en confiant leurs enfants non plus à l'école publique mais aux écoles privées confessionnelles. Elles alimentent de ce fait un processus de communautarisation, en tournant le dos à une école publique qu'elles trouvent désormais inapte à transmettre les valeurs mêmes de la République, en raison de la ghettoïsation qui caractérise certains territoires.

L'EXPLOSION IDENTITAIRE DE L'ANCIENNE « CITADELLE ROUGE »

Villeurbanne, autrefois surnommée la « citadelle rouge » car la dimension politique et un fort sentiment d'appartenance à la classe ouvrière y facilitaient l'intégration de migrants venus d'horizons divers, est devenue la « Petite Jérusalem », avec une concentration de juifs qui quittent les banlieues lyonnaises. Mais elle est devenue également un lieu d'institutionnalisation de l'islam sur fond de tensions liées au conflit du Moyen Orient.



Ce petit texte relate en quelque sorte le processus par lequel se forme le piège communautariste, renforcé malgré elles par des femmes, des mères, en quête d'ascension sociale pour leurs enfants. Il s'appuie sur une démarche d'enquête à l'initiative de la Licra Rhône-Alpes, en raison d'un climat de violence régnant à Villeurbanne, devenue l'une des villes qui concentre le plus d'agressions antisémites. L'idée se forme de mener l'enquête auprès des habitantes pour les questionner dans leur rôle de mères qui élèvent des enfants dans cette banlieue après avoir fait un travail d'intégration personnelle.

UNE DÉMARCHE QUALITATIVE ET INTERACTIVE

Recourir à la recherche et à l'enquête en cas de peur, d'angoisse, dans un contexte troublé et lourd de tensions, est une démarche qui mérite attention. Qui plus est lorsqu'il s'agit d'essayer de décrypter ce qui se nomme racisme, antisémitisme. La démarche interpelle d'autant plus qu'elle est menée par des femmes auprès de femmes. Par des militantes de la Licra (Francine Kahn, Eliane Benbanaste et Martine Benguigui) auprès d'autres femmes (dix-huit) qui sont juives, musulmanes, catholiques, pratiquantes comme non pratiquantes, ou athées.

Démarche courageuse qui va interroger le communautarisme, cette réalité dérangeante dans notre République.

A ces femmes, les enquêtrices demandent de se pencher sur leur trajectoire, leur rapport à l'école, la culture, les valeurs qu'on leur a transmises et qu'elles ont à cœur de transmettre pour tracer la « *fabrique de la citoyenneté* », le rapport à l'autre et au religieux.

Une sorte de collectif se crée grâce à l'enquête, puisque chacune des femmes interviewées a accès aux entretiens des autres, qu'elle pourra rencontrer. De huit à douze d'entre elles se réuniront une quinzaine de fois.

La transmission de la culture d'origine (un pilier dans un monde où tout change si vite) est au centre des préoccupations de ces femmes, mais

au même titre que le souci de s'enraciner dans les valeurs républicaines françaises qui leur ont permis d'arriver là où elles en sont.

TRANSMISSION ET INTÉGRATION

Même si ces femmes sont nombreuses à y avoir souffert de discrimination de classe et « d'origine », l'école publique française représente pour elles, qui sont quasiment toutes des femmes actives professionnellement, un pilier fondamental de la citoyenneté française, synonyme de mixité et d'ouverture. Aussi la décision, pour certaines d'entre elles, de mettre leurs enfants en école confessionnelle n'est rien moins qu'évidente.

Mais plus surprenant encore, c'est par le biais, souvent, de la scolarisation religieuse de leurs enfants que les mères vont se tourner vers la langue et la religion de leur origine. « *Nous, les*

« A TRAVERS LEURS ENFANTS, CES MÈRES ONT DÛ SE REPOSER LA QUESTION DES VALEURS D'INTÉGRATION ET DE TRANSMISSION... ».

mères, nous avons fait sauter les verrous », dira l'une d'entre elles (en parlant de son parcours personnel et de son ascension sociale) ; pourtant par le biais de leurs propres enfants, ces femmes contribuent à en réinstaller certains.

Même pour celles qui n'ont pas franchi le pas de la scolarisation confessionnelle de leurs enfants, la question se pose désormais comme un choix bien réel. Dans ce monde violent, où leurs enfants ont pu connaître à l'école des agressions racistes, antisémites, la religion « *apaise* », disent certaines.

LE RECOURS AUX ÉCOLES « PRIVÉES »

« *C'est par les enfants que la religion advient aux familles* », peut-on lire dans le livre. Dans cette jolie formule, on comprend qu'avec les enfants se pose la question fondamentale de la morale, des valeurs à transmettre, de la continuité à assurer avec les origines, même si on veut jouer la carte de l'intégration.

C'est peut-être parce qu'il n'y a pas d'autres lieux ou moments où assurer cette continuité, cette passerelle entre passé et avenir, que les choses se présentent ainsi...

C'est ce que semblent penser les auteur(e)s à la conclusion de ce livre, lorsqu'elles suggèrent que l'école devrait enseigner les histoires des migrations comme des parcours d'acteurs. C'est déjà engagé, observent-elles, mais cela devrait être plus développé. Les parents et grands-parents devraient y être associés pour parler de leur histoire, de leur parcours de vie et d'exil, et ce dans le cadre d'un projet pédagogique de l'école.

Ce livre est ainsi comme une petite pelote de laine dont on peut tirer les nombreux fils pour tenter de comprendre les défis du vivre ensemble. L'enjeu est d'importance et la démarche est à saluer. ●

PRÉFACE DE DANIELE LINHARDT

REPÈRES

« *Ensemble et différentes. Des femmes de Villeurbanne racontent* ».

Par Francine Kahn, Eliane Benbanaste, Martine Benguigui, Frédéric Abecassis, Roger Benguigui : . Ed. Le Bord de l'eau, 116 p., 5 euros. En librairie ou à la Licra, 42, rue du Louvre, 75001.



! La sociologue Danièle Linhardt, auteur de la préface de « *Ensemble et différentes* ».



1. Villeurbanne, cité d'immigration, parfois érigée en modèle du creuset français, est aujourd'hui une des villes de France marquée par des actes antisémites.

2. Danièle Linhardt est sociologue, directrice de recherches au CNRS, enseignante à Paris Ouest Nanterre. Elle est notamment l'auteur de : « *La Comédie humaine du travail : de la déshumanisation taylorienne à la surhumanisation managériale* », 2015, Ed. Eres ; « *Perte d'emploi, Perte de soi* », 2009, Ed. Eres ; « *Travailler sans les autres* », 2009, Ed. du Seuil.

La discrimination frappe aussi en prison

Les inégalités hommes-femmes sont aussi à l'œuvre dans l'univers carcéral. Locaux réduits, accès limité aux soins et aux loisirs, les détenues font l'objet de différences de traitement au quotidien, qui les préparent bien mal à leur réinsertion.

ALAIN BARBANEL



© Jane Evelyn Atwood / Agence Vu

↑ Centre pénitentiaire de femmes. Droit de visite pour les couples incarcérés dans deux sections différentes de la même prison.

À LIRE

Isabelle Rome : « Dans une prison de femmes », préface de Robert Badinter. 2014, Ed. Du Moment. Une juge en immersion dans une prison, c'est le pari réalisé par Isabelle Rome, qui a visité pendant plusieurs mois des femmes emprisonnées à la maison d'arrêt de Versailles.

www.cglpl.fr, rubrique rapports, recommandations et avis publiés au « Journal officiel », dont celui relatif à la situation des femmes privées de liberté, paru le 18 février 2016.

« Les inégalités qui frappent les femmes détenues sont de nature à alimenter chez certaines un sentiment d'injustice et de discrimination auquel il faut être attentif dans le climat de radicalisation qui touche les établissements pénitentiaires. » Adeline Hazan, Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté (CGLPL), tire la sonnette d'alarme à propos de la situation des femmes incarcérées. L'avis du 26 janvier 2016, publié au « Journal officiel » au prix d'un travail d'enquête réalisé sur le terrain auprès de 900 femmes privées de liberté, fait froid dans le dos. « On pouvait penser qu'étant très minoritaires, les femmes seraient mieux traitées. C'est exactement le contraire. On fait moins pour elles parce qu'elles sont moins nombreuses que les hommes ! », déplore l'ancienne maire socialiste de Reims, nommée à ce poste d'observatrice depuis juillet 2014. Première cause de discrimination : les femmes souffrent davantage de la rupture du lien familial du fait du maillage territorial déséquilibré des établissements susceptibles de les accueillir, la plupart d'entre eux étant implantés dans la moitié nord de la France. « Les femmes sont souvent éloignées de leurs proches, parfois à plus de 1 000 kilomètres, ce qui porte atteinte à leur droit au maintien des liens familiaux. Sur les 43 maisons d'arrêt ou centres pénitentiaires, seuls Fleury-Mérogis et Rennes sont entièrement réservés à l'accueil des femmes », souligne Adeline Hazan,

qui pointe les risques d'aggravation de la surpopulation carcérale, déjà alarmante.

Un déséquilibre qui se traduit aussi par une limitation de l'accès des femmes aux aménagements de peine ou à une gestion individualisée de leur détention. Un exemple frappant : faute d'espaces dédiés, les détenues mineures partagent souvent leurs quartiers avec des adultes, ce qui n'est guère favorable à une réinsertion, alimentant là encore le risque de « durcissement », tandis que les hommes mineurs font, eux, l'objet d'un suivi spécifique. En France, un seul CEF (Centre éducatif fermé) est réservé à l'accueil des mineures...

UNE SEULE VISITE MÉDICALE PAR MOIS

La non-mixité des lieux et des activités, censée éviter les risques de harcèlement ou d'atteinte à la dignité des détenues, a pour conséquence inédite de restreindre l'accès des femmes aux unités sanitaires, aux zones socio-culturelles comme les bibliothèques ou les terrains de sport. Dans certains établissements, les femmes ont droit à une visite médicale par mois, contre une par semaine en moyenne pour les hommes.

Moins nombreuses, elles disposent aussi de locaux plus petits, d'intervenants moins nombreux et d'équipements plus sommaires. Ceci vaut aussi pour les lieux de culte, dont les femmes sont

souvent privées, faute de place ! « Pourtant il est démontré que la mixité, avec les précautions d'encadrement d'usage, permet de se reconstruire par le développement de la notion d'altérité, les filles tirant souvent les garçons vers

LES FEMMES REPRÉSENTENT 3,2 % DE LA POPULATION CARCÉRALE. 5 À 6 % SONT DANS DES CENTRES ÉDUCATIFS FERMÉS (C.E.F.). LES JEUNES FILLES CONSTITUENT 6 % DES MINEURS.

le haut », commente Adeline Hazan. A preuve, l'expérimentation, au centre pénitentiaire de Bordeaux-Dranguignan, d'un atelier de travail hommes-femmes est perçue comme une avancée positive par les intéressées. « Ça nous rapproche du monde extérieur, dehors, c'est mixte ! Cela met un peu de normalité au quotidien », se félicitent-elles. Le droit au travail sans discrimination pour les femmes à l'intérieur des prisons étant, pour le CGLPL, la meilleure façon de « préparer les détenus aux conditions de la vie professionnelle normale ». Adeline Hazan ne désespère pas que cet avis fasse enfin bouger les choses. Il y a dix ans, une commission sénatoriale s'était penchée sur la question. Depuis, rien n'a changé... ●



Bamako, 2007. Opération d'une fillette suite à une complication liée à l'excision.

Mutilations sexuelles : état des lieux

Propres à certaines régions nilotiques et sahéliennes, les pratiques barbares de mutilations sexuelles féminines, dont l'excision, sont en diminution en France, mais pas disparues.

HÉLÈNE BOUNIOL

La loi française interdit les mutilations sexuelles féminines, considérées comme des maltraitements sur enfants, et punit parents et exciseuses d'une peine d'emprisonnement et d'une amende. Associée aux contrôles effectués par les organismes de Protection maternelle et infantile (PMI), cette loi a entraîné une diminution importante de ces actes dans l'Hexagone. Toute observation d'une mutilation doit obligatoirement être signalée au procureur et entraîne la suspension des allocations familiales.

UNE PRESSION FAMILIALE ET TRIBALE

Les médecins formés à affronter cette situation sont peu nombreux. La pénalisation de ces actes et l'information dispensée dans certains secteurs médicaux incitent de nombreuses femmes vivant en France à ne pas faire pratiquer ces gestes sur leurs enfants. La pression familiale et sociale reste pourtant très forte

alors que, dans certaines familles, une petite fille doit obligatoirement se marier dans sa communauté, où ce geste est obligatoire.

Le contrôle médical s'arrête à 6 ans, et les Mairies recommandent généralement aux médecins scolaires de ne pas pratiquer d'examen des parties génitales des fillettes, pour ne pas heurter des parents qui se sentent stigmatisés. Ceux-ci, de religions diverses(1), essentiellement issus d'Afrique, de certains pays arabes et même d'Inde, réussissent à faire réaliser cet acte en envoyant l'enfant chez les grands-parents, « au pays ».

Ces mutilations sont très douloureuses et induisent des problèmes médicaux immédiats, ainsi qu'un risque de mortalité lors des accouchements.

EXCISIONS ET INFIBULATIONS

Elles sont classées en quatre types, selon leur ordre de gravité : l'excision du prépuce clitoridien, systématique, peut être associée à la section

partielle ou totale des petites lèvres et à un rétrécissement vulvaire appelée infibulation.

Sauf en cas d'apparition d'un problème pendant la croissance, aucun médecin ne surveille ces petites filles sur ce plan.

Plus tard, l'accouchement devra être pratiqué par un obstétricien formé à la chirurgie.

Le bébé peut aussi avoir des lésions liées à la mutilation, et l'OMS souligne qu'elle fait augmenter le risque de mortalité néonatale.

Si la chirurgie réparatrice s'est beaucoup développée en France, elle se fait presque toujours en l'absence du mari.

Le Dr Gada-Hatem, chef du service d'obstétrique à l'hôpital La Fontaine, à Saint-Denis (93), qui s'occupe exclusivement de ces patientes, a créé à côté de l'hôpital « la Maison des femmes ».

La prévention devrait intervenir dès l'école, mais la peur de dénoncer un phénomène dit « culturel » constitue un frein important.

Il faudrait pourtant rappeler qu'aucune religion ne préconise ces mutilations. Au contraire, au cours des siècles, de nombreuses légendes bénéfiques pour la conception, la santé en général, se sont forgées.

Plusieurs associations sont dédiées à la prévention, à l'orientation médicale et juridique, pour venir en aide à ces femmes blessées, dès lors qu'elles entrent dans une démarche active. ●

**ON DÉNOMBRE EN FRANCE
53 000 FEMMES EXCISÉES.**



1. Des communautés chrétiennes du Ghana ou du Togo, du sud du Nigeria, du Burkina Faso, du Kenya, de l'Afrique de l'Est en général et des coptes en Egypte pratiquent les mutilations sexuelles, ainsi que des communautés musulmanes.

En 2008, plus de 90 % des Egyptiennes en âge de procréer ont subi une excision.

Ni le Coran, ni aucun texte « sacré » ne prônent l'excision. Certains salafistes d'origine malékite recommanderaient pourtant des formes de « circoncision féminine » (kifad).

De la prévention scolaire à la chirurgie réparatrice

En France, malgré la pénalisation des excisions, 53 000 femmes excisées sont dénombrées. Ce n'est souvent que lors d'un accouchement que ces actes, très douloureux et dangereux pour la santé de la femme et du bébé, sont observés. Les excisions sont pratiquées essentiellement lors d'un retour de la petite fille dans son pays d'origine. Les conséquences de ces mutilations sexuelles peuvent aller jusqu'à la mort. Cependant, pas de prévention dans les écoles par peur de stigmatiser les familles concernées. Seules des associations enseignent les risques.

La France pratique surtout une chirurgie réparatrice fonctionnelle.

Ces Iraniennes qui sapent l'ordre islamiste

Dans la République islamique d'Iran, version chiite d'un pouvoir d'Etat intégriste islamiste, la condition des femmes frôle l'absurde. Leur résistance cristallise l'échec d'un régime dans l'impasse.

CHAHLA CHAFIQ, ÉCRIVAINNE, SOCIOLOGUE



© Isabelle Esbraghi / Agence Vu

Mono sourcil.

BIO EXPRESS

Chahla Chafiq est une écrivaine et une sociologue d'origine iranienne. Militante de gauche, elle doit fuir le régime de Khomeiny, en 1983, et s'exile en France. Elle y a publié différents ouvrages pour analyser la dimension totalitaire de l'islamisme en tant qu'idéologisation de l'islam. Son dernier essai, « *Islam politique, sexe et genre* », aux PUF, a emporté le prix Le Monde de la recherche universitaire. www.chahlachafiq.com

« LE DROIT DE VIVRE » REMERCIE CHAHLA CHAFIQ POUR CET ARTICLE QUI FAIT LE POINT SUR LA SITUATION DES FEMMES IRANIENNES.

Dans ce pays de plus de 78 millions d'habitants dont 32 % ont moins de 25 ans, la proportion des filles à l'université est de 50 %. Dans toutes les couches sociales, des millions de femmes actives exercent les métiers les plus divers. Dans le champ artistique et littéraire aussi, le nombre de femmes ne cesse d'augmenter.

Pourtant une femme est considérée, par la loi en vigueur, fondée sur la charia, comme la moitié d'un homme. Le code de la famille accorde des droits supérieurs à l'homme dans le divorce et la garde des enfants, et lui ouvre un vaste champ de liberté sexuelle par l'autorisation de la polygamie et, pour les chiites, du « mariage temporaire ».

La part d'héritage des femmes est deux fois moindre que celles des hommes. Et, dans le code pénal inspiré par la loi du talion, agresser ou tuer une femme coûte pénalement deux fois moins qu'agresser ou tuer un homme.

LA MANIPULATION DU SACRÉ

La condition des femmes cristallise la nature antidémocratique du système du pouvoir iranien, qui met l'Etat sous tutelle religieuse (*velayat-e faqih*). Au nom de l'islamité de la société, les discriminations sont légitimées, non seulement entre non-musulmans et musulmans, mais aussi parmi les musulmans : entre chiites et sunnites, entre femmes et hommes. Les libertés politiques et individuelles sont piétinées sous prétexte de chasteté du corps social. Le contrôle de la sexualité féminine en constitue le pilier central. Symbolisé par l'obligation du port du voile, ce contrôle est relayé par des mesures de non-mixité. Par exemple,

« TOUTES LES LIBERTÉS SONT PIÉTINÉES SOUS PRÉTEXTE DE "CHASTÉTÉ" DU CORPS SOCIAL. »

l'interdiction pour les femmes d'exercer le chant et la danse dans un espace mixte, et la surveillance dans l'espace public des tenues et comportements jugés anti-islamiques, qui sont sanctionnés. Ces mesures permettent en fait de généraliser le contrôle répressif sur les individus et de préserver la sûreté du pouvoir.

L'ÉCHEC DU PROJET ISLAMISTE

Malgré toute la propagande et la répression, le projet islamiste rencontre un échec flagrant. Bien que l'Iran soit un pays riche grâce à ses ressources en pétrole et en gaz naturel, le fossé entre riches et pauvres s'est considérablement creusé sous le régime islamiste. La progression criante de la corruption rend caducs les slogans moraux des islamistes, que le développement visible des maux sociaux (notamment prostitution, toxicomanie) discrédite.

Dès les années 1990, cette crise profonde fait apparaître, au sein du régime, des conflits entre réformateurs et conservateurs. Dans un contexte de répression de toute opposition séculière, la société civile n'a cessé de puiser dans ces conflits pour trouver une marge de manœuvre contre l'ordre islamiste, en décalage total avec les souhaits de la majeure partie de la population.

Des mouvements féministes naissent parmi les nouvelles générations, comme la campagne lancée en 2006, « Un million de signatures pour l'abrogation des lois discriminatoires envers les femmes », néanmoins affaiblie par une répression sévère, qui a conduit à l'exil plusieurs de ses leaders.

Du fait des vagues d'exil successives depuis trois décennies, la diaspora iranienne s'étend. Les femmes prennent activement part à ses activités politiques et culturelles. Les réseaux sociaux permettent un dialogue constant entre l'intérieur et l'extérieur. Les mesures de la censure du régime iranien peinent à anéantir cet élan. ●

“Much Loved” : ce Maroc que les Marocains ne sauraient voir...

Après son interdiction au Maroc, le film du réalisateur franco-marocain Nabil Ayouch était projeté en avant-première, en juin 2015, dans quelques salles françaises.

KAREN BENCHETRIT

Une censure décrétée sur la base de la rumeur et d'une version non montée, piratée sur le Net, par le gouvernement marocain, jugeant l'œuvre « gravement outrageante pour les valeurs morales et la femme marocaine, atteinte flagrante à l'image du royaume ».

C'est dire si l'actrice Loubna Abidar, figure de proue de « Much Loved », n'a cessé d'essuyer des torrents de boue et de haine, orchestrés par les médias marocains. Jusqu'à être rouée de coups et gravement blessée au visage par de jeunes gens ivres, le 5 novembre dernier, alors qu'elle marchait dans la rue à Casablanca.

Depuis elle vit en France, où elle est arrivée en catastrophe au lendemain de l'agression, couverte d'ecchymoses, laissant sa fille de 6 ans avec son mari. « Au Maroc, mon nom est devenu synonyme de pute. On dit aux petites filles : “Tu finiras comme Abidar” », a-t-elle raconté. Dans les médias marocains et sur les réseaux sociaux, les insultes n'en finissent plus. « Une vieille actrice a écrit qu'il fallait me brûler dans une chambre à gaz... Une chanteuse, qu'elle regrettait que mes agresseurs ne m'aient pas jetée dans un fossé, où trois pitbulls m'auraient dévorée. »

LA PROSTITUTION... OFFICIELLEMENT INEXISTANTE AU MAROC

Trainée en justice depuis des mois dans son pays, accusée d'inciter les jeunes filles à se prostituer, l'actrice n'a jamais caché sa fierté d'avoir osé incarner Noha, l'une des quatre prostituées mises en scène par le talentueux réalisateur franco-marocain. « D'abord recrutée comme conseillère artistique pour aller à la rencontre de prostituées, chargée du casting, je me suis dit que c'était moi qui devais défendre le rôle, qu'elles étaient des femmes comme moi, qu'on était sœurs. »

La comédienne a tout fait pour décrocher le rôle quand elle a appris que Nabil Ayouch préparait un film pour parler de ces femmes, loin de tout misérabilisme. Et, de fait, « Much Loved » montre avec beaucoup de dignité le quotidien de prostituées qui s'entraident, et leurs clients, riches Saoudiens, touristes français et marocains.

Nommée pour sa magnifique interprétation au César de la Meilleure Actrice, Loubna Abidar est née dans une famille pauvre : un père amazigh – « ce sont les Arabes qui nous appellent les Berbères, ça veut dire barbare... » –, sans travail, et

une mère arabe qui vivait de ménages à Marrakech (où le film a été tourné), dans un quartier où la prostitution, officiellement inexistante au Maroc, était visible. « Ne parle pas à ces femmes, elles vont en enfer », lui disait-on alors qu'elle n'était encore qu'une enfant. « J'écoutais leurs conversations au hamman, à la boulangerie. Pour moi, ce sont des femmes très généreuses, qui n'imaginent pas forcément une autre issue pour subsister. C'est très compliqué au Maroc, où l'insulte “sale pute” pleut dès qu'on se refuse à un homme qui vous drague dans la rue... alors qu'on porte la burqa ! » Loubna raconte aussi comment elle-même a été « donnée » à un Français de quarante ans son aîné, quand elle avait 16 ans. « Je n'en avais pas conscience à l'époque, mais je considère que j'ai été vendue, comme cela arrive finalement souvent. Le monsieur vient, se présente à la famille, donne une somme d'argent avec un peu d'or, et l'affaire est faite... Nous nous sommes installés à Paris, il m'a appris à lire, à écrire, il m'emmenait au cinéma... il m'a éduquée », confie Loubna.

Elle le quitte quelques années plus tard, retourne au Maroc où elle danse pour des touristes dans des fêtes privées, en Europe aussi. « Au Maroc, danseuse veut dire prostituée. Dès qu'une femme fait la paix avec son corps, elle est accusée de le monnayer.

Aujourd'hui, la courageuse et grande interprète peut s'enorgueillir de voir le film salué un peu partout et projeté jusqu'à Hollywood⁽¹⁾, dans le plus grand festival du film français au monde. ●

« NE PARLE PAS À CES FEMMES, ELLES VONT EN ENFER »



1. Le 20 avril 2016.



Portraits de femmes

Elles ont grandi en Iran, en Turquie ou en Egypte. Aujourd'hui, elles continuent leur combat, souvent en exil, loin de chez elles.

FILLE DE...



© Mantas Grigaliunas

Maryam Faghih Imani est fille d'ayatollah : elle a grandi dans une famille qui appartient à la classe dirigeante et a fui l'Iran pour pouvoir faire des études supérieures. Elle habite aujourd'hui Oslo, où elle a créé le Centre pour la diplomatie culturelle et le développement, qui travaille à jeter des ponts entre jeunes Iraniens et Israéliens.

On peut lire l'excellent article de Joëlle Hansel sur : <http://bit.ly/1qjJVGm>

MANO SIRI

ABSURDES "BARBUS" ET "CORBEAUX"

Abnousse Shalmani, née à Téhéran en 1977, se révolte, petite fille de 6 ans, contre le port le voile qu'on veut lui imposer à l'école, en se dénudant. Se soumettre aux exigences des « *barbus* » et autres « *corbeaux* » lui paraît absurde. Son père l'approuve et, pour fuir brimades et contraintes, la famille s'exile à Paris.

Elle est l'auteur de « *Khomeiny, Sade et moi* » (2014, Grasset). On peut lire son témoignage sur : <http://bit.ly/1SJArAg>

M.S.



© JF PugaGrasset

UNE GRANDE VOIX DE L'ÉGYPTE



Nawal Al Saadawi, médecin psychiatre, écrivain et militante des droits de l'homme, des femmes et des enfants, est née près du Caire en 1931. « *J'écrirais même si on m'enterrait. J'écrirais par terre, sur le soleil et sur la lune. L'impossible ne fait pas partie de ma vie.* »

Parfois surnommée la Simone de Beauvoir du monde arabe, cette pionnière du féminisme en terre musulmane a été révoquée, au début des années 1970, de son poste au ministère de la Santé publique après avoir publié « *Les Femmes et le sexe* », qui dénonçait, entre autres tabous, le traumatisme de l'excision.

Emprisonnée en 1981 pour s'être battue contre la loi du parti unique de Sadate, exilée un temps aux Etats-Unis après avoir été condamnée à mort par les fondamentalistes, elle rentrait en Egypte, il y a vingt ans, et était, une décennie plus tard, accusée officiellement d'apostasie pour sa pièce « *Dieu démissionne au sommet* ».

Engagée aux côtés des manifestants de la place Tahrir, en février 2011, elle était, un an plus tard, l'une des initiatrices de l'Appel des femmes arabes pour la dignité et l'égalité.

KAREN BENCHETRIT



UN CERTAIN REGARD

Deniz Gamze Ergüven s'est fait connaître l'an dernier avec « *Mustang* », son très beau long métrage sur la place des femmes en Turquie. Dans la première scène du film – César du Meilleur Scénario original et du Meilleur Premier Film –, des filles se faisaient sévèrement punir pour avoir, en toute innocence, joué avec des garçons sur la plage. La scénariste et réalisatrice franco-turque, qui a passé son enfance entre Paris et Ankara, y dépeignait avec beaucoup de tendresse la vie de cinq jeunes sœurs vivant loin d'Istanbul et subissant de plein fouet la société patriarcale.

« *Ces filles sont comme des chevaux sauvages, leurs longs cheveux qui s'agitent dans le vent, ce sont les être épris de liberté* », a expliqué la réalisatrice, qui n'a pas du tout voulu faire du cinéma militant. Plutôt mettre en lumière la sexualisation permanente du corps des femmes et les contradictions de la société turque. « *La Turquie a toujours eu un côté un peu schizophrène.* »

K.B.

48^e CONGRÈS DE LA LICRA RÉFLEXION ET CONVIVIALITÉ

ALAIN JAKUBOWICZ A ÉTÉ RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA LICRA, DIMANCHE 13 MARS, POUR UN TROISIÈME MANDAT. CANDIDAT UNIQUE, IL A OBTENU 82,41 % DES VOIX. « LE CONTEXTE EST TRÈS DIFFICILE, MAIS NOTRE RESPONSABILITÉ N'EN EST QUE PLUS GRANDE », A-T-IL SOULIGNÉ, EN APPELANT LA LICRA À AFFRONTÉ « AVEC LUCIDITÉ ET DÉTERMINATION UNE PÉRIODE TOURMENTÉE ».

HÉLÈNE BOUNIOL

Un rassemblement dans l'unité

Ce grand rendez-vous de notre association a tenu toutes ses promesses, avec le plaisir d'échanger et de se retrouver entre militants.

MANO SIRI

Ce congrès fut convivial, en particulier lors du dîner de gala qui permit des rencontres avec des représentants politiques, des soutiens de la Licra et des militants. Leur aide par leur présence et par la subvention qu'ils nous accordent est essentielle.

Mme Hidalgo, la maire de Paris, a souligné que Paris doit rester un refuge pour ceux qui sont en quête d'asile politique. Rappelons qu'il s'agit actuellement d'accueillir des gens qui n'ont le choix qu'entre la mort ou nous. Confrontée au refus de certains habitants parisiens de recevoir

des migrants, la maire de Paris interroge : ne devrions-nous pas réfléchir à une orientation nouvelle de l'éducation que nous produisons et que l'Etat organise ?

Gilles Clavreul, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (Dilcra), a précisé que la Licra est l'un des principaux partenaires du gouvernement, grâce à son réseau de militants compétents et expérimentés. Il est certain que la vision de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme exprimée par certains faux combattants (Tariq Ramadan, le Parti des Indigènes),

qu'il qualifie souvent « d'anti-racistes pervers », est pour la Licra un sujet d'inquiétude et de lutte.

Mme Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'Education, nous a rappelé sa bonne volonté tournée vers la préservation du vivre ensemble, avec la création de la « réserve citoyenne » qui devrait permettre à la société civile de s'investir dans la formation des citoyens.

Mme Latifa Ibn Ziaten, membre d'honneur de notre association, grande dame portant foulard pour marquer le deuil de son fils, assassiné à Toulouse par Mohammed Merah, a insisté sur la nécessité et l'importance du contact et du dialogue entre les Français de différentes origines et de différents milieux sociaux.

Thierry Marx, qui nous a gâtés par un savoureux dîner très chaleureux, comme il l'a voulu, affirmait que la cuisine est un lien social (« On se fait confiance à table »).

Des représentants de différents commerces et industries participaient à ce dîner. Ils contribuent à nous aider, conscient que l'argent est nécessaire pour agir.

Alain Jakubowicz, président réélu, avait présenté ce 34^e congrès de la Licra comme, entre autres, « un congrès pour élire ». Des votes, il y en eut en effet pour choisir sans problèmes notre président, ainsi que les membres du conseil fédéral. Pour ce second vote, les candidats (40), souvent jeunes, ont prouvé qu'un rajeunissement des délégués était souhaité, de même qu'une représentation géographique large. Tous purent s'exprimer, et le nombre de votants témoigne de la passion des militants pour choisir leurs représentants à ce qu'il faut qualifier de « parlement de la Licra ».

Les commissions se sont aussi réunies. Toutes sont très actives. L'éducation se fait auprès de très nombreux élèves, et il est suggéré de l'étendre plus encore dans le secondaire.

Le sport est un moyen de continuer cette éducation, mais il faudrait arriver à joindre plus efficacement les amateurs.

Alain David a rappelé que l'histoire doit être un moyen de militer, citant comme exemple le génocide, qui doit être un enjeu du travail pour instruire les dossiers, faire connaître cette terrible réalité et donner à la Licra des éléments pour son action.

Les juristes doivent centraliser

l'information, et ne pas hésiter à « tester les tribunaux » pour voir leur réactivité en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Il est important de créer des relations étroites avec les parquets, ont affirmé nos avocats.

La culture doit être accessible à tous, c'est pourquoi la commission a mis en place un outil de formation : le MOOC (Massive Online Opened Course), à la disposition de nos militants pour informer un plus large public, recruter des adhérents, améliorer notre image, faire preuve d'innovation. Le contenu de cette formation : les valeurs de la République, les textes fondateurs, et la clarification des notions abordées et du vocabulaire utilisé. Bref, la mission de la Licra.

Le Cercle de la Licra continue son travail sur les Roms et en initie un autre sur la radicalisation et la théorie du complot. Ce sera le thème de notre prochain numéro du « Droit de vivre ».

Une tribune masculine prestigieuse rassemblait Boualem Sansal, Mohamed Sifaoui, Frédéric Encel et Raphaël Enthoven, sous la houlette de Patrick Cohen qui rappela en introduction que si les juifs représentent à peine 1 % de la population française, ils sont la cible de plus de la moitié des agressions racistes. Pourtant le déni domine : après janvier 2015, rien ne semblait plus urgent que de combattre l'islamophobie et « l'amalgame » entre islam et islamisme. •

DÉBAT

L'antisémitisme, départage des antiracistes

«Une tribune masculine prestigieuse rassemblait Boualem Sansal, Mohamed Sifaoui, Frédéric Encel et Raphaël Enthoven sous la houlette de Patrick Cohen, qui rappela en introduction que si les juifs représentent à peine 1 % de la population française, ils sont la cible de plus de la moitié des agressions racistes. Pourtant le déni domine : après janvier 2015, rien ne semblait plus urgent que de combattre l'islamophobie et « l'amalgame » entre islam et islamisme.

MANO SIRI



© Guillaume Krebs

1 Mohamed Sifaoui, Boualem Sansal, Patrick Cohen, Frédéric Encel et Raphaël Enthoven.

Patrick Cohen. En quel sens peut-on parler d'un nouvel antisémitisme ?

Raphaël Enthoven pense qu'il faut revenir à la définition de Jankélévitch pour comprendre cette constitution d'un Juif imaginaire qui se greffe sur Israël, le bouc émissaire idéal qui permet la confusion entre Israélien et juif. L'antisionisme actuel est une aubaine démocratique pour l'antisémite, mais il n'est pas nouveau !

Les objectifs à atteindre

- s'adresser à des milieux sociaux plus larges
- développer nos connaissances historiques sur les agissements racistes et antisémites
- savoir comment intervenir au niveau des réseaux sociaux et veiller à ce que les autorités judiciaires agissent.

Les moyens à mettre en œuvre

- renouveau de site de la Licra et création d'un blog pour le journal
- mise en place d'une formation par MOOC
- interventions auprès d'un public élargi
- recherche de subventions

Mohamed Sifaoui acquiesce : l'antisémitisme actuel lui paraît attisé par des gens comme Pascal Boniface, qui n'est ni islamiste, ni délinquant, mais présente le visage rassurant de l'universitaire.

En se parant des habits de la recherche et du débat intellectuel il réunit les conditions pour qu'un antisémitisme séducteur, lettré, intelligent, s'installe dans le débat public ; il faut souvent beaucoup de vigilance pour distinguer l'antisémitisme qui s'abrite derrière l'antisionisme qui se veut critique légitime du gouvernement israélien.

Pour **Frédéric Encel** non plus, cet antisémitisme n'est pas nouveau : il est par contre déchaîné parce qu'il a su transformer cette critique en détestation d'Israël. Trop *old-fashioned*, « la puanteur juive »



de Drumont ou le peuple décide des intégristes catholiques ! Mais en politisant l'antisémitisme, on crée un ciment efficace pour des gens qui croient défendre les Palestiniens en défendant les musulmans et l'islam !

Boualem Sansal apporte une sorte de contrepoint : la question n'est pas de savoir si c'est l'antisémitisme qui est intelligent, ou si ce sont ceux qui s'en servent qui le sont. Il faut comprendre leurs ob-

jectifs : l'islam et l'islamisme utilisent l'antisémitisme parce que cela galvanise les jeunes et permet de les enrôler plus facilement.

P.C. Comment mener le combat contre cet antisémitisme ? Ne surestime-t-on pas l'influence des créateurs d'opinion ?

Raphaël Enthoven souligne la nécessité de conjurer le procès d'intention dans les prises de parole publique – il ne faut pas qu'on puisse indexer ce qu'on dit sur ce qu'on est – et l'urgence de départager les vrais antisémites, qui haïssent Israël, et les gens qui, de bonne foi, critiquent la politique israélienne, même violemment : il faut faire droit à ce point de vue-là, et ne pas se priver de ces échanges. Le dialogue n'est possible que si on abjure les procès d'intention.

Mohamed Sifaoui, qui se définit comme un journaliste engagé (contre le racisme, contre l'islam politique, en faveur du vivre ensemble) mais pas militant, rappelle que tous les racistes ont cette fâcheuse tendance à transformer l'autre en entité : l'essentialisation fait partie de leur rhétorique... Les antiracistes, quant à eux, qui se présentent comme les défenseurs des musulmans, ont tendance à rentrer en empathie avec le sujet de leur étude : à leur trouver des excuses. « *Nous, Boualem Sansal et moi, sommes vus comme des anomalies dans le paysage : nos plus grands détracteurs sont dans le camp des Français de gauche, qui nous perçoivent comme inféodés aux lobbies juifs...* »

L'insulte est méprisante, car elle présuppose que les Arabes sont restés culturellement « *des bédouins du désert* », assignés à une identité singulière et religieuse qui leur interdirait toute adhésion à des valeurs universelles... Et Mohamed Sifaoui de rappeler qu'il est né dans une famille musulmane en Algérie, porte le prénom du Prophète, et que pourtant il a su grandir en adhérant aux valeurs de la République, et devenir plus épicurien que porté



↑ Raphaël Enthoven pendant le débat.

sur l'islam orthodoxe... Mais il lui a fallu s'extraire de son identité d'origine et apprendre à s'exprimer en tant que spécialiste des questions de l'islam politique, et non en tant que musulman.

L'antisémitisme est le seul élément commun à tous ces corpus idéologiques différents : extrême droite, catholicisme intégriste, extrême gauche, sunnisme, chiisme, islam politique, Frères Musulmans, islamisme.

Il ne faut pas surestimer les penseurs comme Boniface, mais reconnaître qu'ils permettent l'abattage de certaines digues. Mohamed Mehra n'a fait ce qu'il a fait, aussi détestable était son milieu familial, que parce qu'il y avait une ambiance qui diabolisait systématiquement les Juifs.

Boualem Sansal insiste : « *Il ne faut pas essayer de comprendre l'antisémite, mais s'intéresser aux actions qui déconstruisent les préjugés.* » Avant, les Algériens ne connaissaient pas le mot Israël, mais parlaient d'entité sioniste... Maintenant ils ont appris à prononcer le nom d'Israël, car Boualem Sansal l'apostat est parti visiter ce pays malgré les menaces de mort.

De même, quand il a publié « *Le Village allemand* » et ainsi abordé le sujet tabou de la Shoah..., ou quand il a créé avec David Grossman le Rassemblement mondial des écrivains pour la paix : c'est cela, faire tomber des digues.

« L'ANTISIONISME ACTUEL EST UNE AUBAINE DÉMOCRATIQUE POUR L'ANTISÉMITES »

Raphael Enthoven

Il ajoute : « *Je travaille avec la Licra, avec le Crif... Ce sont des crimes absolus dans mon pays. Il faut absolument combattre la langue de bois : moi, je ne cherche pas à comprendre l'antisémite : en l'étudiant, on lui donne de l'importance, on le crédibilise. Il ne faut pas discuter de ces catégories que sont le dialogue, la fraternité, la laïcité : c'est les démonétiser, elles ne sont pas discutables !*

Il ne faut donc pas parler de dialogue, mais le créer. »

Frédéric Encel affirme qu'il y a une authentique infantilisation des musulmans de la part de ceux qui prétendent les défendre, comme Edwy Plenel : les musulmans sont devenus les *nouveaux pauvres* à défendre, les opprimés⁽¹⁾.

Mais, comme le dit Sophia Aram, qu'il cite : « *Nous sommes autre chose que ce que vous voulez faire de nous.* » Est-ce qu'une femme saoudienne aime se faire fouetter en place publique ? C'est une forme de racisme pernicieux, « un

tropisme colonial qui s'ignore », ajoute Raphaël Enthoven.

Le discours selon lequel Daech serait notre créature consiste à faire du terroriste un avatar du colonialisme occidental : on maintient ainsi un regard colonisateur, celui-là même des Indigènes de la République. Il faut fustiger l'essentialisme, qui est le propre du racisme, et le discours sociologique qui pratique la politique de l'excuse.

« IL FAUT
S'INTÉRESSER
AUX ACTIONS QUI
DÉCONSTRUISENT
LES PRÉJUGÉS ».
Boualem Sansal

**P.C. Sur l'autre bord
de l'échiquier politique,
il y a le FN et son apparente
métamorphose.**

**Faut-il y croire ? Adhérer ?
Se résigner ?**

Mohamed Sifaoui admet qu'il y a une reconfiguration du FN. Un nombre certain de militants du FN sont antisémites mais ne le montrent pas et ne mettent en évidence que la partie xénophobe, en désignant l'ennemi commun, « *le musulman* »... Mais cette pseudo-évolution est surtout nourrie par des considérations électoralistes, car être antisémite en France coûte encore des voix : il y a de l'antisémitisme dans la société, mais pas d'antisémitisme systémique, pas d'antisémitisme dans les textes de loi... même si la parole raciste a été libérée.

Frédéric Encel souligne la dangerosité du FN, qui transcende les schémas établis : à Sciences Po, on apprenait que l'extrême droite était antirépublicaine et s'appuyait sur des forces ultra-conservatrices et intégristes.

Or voilà que le FN rend hommage à la République, que Marine Le Pen défend la laïcité et qu'elle fait du social : un vrai défi sémantique et idéologique, quoi qu'on pense du mensonge probable, tactique, mais très efficace et qui risque de nous mener à la catastrophe !

Même si, comme Raphaël Enthoven, on ne croit pas que Marine Le Pen soit fondamentalement antisémite, à l'échelle internationale elle n'aime passionnément que les ennemis d'Israël. C'est un parti qui pratiquera le compromis avec ce qu'il y a de pire ! Le mot de la fin appartient à Boualem Sansal, qui relève une situation de montée très forte de l'antisémitisme. Popularité ou soutien aux associations islamistes ou à celles qui font de l'antisémitisme leur fonds de commerce, développement et pédagogie de la haine sur les réseaux sociaux, démission de leur mission républicaine des institutions qui s'en tiennent à un arbitrage politicien entre les islamistes d'un côté, et

les juifs, les femmes, les homosexuels, les laïcs de l'autre..., mettant les islamistes dans la situation de modifier le jeu et les usages sociaux. On sous-estime trop l'intelligence et la culture des islamistes. Il s'avoue très pessimiste : le combat, la guerre – car c'en est une – sont engagés ; les islamistes ne sont pas des citoyens, mais une armée en marche.

Il rappelle la première affaire du voile islamique, en 1991 : ce n'était pas une simple crise d'adolescence, mais une provocation calculée pour tester la capacité de réponse des sociétés ; et on a réagi par une loi interdisant, sans dire qui appliquerait la loi. Or, on est dans un état de guerre : il faut construire des contre-mesures en considérant qu'on est en guerre. •

« LE F.N. EST UN PARTI QUI
PRATIQUE LE COMPROMIS
AVEC CE QU'IL Y A DE PIRE. »
Frédéric Encel



1. Surtout les Saoudiens
et les Qataris...

Résultat des élections des délégués au conseil fédéral

rang	délégué(e)	Nb voix	rang	délégué(e)	Nb voix	rang	délégué(e)	Nb voix
1	Maaref Louisa	142	17	Bloch Annette	113	33	Allali Jean-Pierre	86
2	Benguigui Roger	138	18	Pierre-Bloch Claude	110	34	Brun-Buisson Francis	86
3	Bloch Jean-François	138	19	Bruna Margie	111	35	Schmidt Philippe	84
4	Teufert Romain	135	20	Braun Roger	108	36	Haddouch Omar	84
5	Mercier Philippe	129	21	Loeb Gilles	105	37	Kutsar Bruno	81
6	Bloch Gilles	129	22	Zenou David	105	38	Abecassis Jean-Claude	79
7	El Khal Khalid	126	23	Bloch Elie	103	39	Husson Antony	78
8	Ba Daouda	126	24	Bouchet Pierre-Etienne	103	40	Mouraret David	77
9	Hilali Samira	126	25	Levy Jean-François	98	41	Lorach Jean-Serge	75
10	Benayoun Martine	124	26	Djebabla Lamri	96	42	Bouchara Gilles	74
11	Stamm Yannick	123	27	Miraoui Mina	96	43	Dailliez Thomas	63
12	Stasi Mario-Pierre	121	28	Lahmi Corinne	95	44	Nioka Catherine	57
13	Spire Antoine	121	29	Rosenberg Liliane	95	45	Avigdor Yves	56
14	Folus Gérard	121	30	Quentin-Lévy Isabelle	94	46	Marmoz Raoul	45
15	Manser Lucas	114	31	Rodgold Jean	91	47	Pontual Marc	31
16	Beaufort Antoine	114	32	Flam Mireille	90			

Les folles accusations de “Dieudo” contre le président de la Licra

Dans quelles conditions Dieudonné, ancien compagnon de route des antiracistes, a-t-il tourné sa veste pour sombrer dans l'obsession antisémite ?

ABEL SORKINE

À la fin des années 1990, il l'appelaient « Dieudonné », ou encore « Dieudo ». Aujourd'hui, c'est par son patronyme qu'il l'interpelle : Dieudonné M'Bala M'Bala.

Poursuivi en diffamation, le président de la Licra, Alain Jakubowicz, a raconté devant la cour comment un ancien « *compagnon de route* » a sombré dans « *l'obsession antisémite* ».

En 1997, face à la montée du Front national et de Jean-Marie Le Pen, Alain Jakubowicz avait « *croisé* » celui qui était pour lui, à l'époque, un « *humoriste citoyen* », candidat aux législatives à Dreux (Eure-et-Loir) face à la frontiste Marie-France Stirbois. Dieudonné avait fait l'objet d'« *attaques racistes inadmissibles* » et avait « *sollicité* » la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme, rappelle Alain Jakubowicz.

Puis, au début des années 2000, Dieudonné a « *changé de route, changé de chemin* », se souvient-il. Dieudonné et la Licra ne sont plus côte à côte, mais face à face. En 2002 survient la « *première affaire* » : dans les colonnes de « *Lyon Capitale* », Dieudonné qualifie les juifs d'« *escroquerie* », « *une des plus graves, parce que c'est la première* ».

Après des années de bataille judiciaire, en 2007, Dieudonné est finalement condamné au civil.

TOUT POUR LE CINÉMA

En 2004, Dieudonné affirme dans le « *JDD* » que les juifs sont « *des négriers reconvertis dans la banque* ». Il se rapproche de « *mouvements radicaux* », « *sombrer littéralement dans le conspirationnisme* » en soutenant que

« *tous les maux de la terre sont de la faute des juifs, et notamment l'esclavage* », rappelle le président de la Licra.

Dieudonné avait « *un très beau projet* », un film sur le code noir, « *le summum de l'abjection* » : l'esclavage. La Licra « *était à ses côtés* », explique Alain Jakubowicz. Mais le projet ne trouvera pas les financements nécessaires. Dieudonné a alors repris « *le vieux poncif* » selon lequel le cinéma est aux mains des juifs, lesquels ne voudraient financer que des films sur la Shoah.

« *Il va sombrer dans l'obsession antisémite* », explique Me Jakubowicz. *Je n'ai pas compris ce qui est arrivé à cet homme.* »

Puis, en 2008, Dieudonné fait monter sur scène le négationniste Robert Faurisson, pour chanter et détourner une chanson d'Annie Cordy en « *Shoah nanas* ».

LA LICRA POURSUIT DIEUDONNÉ

La Licra a été « *la première à poursuivre* » Dieudonné, rappelle Alain Jakubowicz, son président, présenté dans les spectacles de l'acteur comme ayant « *le pouvoir* », parce que juif, « *de convoquer le Premier ministre pour lui donner des instructions* ».

Pour Alain Jakubowicz, les



condamnations prononcées contre Dieudonné ne sont pas des victoires : la justice nous donne raison, souligne-t-il, mais « *la victoire serait que Dieudonné revienne parmi nous et combatte à nos côtés* ».

L'acteur reproche au président de la Licra d'avoir qualifié la « *quenelle* », « *signe de ralliement à Dieudonné* », de « *salut nazi inversé signifiant la sodomisation de la Shoah* » et de geste « *antisémite* ». Quenelle que Dieudonné, candidat en 2009 du « *parti antisioniste* », voulait glisser « *dans le fond du fion du sionisme* ».

Pour sa défense, M^e Jakubowicz produit des photos d'Alain Soral

faisant ce geste devant le mémorial de l'Holocauste à Berlin (qui ont d'ailleurs valu au polémiste une condamnation), et d'autres quenelles : devant la maison d'Anne Frank, rue de la Juiverie, à Nantes ; ou encore la photo d'un petit garçon affublé d'une moustache d'Adolf Hitler sur une esplanade David Ben-Gourion. M^e Sanjay Mirabeau, qui représentait Dieudonné à l'audience, a produit, lui, « *mille* » photos de personnes faisant la quenelle... – devant le Taj Mahal, à un mariage... –, dans le but de démontrer la légèreté de ce geste dont Dieudonné revendique, sur son site Internet, le caractère « *potache* » ou « *anti-système* ». Face à la « *mauvaise foi* » d'un Dieudonné qui « *surfe* » sur l'ambiguïté d'un geste qui contribue à « *la propagation d'un antisémitisme décomplexé* » et amplifié par les réseaux sociaux, la procureur a demandé au tribunal, non seulement de relaxer les prévenus, mais de condamner le plaignant pour procédure abusive. Le tribunal correctionnel de Paris rendra son jugement le 13 mai. ●

Citation de la défense d'Alain Jakubowicz

« *J'ai tenu à rappeler au tribunal ces épisodes douloureux au cours desquels DMBMB s'est personnellement attaqué à moi, en affirmant, d'abord sur les réseaux sociaux, que j'aurais, au cours d'une audience, menacé sa femme et ses enfants. Cela était évidemment aussi absurde que faux, mais sur Internet, plus c'est gros, mieux ça marche. Je n'ai jamais dit la somme de menaces que cette accusation ridicule, relayée auprès de millions d'internautes, m'a occasionnées.* »

Délires d'opinion et théories du complot

La Fondation Jean-Jaurès a réuni un panel d'experts pour une conférence qui a démontré l'ampleur du « complotisme ».

DÉBORAH PIEKARZ

C'est dans la salle des fêtes comble de la mairie parisienne du 4^e que, le 17 février dernier, la Fondation Jean-Jaurès a tenu son colloque sur les théories du complot.

UN MESSAGE DE DIVERSION NIAIT LES FAITS

Rudy Reischstadt a ouvert le débat. L'animateur du site Conspiracy Watch, membre de l'Observatoire des radicalités politiques, a souligné à quel point le complotisme est un phénomène considérable. La constante est que, sous toutes ses formes, le discours complotiste est un message de diversion niant les faits. En effet, si la théorie du complot est d'abord un récit « alternatif » de la réalité de certains événements, elle consiste également en une offre politique radicale. Enfin, une troisième forme émerge, celle de la traduction criminelle qu'est le terrorisme islamique⁽¹⁾.

Mathieu Foulot a utilisé l'approche ethnologique pour écrire son livre « *Le Complot Charlie*⁽²⁾ ». Avec ces théories, on entre dans un univers fantasmagorique, empli d'anachronismes, porteur d'une certaine contre-culture.

UNE RELIGION SÉCULARISÉE

Ce qui est surprenant, c'est que le complotisme a émergé avec l'avènement de la démocratie. De façon paradoxale, la rationalité du monde, et son corollaire, la dilution des pouvoirs induite par la modernité politique, permettent à la pensée complotiste de se déployer. Le complotisme serait une version sécularisée de la religion.

Pour Mathieu Foulot, la seule façon de lutter est de bâtir un discours de la méthode renouvelé. C'est ainsi qu'il participe à des ateliers pédagogiques menés par Ronan Chereil, qui enseigne l'his-

toire-géo au collège et en prison, dans la banlieue rennaise. Certains de ses élèves lui ont affirmé que l'attentat de « *Charlie Hebdo* » était un complot judéo-maçonnique. Il leur fait réaliser un journal au sein des ateliers⁽³⁾.

Iannis Roder, professeur d'histoire-géo en Seine-Saint-Denis et membre de la Fondation, a participé à l'ouvrage « *Les Territoires perdus de la République*⁽⁴⁾ ». Car c'est dès le 12 septembre 2001 que des collégiens lui ont assuré que les attentats new-yorkais de la veille étaient un complot judéo-maçonnique. C'est une petite minorité de jeunes qui s'engouffrent ainsi dans cet imaginaire. Ces adolescents, en construction, souvent naïfs et ignorants de la chose politique, sont si méfiants face aux médias qu'ils aboutissent à la conclusion qu'on les « manipule ». Le discours radical étant à la fois politico-religieux et paranoïaque, la thèse conspirationniste est l'un

des signes de la radicalisation.

La vraie bataille, pour Iannis Roder, est notre capacité future à former des esprits libres. Selon lui, l'école a trop de missions pour que les enseignants aient le temps de former à l'analyse de documents. Les cours d'auto-défense intellectuelle sont alors une bonne idée de substitution pour développer l'esprit critique.

COMLOT ET CONSPIRATION

Mathias Girel, enfin, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, a distingué complot et conspiration, insistant sur le fait que le complot sert à produire du doute. Cette distillation du doute est bien utile pour s'opposer aux thèses scientifiques et à leurs conclusions étayées.

Le public a ensuite longuement interrogé les orateurs, notamment sur l'utilité du débat public avec les complotistes. Les intervenants conseillaient la prudence face à ceux qui prennent la démarche scientifique à l'envers, en partant de leur idée et non des faits. Même si les détracteurs hurlent à la censure, il est préférable de refuser ces controverses avec des participants qui n'observent pas les mêmes règles. ●

« LA THÈSE
CONSPIRATIONNISTE
EST L'UN DES SIGNES
DE LA RADICALISATION »



© Fondation Jean-Jaurès

Le conspirationnisme sera l'objet du dossier de notre prochaine livraison.

*

1. Deux notes de Rudy Reischstadt sont accessibles sur le site de la fondation Jean-Jaurès :

<http://bit.ly/1WfvlN>

Le week-end du 12 mars dernier, lors du Congrès, le Cercle de la Licra a organisé un débat sur ce même thème.

2. Mathieu Foulot : « *Le Complot Charlie* », 2015, Ed. Atlande EDS, coll. « Coup de gueule et engagement ».

3. Mediaparks sur www.fr.calameo.com

4. « *Les Territoires perdus de la République* » (ss la dir. de) Emmanuel Brenner. 2015, ed. Fayard/Pluriel. Première parution en 2002.

“Mais si, M. de Coubertin, vos olympiades se font féminines !”

Ce n'est qu'en 1918 qu'Alice Milliat put lancer ce défi au créateur de l'olympisme. Depuis, les sportives féminines n'en finissent pas de progresser, mais bien trop lentement dans les banlieues les plus populaires...

FRÉDÉRIC HAMELIN



© Alg Images

Pensés et créés par et pour des hommes, les sports se sont longtemps conjugués au masculin... Dans le sillage de femmes d'exception, les choses ont changé et le sport se pratique maintenant aussi au féminin. Mais l'égalité femmes-hommes revendiquée n'est pas si évidente quand on arpente les enceintes et terrains de sport...

Vu très souvent, trop, comme le chantre de l'universalité du sport, le baron Pierre de Coubertin, à l'origine des jeux Olympiques modernes, se fait plutôt catégorique quand il s'agit d'évoquer, à la fin du XIX^e siècle, les activités physiques au féminin : « *Il n'y aura point d'olympiades féminelles.* » Dans un monde en pleine construction et structuration, les sports comme le football ou le rugby – encore les plus populaires aujourd'hui – sont l'apanage des hommes. L'idée la plus couramment répandue atteste alors que « *les femmes ne sont point faites pour lutter, mais pour procréer* »... Dans ce cadre, les premières associations et fédérations sportives ne délivrent d'ailleurs pas de licence aux femmes. A travers ces mots, on discerne un besoin d'entre-soi masculin pour reconquérir une certaine virilité au sortir de la Grande Guerre, et cette conviction d'une inégalité femmes-hommes.

On devine ici l'incroyable chemin parcouru par les femmes pour pouvoir être reconnues, le 5 juin 2003, par une résolution

du Parlement européen, « Femmes et Sport » : « *Le sport féminin est l'expression du droit à l'égalité et à la liberté de toutes les femmes de disposer de leur corps et de s'inscrire dans l'espace public, indépendamment de la nationalité, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle et de la religion.* » Mais si cela est ainsi expressément écrit, c'est qu'il ne semble pas encore si naturel de permettre aux femmes d'accéder à la pratique sportive.

UNE BATAILLE PERDUE ?

Ainsi, aujourd'hui en France, si 51 % de filles pratiquent un sport dans un club, dont près de

80 % (!) dans les classes sociales supérieures et moyennes, elles ne sont que 32 % à le faire dans les Zones d'éducation prioritaire (ZEP)...

Une question sensible, souvent taboue, qui répond pourtant à un contexte particulier, où le sport peut se faire communautaire, culturel, voire cultuel, et où on exclue tout simplement les femmes... Comme si les combats au féminin, les Colette Besson, Kiki Caron, les sœurs Goitschel, les Marie-Josée Pérec, Amélie Mauresmo, Marion Bartoli, Jeanne Longo, Laure Manaudou et tant d'autres championnes connues et inconnues, au-delà des émotions procurées à l'ensemble

« AUJOURD'HUI, EN FRANCE, SI 51 % DE FILLES PRATIQUENT UN SPORT DANS UN CLUB, DONT PRÈS DE 80 % (!) DANS LES CLASSES SOCIALES SUPÉRIEURES ET MOYENNES, ELLES NE SONT QUE 32 % À LE FAIRE DANS LES ZONES D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (ZEP)... »

Le « plafond de verre »

Cette expression qui désigne le fait que, dans une structure hiérarchique, les niveaux supérieurs ne sont pas accessibles à certaines catégories de personnes, en l'occurrence aux femmes, semble vraiment d'actualité dans le sport... En effet, que ce soit dans les instances internationales ou les grandes entreprises, très peu de femmes président aux destinées des sports les plus populaires... En France, il en va un peu différemment, même s'il a fallu attendre mai 1981 et Edwige Avice pour voir enfin une

femme devenir ministre des Sports... Depuis, Frédérique Bredin, Michèle Alliot-Marie, Marie-George Buffet, Roselyne Bachelot, Rama Yade, Chantal Jouanno, Valérie Fourneyron ou encore Najat Vallaud-Belkacem ont officié en tant que ministre ou Secrétaire d'Etat aux sports. Mais un grand chantier demeure, notamment au niveau des fédérations, puisque seules onze femmes sont aujourd'hui à la tête d'une fédération sportive française, et pas vraiment les plus populaires... •

du pays, au-delà de leurs titres, médailles et trophées, avaient perdu la bataille de la reconnaissance et de la lutte contre les discriminations et les pensées rétrogrades.

BRAVER CES INTERDITS DEMANDE DU COURAGE

Plus que la partie émergée de cet iceberg, c'est celle, moins visible, qui pose sans doute le plus de questions (ou problèmes) aujourd'hui. Sans mauvais jeu de mots, il serait bon de ne pas – de ne plus – se « voiler la face » et d'aborder la question de front. Est-il normal que le nombre de dispenses à la pratique sportive explose chez les filles issues de familles immigrées, notamment pour la natation, dans des zones dites sensibles ? Peut-on accepter que des filles, par peur et crainte d'insultes et de représailles, abandonnent le chemin des stades et des gymnases dans les quartiers ?

Combien de temps encore doit-on tolérer que des filles au-delà de la préadolescence, mais aussi leur famille et leurs entraîneurs, soient dans l'obligation de faire preuve d'un courage hors norme pour braver ces « interdits » et cette perfide et sournoise pression qui aimerait rejeter la femme hors du sport ? Combien de fois a-t-on entendu ce genre de propos, tenus le plus souvent sous couvert d'anonymat... « *Quand j'ai dit que je voulais faire du football, mon père m'a dit que ça n'était pas possible...* » ; « *Au collège, des garçons venaient me voir et me disaient que je n'étais pas une bonne musulmane parce que je courais. J'ai préféré arrêter...* »

ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE ET SON CORPS

Alors, bien sûr, il ne faut pas généraliser... Mais cela existe, et il faut repousser cette « pression »

de la rue, comme a pu le faire, en son temps, Yamna Belkacem, ancienne vice-championne du monde de cross court : « *Quand je suis devenue adolescente, je faisais des crises de nerfs. Lorsque j'ai commencé à courir, je rentrais à la maison, j'étais bien dans ma tête et dans mon corps, j'étais reposée, j'étais en paix avec moi-même. Pour rien au monde je me serais arrêtée de faire de l'athlétisme.* »

Et pour rien au monde, Djamila, jeune handballeuse anonyme de la banlieue lyonnaise, n'arrêterait ses tirs à 9 mètres : « *Le sport me permet de sortir de mon quartier, de ma famille, d'échanger avec d'autres personnes. Quand je joue, j'oublie mes difficultés, mon quotidien... Je me découvre autrement. J'ai la sensation d'exister !* »

« Exister », « vivre »... des mots forts, des mots pour faire reculer les frontières de l'inacceptable, des ségrégations et des discriminations. Pour leur donner encore plus de relief, il serait bon que les fédérations nationales et internationales harmonisent leurs règlements, par exemple quant aux obligations vestimentaires et, évidemment, au port du voile dans la pratique sportive, source de conflits et d'incompréhension... Que les dispositifs soient clairs et identiques quant à l'utilisation des enceintes sportives et espaces publics, qui permettraient

sans doute de répondre enfin à la question de crêneaux féminins dans les piscines ou gymnases ? Comme toujours, le temps va sans doute faire son œuvre... Peu à peu, il va gommer les effets négatifs de politiques d'intégration par le sport mises en place dans les années 1990, adressées prioritairement aux garçons qu'il fallait occuper en leur inculquant les règles de la citoyenneté. Les filles, là encore, ont été oubliées, disparaissant de la scène publique...

Dernièrement, quand on se régalaient des images de « *Champions de France* », la belle série de 45 portraits de 2 minutes consacrés à des champions et championnes de France issus de l'immigration, sur France Télévision, il manquait cette championne d'origine maghrébine, capable de tordre le cou à tous ces préjugés. Cette femme capable de poursuivre le combat de celles qui ont lutté pour leur condition, leurs droits... Cette femme qui succéderait à Alice Milliat, présidente du Femina Club en 1918, qui interpella le baron Pierre de Coubertin sur l'ouverture des jeux Olympiques aux femmes. Cette femme militante qui, pourtant, au contraire du célèbre baron, n'a pas une rue ou un gymnase à son nom en France...

C'est dire le chemin qu'il reste à parcourir. ●



« SE BATTRE POUR ELLES ! »

Pendant trois ans, Roger, ancien joueur de rugby, a dirigé une équipe de foot féminine sur le quartier de La Mosson, à Montpellier... « *Et puis, il y a eu l'adolescence, elles ont grandi, et certaines ont dû arrêter...* »

Ça n'est pas simple dans un quartier de faire vivre sur la durée une équipe féminine. Des pressions existent, il ne faut pas se le cacher. » Mais parce que Roger y croit et que l'envie était trop forte, cette année, il est reparti à la recherche de « *pépites dans la cité* » pour créer une nouvelle équipe féminine...

Outre les entraînements, il va devoir, une fois encore, se montrer persuasif... « *Les filles ne sont vraiment pas les plus difficiles à convaincre de jouer. Mon rôle est plus de discuter avec les familles, les grands frères, pour les convaincre... Quand on voit le regard des gamines qui tapent dans le ballon, on ne peut que se battre pour elles !* »



QUE SONT MES AMIS DEVENUS...

Quoi de plus d'actualité que cet ouvrage de Brigitte Stora, paru aux éditions du Bord de l'Eau, entre deux attentats – Paris, puis Bruxelles – commis au nom de l'idéologie salafiste ? La question de la contagion mortifère est au cœur de la réflexion portée par ce livre.

MANO SIRI

Brigitte Stora vient de l'extrême gauche, de cette gauche militante, idéaliste, pétrie de justice sociale et d'internationalisme, née de l'échec paradoxal de Mai 68 où on vit un mouvement politique né de la rue se détourner du pouvoir qu'il ne prit pas. Dans les années 70 on vit fleurir ce militantisme où se croisèrent combat des femmes, émergence des mouvements homosexuels et visibilité des « minorités » ; on se prit à espérer en l'avènement d'un socialisme autogestionnaire à visage humain que la révolution portugaise des œillets rendait possible ; on divorça des Etats communistes et de leurs goulags... bref, on se prit à rêver d'une autre société où on pourrait oublier qu'on était juif, arabe, noir... parce qu'on serait frères et libres... C'est en rappelant ce rêve com-

mun que Brigitte Stora se demande, après Rutebœuf : « Que sont nos amis devenus ». Entre l'autobiographie politique, la galerie de portraits de militant(e)s, hommes et femmes magnifiques que nous pourrions tous avoir croisés, ce livre est en fait une tentative de généalogie de la guerre que l'islam politique a déclarée à l'Europe, fille des Lumières, et à la France laïque. Il dénonce les prises de position d'Alain Badiou qui se demandait, dans « *Le Monde* », quelques jours après les meurtres de « *Charlie Hebdo* », comment on pouvait pleurer l'assassinat de chiens qui aboient ; il rappelle qu'Edgar Morin, cosignataire d'un livre avec Tariq Ramadan, lâche dans « *Siné-Hebdo* » que « le message politique porté par Charlie était un message de guerre » ; il dénonce l'imposture de l'indigna-

tion réservée au seul Etat d'Israël de Stéphane Hessel... Il raconte le divorce d'avec Daniela, réfugiée politique chilienne qui ne comprend pas qu'on ne puisse pas militer aveuglément en faveur des Palestiniens, qui n'entend pas les cris de « Mort aux Juifs » criés dans certaines manifestations gauchistes, et semble redécouvrir, horrifiée, que Brigitte Stora est « juive ».

Mais ce livre fait aussi l'éloge des amitiés conflictuelles qui résistent au temps : avec Michaëla, militante antillaise, ou Salima, retrouvée place de la République, le soir du 7 janvier. C'est l'un de ses mérites de rappeler qu'on a le droit de ne pas être d'accord avec la politique israélienne, qu'on a même le devoir de se disputer..., mais qu'adhérer à l'idée de délégitimer l'existence de l'Etat d'Israël, évoquer une responsabilité juive collective sont des justifications a priori des attentats qui visent des vies juives. Car depuis le tournant de l'affaire Halimi, on passe trop souvent de la critique de la politique israélienne à la vitupération de l'existence des juifs. Une partie de la gauche radicale, la même qui s'allie avec l'islam radical, crie à l'islamophobie à tout va et semble tenir les juifs comme responsable de tous les maux sociaux et politiques. « Les juifs » seraient-ils redevenus ces malditos, cette race dominante chère à la rhétorique antisémite de l'extrême droite ?

GARE AUX MIGRATIONS SÉMANTIQUES...

Il y a des effets de migration sémantique qui tissent des liens invisibles mais redoutables entre cette vieille droite fascisante et une partie de l'extrême gauche. Ce sont ces liaisons dangereuses auxquelles le livre de Brigitte Stora invite à réfléchir : « *Il faudra défaire la haine mot par mot, faire tomber les masques grinçants, il faudra exiger le dialogue, se parler, s'écouter*... » et « *il faudra peut-être que l'amour de la vie et l'envie d'être ensemble se transforment en combat* ». •

Brigitte Stora en 2016.

REPÈRES

« *Que sont mes amis devenus ? Les juifs, Charlie, puis tous les nôtres* ». Ed. Le Bord de l'eau, 260 p., 20 euros.

Complainte de rutebœuf (1230-1285)

« Que sont mes amis devenus
Que j'avais de si près tenus
Et tant aimés
Ils ont été trop clairsemés
Je crois le vent les a ôtés
L'amour est morte
Le mal ne sait pas seul venir
Tout ce qui m'était à venir
M'est advenu.

Des dégâts d'une bigamie

Tahar Ben Jelloun met en scène racisme et sexisme, deux facettes de la soumission qui vont main dans la main.

MARINA LEMAIRE

Dans ses livres comme dans sa poésie, Tahar Ben Jelloun, écrivain marocain de langue française, s'est beaucoup interrogé sur la femme, sa place et son identité dans la société arabe. Mais sans doute n'avait-il jamais été aussi loin dans l'illustration de cette réflexion, telle qu'elle est romancée dans son dernier livre, « *Le Mariage de plaisir* », propre à laisser songeur un esprit occidental.

L'auteur de « *La Nuit sacrée* », qui lui valut le Goncourt en 1987, y raconte l'histoire d'Amir, riche commerçant de Fès, contraint de voyager souvent et longtemps. Amir est marié et père de famille, mais la loi et la morale marocaines autorisent un homme à contracter, loin de chez lui, ce qu'on nomme un « mariage de plaisir », qui pourrait tout aussi s'appeler mariage de confort.

C'est ainsi qu'Amir, après avoir rencontré Nabou, une Sénégalaise, décide d'en faire sa deuxième femme et de la ramener à domicile. La polygamie, en bonne logique, n'a rien d'un tabou non plus. Mais voilà : non seulement Nabou, dé-

testée par l'épouse officielle, est noire, une couleur plutôt mal vue, mais elle accouche de jumeaux qui n'ont pas la même couleur de peau. La suite franchit à gué deux générations. Tout va bien pour l'en-

fant blanc dans le meilleur (?) des mondes. Mais pour son frère, devenu père à son tour, bienvenue au pays des embûches...

« *Le Mariage de plaisir* » est un roman qui fait communiquer intimement, sur le même palier, deux appartements. La question du racisme, évidemment, qui n'a malheureusement pas évolué, et celle, sous-jacente, d'un système de prédominance masculine. Elle est la cause de ces dégâts, et Nabou n'en est jamais, une fois de plus, que le détonateur.

Ces deux représentations de la soumission marchent main dans la main, même si Tahar Ben Jelloun, dans un style efficace qui ne cherche jamais à arrondir les angles, refuse d'abdiquer une notion essentielle : l'amour. ●

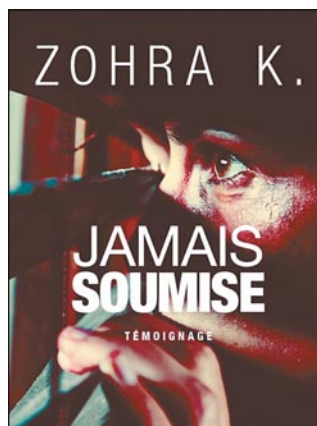


Tahar Ben Jelloun

Auteur également de plusieurs ouvrages pédagogiques (« *Le racisme expliqué à ma fille* », 1998), l'auteur, qui fut professeur de philosophie et psychothérapeute, est aujourd'hui régulièrement sollicité pour des interventions dans des écoles et universités marocaines, françaises et européennes.

REPÈRES

Tahar Ben Jelloun :
« *Le Mariage de plaisir* ».
Ed. Gallimard,
260 p, 19,50 €.



REPÈRES

Zohra K :
« *Jamais Soumise, vingt ans dans l'enfer de l'obscurantisme* ».
Ed. Ring.

Refus de soumission

Zohra K. a grandi à la Courneuve avant de subir vingt ans de menaces et de coups au fin fond de la Kabylie. Un voyage au bout de l'enfer et un retour à la vie.

KAREN BENCHETRIT

Cette autobiographie, elle l'a voulue, pour témoigner, bien sûr, mais aussi faire la paix avec ses parents, des campagnards déracinés installés à la cité des 4000 de la Courneuve.

Née en 1962, Zohra y grandit en rébellion contre un milieu familial rigoriste, aux traditions violentes, accumulant fugues et punitions. Jusqu'à son enlèvement. Elle a 16 ans quand ses parents l'expédient en Algérie, au village ancestral. Ils resteront sourds à ses appels au secours. « *Ton cerveau, je l'anéantirai, je le vide-rai* », lui répète Moktar, le cousin éloigné auquel Zohra est mariée après avoir été droguée.

Enfermée à double tour, assommée de sermons et de coups, sans le moindre soutien des autres femmes de la maison, elle frôle souvent la mort. Dans cette région où l'inceste est courant, comme les interdits sexuels qui nourrissent les frustrations sexuelles, elle aura trois filles de ce cousin. Survivre est désormais inexorable... « *« Vous ne savez pas de quoi elle est capable si elle lit ! », assénait-il. Il n'avait pas tort. L'écriture sera mon salut, et le papier, la bouée qui me maintiendra à flot. »*

Privée de passeport et de papiers d'identité, elle parvient à s'enfuir, trouve refuge en France, son pays

natal, où elle demeure pourtant une sans-papiers deux ans durant. « *J'avais été mariée à un étranger pendant vingt ans, personne n'a pris en compte le fait qu'il s'agissait d'un mariage forcé* », raconte encore Zohra, qui finit par obtenir un titre de séjour pour cinq ans, mais ne cesse de trembler pour ses filles, demeurées otages et souffre-douleurs de la fratrie.

Elle organisera leur évasion après quatre ans de séparation, lors de son dernier voyage en Algérie, leur faisant prendre les dernières places de son vol.

Mariée de force, comme des milliers d'autres jeunes femmes encore aujourd'hui, reléguée au rang d'esclave pendant vingt ans, cette survivante au courage inouï n'a aujourd'hui « *ni rancune, ni colère* ». Zohra a pardonné à ses bourreaux. Ils ont payé, dit-elle, brûlant dans les flammes de l'Enfer qu'ils ont créé. ●

Universelle "Colère noire"

Entretien avec Louis-George Tin sur le livre éclairant du journaliste américain Ta-Nehisi Coates, « *Colère noire* ». Une lettre à son fils, né à Baltimore, sur une autodéfense antiraciste qui a valeur universelle.

MARINA LEMAIRE

Louis-Georges Tin, président du Cran⁽²⁾, décrypte l'écho de ce texte qui a suscité un engouement mondial.

DDV. Comment expliquez-vous le succès de ce livre ?

Louis-Georges Tin. Il s'explique par sa grande qualité intrinsèque – l'ouvrage est brillant, fort et émouvant –, et par le malentendu qui l'entoure : en France, on adore les auteurs noirs américains qui disent du mal des Etats-Unis.

« "COLÈRE NOIRE", C'EST À LA FOIS UN LIVRE D'AMOUR, DE RAGE ET DE PEUR. »

G.-L. Tin

Cela donne l'impression que nous serions moins racistes qu'eux. Aux Etats-Unis, on aime beaucoup parler des Noirs américains, mais on aime très peu, en France, parler des Noirs français.

DDV. L'auteur livre son histoire personnelle.

Est-ce pour cette raison qu'il touche autant de lecteurs ?

L.-G. T. Il y a quelque chose de vrai dans ce texte, qui n'est pas un essai. Coates y expose sa relation très émouvante avec son fils. C'est à la fois un livre d'amour, de rage et de peur. On y trouve même des photos. Mais surtout, c'est son écriture qui frappe et qui fait mouche. Il rappelle que lorsqu'on est un Noir américain, on est sans cesse exposé, dans la rue, à la violence des policiers et à celle des gangs, si l'on n'affirme pas une certaine force, une certaine solidité.

DDV. Ce qui frappe, justement, c'est la peur corporelle. Cette insécurité que chaque être humain peut

ressentir un jour dans sa vie. Cette description intime est émouvante.

L.-G. T. Vous n'êtes pas noire mais vous êtes une femme, et dans certaines situations, certaines femmes sont amenées à vivre cette peur. Aujourd'hui, je peux faire le lien avec des personnes juives qui peuvent vivre avec. Sij'étais juif aujourd'hui, avec un enfant qui porterait une kippa, je ne saurais pas quoi lui dire. Il y a des choses que l'on a du mal à dire ou à faire comprendre. Coates les dit d'une façon inédite. Il raconte des expériences du quotidien, comme le fait d'avoir un proche en prison quand on est noir-américain.

DDV. Pourrait-on avoir, en France, une « colère noire » semblable ?

L.-G. T. Nous l'avons pas avec la même rage, bien entendu, mais nous ne l'entendons pas. Nous ne parlons pas de la même façon des crimes racistes. On n'en parle pas en France. Nous avons des jeunes gens arabes ou noirs de 30 ans qui ont singulièrement tendance à

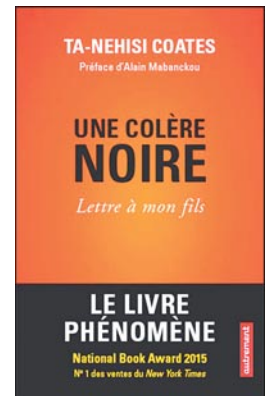
faire des crises cardiaques dans les commissariats... C'est tragique. Et sans écho, donc les gens croient que cela n'existe pas.

DDV. Ce texte est-il aussi celui d'un homme qui cherche à se libérer ?

L.-G. T. C'est celui d'un homme qui veut échapper au danger ; qui a vécu toute son enfance en faisant cela, et qui espère éviter un sort semblable à son fils. •



Louis-Georges Tin, 2015.



REPÈRES

Ta-Nehisi Coates :
« *Une colère noire* ».
Ed. Autrement.
194 p, 17 €.



1. Il revient sur la mort du jeune Michael Brown, à Ferguson, en 2014.
2. Le Cran est le Conseil représentatif des associations noires de France.

L'urgence de devenir des êtres libres

La « *Colère noire* », du journaliste américain Ta Nehisi Coates, a obtenu le prestigieux National Book Award en 2015. Brillantissime est la lettre témoignage que l'auteur, journaliste né à West Baltimore en 1975, destine à Samori, son fils de 15 ans, en réponse aux meurtres racistes commis par des policiers blancs sur des hommes noirs⁽¹⁾. Coates analyse le racisme aux Etats-Unis, né avec l'esclavage, mais aussi les questions de domination, de violences et d'humiliations ancrées au plus profond des êtres. « *Voilà tes racines de Noir, ne t'endors pas, c'est une question de survie* », lui demande-il.

L'écrivain Alain Mabanckou préface l'ouvrage. Si ce dernier distingue bien l'histoire des Noirs d'Amérique des Noirs de France, il dégage cependant une même volonté : « *L'urgence de devenir des êtres libres*. » Encore que pour l'être, libre, il faut être détaché de l'idée de la peur. Car la crainte de la « *destruction du corps* », qu'il faut mettre à distance, est frappante dans ces lignes.

L'auteur pose clairement la question : comment vivre libre dans un corps noir lorsque la sécurité physique n'est pas garantie et que la prison ou la drogue se trouvent au coin de la rue. •

Hommage filial à un fondateur de la Licra

François Rachline, dans une enquête historique rigoureuse, réussit le tour de force de nous faire entrer dans les vies de son père, Lazare Rachline, alias Lucien Rachet, alias Socrate, comme dans un roman d'aventures.

PIA ADER

REPÈRES

François Rachline : « *LR : Les Silences d'un résistant* ». Ed. Albin Michel. Archives historiques consultables sur le site de l'éditeur. En ligne sur le site de la Mairie de Paris : les très beaux discours de l'inauguration du jardin Lazare-Rachline, d'Anne Hidalgo, de Pierre Aidenbaum et Robert Badinter.



1. Alain Dewavrin, alias colonel Passy.

Lazare Rachline (1905-1968), arrivé tout bébé à Paris alors que sa famille fuyait les pogromes en Russie, fut « *l'un des représentants les plus authentiques et les plus désintéressés de la Résistance française* ». Chef d'entreprise florissant, cofondateur en 1927 de la Lica et, en 1932, du « *Droit de vivre* », il n'a pourtant pas souhaité que ses exploits de grand soldat de l'ombre soient racontés de son vivant. Après la Libération et son entrée dans Paris, le 25 août, avec les Forces libres, lui que De Gaulle appelait son « *cher ami* » est rapidement retourné à sa famille, à ses amis et à ses engagements et militants.

Presque cinquante ans après sa mort, son fils François, écrivain et universitaire de renom, tire les fils du temps et fait un récit haletant des différentes vies combattantes d'un homme qui avait

pourtant choisi la discrétion. Au-delà du remarquable intérêt historique du livre, qui s'appuie entièrement sur des archives historiques et familiales, il y a donc un fils qui cherche son père. En partant à la recherche de Lazare Rachline, l'auteur réalise non seulement un travail de mémoire patrimoniale, mais aussi un émouvant hommage filial. Sans pathos et dans une langue élégante se dessine donc progressivement le portrait sensible d'un homme dont les valeurs universelles restent plus que jamais importantes à rappeler. « *Notre doctrine, c'est la conscience. Notre programme c'est la justice* », a dit Lazare Rachline dans un discours qu'il a prononcé en 1930, à la Convention générale de la Lica. Et il est justice aussi que ce grand Français au courage physique et moral exceptionnel sorte aujourd'hui si brillamment

de l'ombre, et que Paris, son Paris, lui rende hommage.

UNE VIE, UN LIVRE, UN JARDIN

En présence de Mme Anne Hidalgo et de MM. Aidenbaum et Badinter, le 5 février dernier, un jardin Lazare-Rachline a donc été solennellement inauguré dans le Marais. Le 16 mars, M. Pierre Aidenbaum, conseiller de Paris, accueillait en sa mairie du 3^e le cercle de la Licra pour une soirée d'entretiens avec François Rachline, animés par Martine Benayoun, vice-présidente de la Licra. Une vie, un livre, un jardin, donc... L'histoire a parfois besoin de temps pour honorer tous les siens. ●



Sur la trace des "juifs des Montagnes"

Un roman du secrétaire général de la Licra-Paris, Jean-Pierre Allali, ancien rédacteur en chef de « *Tribune juive* », nous entraîne en Azerbaïdjan, à la rencontre de juifs qui vivent tranquilles en terre d'islam.

MARINA LEMAIRE



REPÈRES

Jean-Pierre Allali : « *Les Douze Pierres de Quba* ». Ed. Glyphe, 144 p., 14 €.

Que savons-nous au fond des Juifs installés dans ce pays depuis des millénaires ? L'auteur nous offre un récit de voyage instructif. En 1991, date de la restauration de l'indépendance de la république d'Azerbaïdjan, la famille de l'archéologue Abraham Hajiyeve, de mère juive et de père musulman, a fait son alyah.

DES TRACES DE L'EMPIRE KHAZAR

Le pays comptait alors 80 000 juifs. 50 000 sont partis en Israël. Ce spécialiste des manuscrits de

la mer Morte est envoyé sur sa terre natale, vers Bakou, pour étudier douze stèles inconnues découvertes récemment dans une grotte dans laquelle s'affiche une étoile à douze branches. En compagnie de la belle rousse Nigar, dépêchée par l'ambassade d'Azerbaïdjan, il aura pour mission ardue de déchiffrer les inscriptions gravées en judéo-tat ancien, une langue proche du persan. « *C'est vraiment le paradis, se dit Abraham. Tous ces juifs qui vivent tranquilles, libres et heureux en terre d'Islam [...]*,

quelque chose de rare aujourd'hui. » La quête du chercheur l'amènera à découvrir et confirmer la présence juive dans le pays en pistant les origines du roi Boulan, qui adopta le judaïsme « *en lieu et place du chamanisme* », au temps des Khazars, seminomades, à l'aube du VII^e siècle. Les juifs des Montagnes sont bien des descendants des Khazars, nous rappelle avec fougue Jean-Pierre Allali dans cette histoire qui fait la part belle à un pays ami d'Israël, à majorité musulmane chiite. ●

La rebelle et l'émancipée : deux sœurs se comportent différemment avec leur mère, femme de ménage. Une nouvelle réussite du cinéaste Philippe Faucon.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARINA LEMAIRE

Fatima », le huitième film du cinéaste Philippe Faucon, né au Maroc en 1958, a remporté trois César, dont celui du meilleur film 2015⁽¹⁾. Il met en scène la vie quotidienne d'une femme de ménage et de ses deux filles : l'une, rebelle, méprise le travail de sa mère ; l'autre, étudiante en médecine, est déterminée à réussir. L'auteur de « La Désintégration » (2011) s'est inspiré du récit de Fatima Elayoubi, « Prière à la lune ». Avec ce portrait pudique et sensible d'une mère « invisible », qui ne maîtrise pas la langue française, Philippe Faucon souligne l'importance du langage, mais aussi de l'identité. Entretien.

DDV Qu'a changé, pour vous, le César du meilleur film ?

Philippe Faucon. Ce prix a attiré une attention supplémentaire sur le film, qui a été relancé d'une façon vraiment importante. Les César ont un effet certain à ce niveau, que je n'imaginais pas, en tout cas pas dans ces proportions.

DDV Certains ont préféré ne voir dans le palmarès qu'une diversité d'ordre politique. Cela vous a-t-il peiné ?

Ph. F. Non, car très sincèrement et absolument sans prétention, je n'ai aucun sentiment d'imposture d'ordre « artistique » vis-à-vis des films en lice pour ces prix, qui n'ont de toute façon qu'une signification très relative.

DDV Le récit qui est à la base du film vous a séduit.

Vous avez déclaré que c'était une « nécessité » de l'adapter.

Ph. F. Fatima est un personnage à la fois, pour moi, absolument extraordinaire et totalement anonyme. C'est quelqu'un qui s'en-

tête, par ses écrits, même s'ils sont très simples, parfois un peu naïfs, parfois d'une magnifique grandeur de vue, à résister au broyage d'une condition aliénante, d'une vie confinée dans le quotidien.

DDV Aviez-vous la volonté de redonner aux femmes que vous décrivez la place qu'elles méritent à vos yeux à l'écran ?

Ph. F. Sans doute. Pour les raisons dont je viens de parler. Et parce qu'elles n'ont jamais eu cette place jusque-là. Elles ont été très absentes des écrans, jusqu'à présent.

DDV Vous montrez aussi ces voisines qui portent un regard critique, voire d'incompréhension, sur l'émancipation des deux filles de Fatima...

Ph. F. On a tous plus ou moins tendance à jalouser ou dénigrer celui ou celle qui parvient à ce à quoi on ne parvient pas soi-même. Ce n'est pas propre aux personnages du film. Mais ici, le sentiment qu'une autre s'émancipe d'une vie grise et d'une condition terne dans lesquelles on

reste soi-même confiné – peut-être par résignation – accentue sans doute l'aigreur du regard.

DDV Fatima dit : « Je me suis oubliée, j'ai oublié ma vie. » Ce sacrifice maternel, le comprenez-vous ?

Ph. F. Non, l'oubli complet de soi-même n'est pas défendable. D'ailleurs, dans ce moment du film, je pense qu'elle se donne tort. Car elle se rend compte que cette attitude d'oubli de soi l'a aussi en partie rendue aveugle à ce qui se passait, notamment concernant sa fille la plus jeune, mais aussi la concernant elle-même. Mais Fatima a été jusque-là dans une attitude commune à beaucoup de femmes comme elle : projeter tous ses efforts dans l'espoir que ses deux filles ne reproduisent pas le même parcours qu'elle-même, et accèdent à mieux. ●

↑ Philippe Faucon dirige Soria Zeroual dans Fatima.

REPÈRES

« Fatima », de Philippe Faucon, avec Soria Zeroual, Zita Hanrot et Kenza Noah Aïche. Le film vient de sortir en DVD. Ed. Pyramide Vidéo. 19,90 €.



1. Meilleure adaptation et meilleur espoir féminin pour Zita Hanrot. Le huitième film de Philippe Faucon, a également obtenu le prix Louis Delluc du meilleur film français 2015.

Leyla Bouzid dessine le portrait d'une jeunesse tunisienne

A peine 31 ans et Leyla Bouzid a déjà retenu l'attention des critiques avec un premier film ambitieux sur la jeunesse tunisienne. Sorti en décembre, « A peine j'ouvre les yeux » a reçu de nombreux prix, dont ceux du public des festivals de Venise et Saint-Jean-de-Luz. Cette jeune scénariste et réalisatrice, née en 1984 à Tunis d'une mère médecin et du réalisateur Nouri Bouzid, dresse le portrait d'une jeunesse tunisienne, et raconte plus particulièrement la vie des Tunisiens sous Ben Ali. Leyla Bouzid s'est d'abord rendue en France pour suivre des études de lettres à La Sorbonne, avant de changer de cap et de faire ses classes cinématographiques à la Fémis.

KAREN BENCHETRIT



"FATIMA", REINE DES CÉSAR

Anselm Kiefer, peindre l'histoire

Paris s'est mis en quatre – une grande rétrospective à Beaubourg et une installation sur l'Alchimie du Livre à la Grande Bibliothèque – pour rendre un hommage exceptionnel à l'artiste allemand.

PIA ADER

POUR COMPLÉTER

Podcast :

– « *Entretiens avec le rabbin Ouaknin* ». France Culture, Talmud et avec Laure Adler, Hors-Champ. France Culture.
– « *Entretien avec Sylvie Lisieski* » Chronique de la BnF.

Rétrospective

à l'Albertina Wien, 18 mars-19 juin 2016, avec des œuvres gravées sur bois.

Installation

« *Les 7 Palais célestes, Hangarbicocca Milano* »

Pour toute info

sur Anselm Kiefer, consultez le site de la galerie Thaddaeus Ropac, son marchand.

L'œuvre plastique singulière d'Anselm Kiefer est une invitation aux voyages dans une pensée hantée par les fantômes de l'histoire.

CRÉER APRÈS L'HOLOCAUSTE

C'est en mars 1945, à Donau-eschingen, là où le Brigach et le Breg se mêlent pour former le Danube, que naît et grandit Anselm Kiefer, dans une région dévastée par la guerre. Traumatisme originel qui, dès les années 60, le conduit d'abord à analyser les possibilités de créer après l'Holocauste. Il réalise les séries de tableaux, « *Terre brûlée* », et de photos, « *Occupation* », où, dans l'uniforme d'officier nazi de son père, il parodie le salut hitlérien dans différents lieux d'Europe. Il développe par ailleurs une esthétique nouvelle de la ruine, aussi bien dans des installations architecturales de plus en plus monumentales que dans ses tableaux, où il adjoint en couches

épaisses, grasses ou totalement arides, des matériaux organiques et minéraux, comme le fer et le plomb.

Il a notamment racheté, il y a plus de dix ans, toute la toiture de la cathédrale de Cologne, qu'en bon alchimiste il transmute d'œuvre en œuvre, pour réaliser, surtout, ses célèbres « *Livres* ».

En 1980, il est sélectionné avec Baselitz pour représenter le nouvel art allemand à la Biennale de Venise. C'est un choc outre-Rhin. En quelques gigantesques tableaux qui font notamment référence aux grands mythes wagnériens et romantiques, Kiefer est accusé d'avoir ouvert la boîte de pandore des « *teutonneries* », rompant définitivement le silence de plomb qui régnait encore chez les artistes et les intellectuels allemands. « *Si on prend Heidegger, par exemple, qui a fini par se brûler la cervelle, d'ailleurs, on voit bien son silence assourdissant, son absence de phrases, de mots, durant et après la guerre. Nous, ce qu'on voulait, c'est qu'enfin l'impensé soit pensé. Pour cela, il fallait d'abord repartir de notre héritage culturel originel, de nos mythes et de nos romantiques* », explique-t-il dans un français tout à fait remarquable – il réside chez nous depuis plus de vingt ans –, au cours d'une causerie passionnante à Beaubourg, avec un complice en humour et en érudition,

le rabbin Marc-Alain Ouaknin.

"QUELLE RICHESSE QUE LA CULTURE JUIVE !"

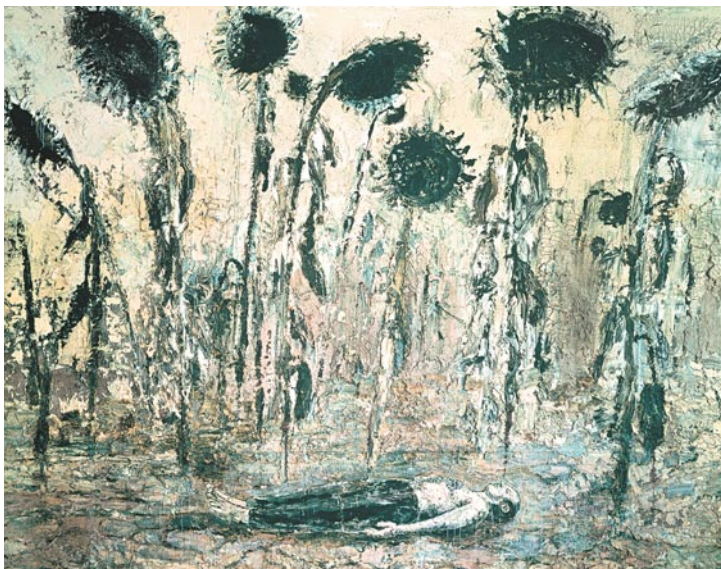
En 1984, suite à des voyages en Israël et dans tout le Croissant fertile, il se passionne pour les récits hébraïques, le talmud et la kabbale d'Isaac Luria, « *cette symphonie des mythes !* ».

Son univers plastique s'enrichit, se ramifie encore. Il continue à expérimenter, notamment en réalisant des vitrines comme des cabinets de curiosité. Il triture, dilate les symboliques contenues dans ses toiles ; il y entremêle des mots, des couleurs, et crée ainsi des correspondances poétiques, philosophiques, mythologiques, cosmiques et bibliques vertigineuses. Et nous voilà balayés, parfois submergés par ce fleuve créatif qui, comme le Danube, grossit, grossit, et semble s'étirer à l'infini.

LE REMORDS À PEINDRE LES FLEURS

Etonnamment, les tableaux récents que l'on découvre à Beaubourg, en fin de parcours, sont des explosions florales. C'est beau, tellement beau, au sens classique du terme, que l'on se demande d'abord si ce n'est pas un cadeau vénéneux que nous fait l'artiste. Kiefer avoue pourtant, dans un entretien avec J.-M. Bouhours, son amour des fleurs et le quasi-désespoir de s'être laissé aller à en peindre. Etrange névrose, tout de même, que celle de ce laboureur de mémoire qui n'a jamais voulu faire de l'art pour l'art, du joli pour le joli. Pourtant, il nous a déjà tant déçillés, poussés dans nos retranchements les plus intimes, que même un champ de fleurs ne sera plus tout à fait le même. « *L'artiste ne fait jamais que la moitié du travail* », affirme-t-il.

Ainsi, comment rendre mieux hommage à son extraordinaire don qu'en paraphrasant Levinas : Dans chacune de ses œuvres, « *il y a aussi un oiseau aux ailes repliées qui n'attend que le souffle de celui qui regarde vraiment pour s'envoler* ». ●



« *Les Ordres de la nuit* », 1996. Atelier Anselm Kiefer.

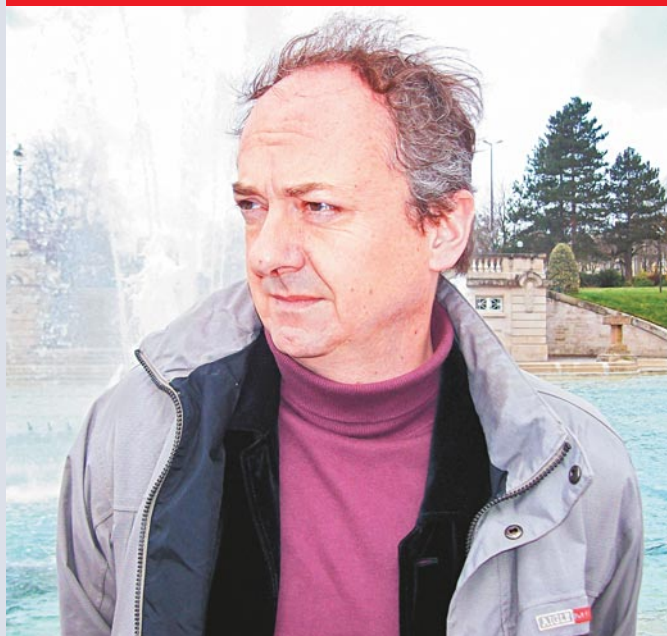


1. J.-M. Bouhours est conservateur en chef des collections modernes de Beaubourg.

La philosophie au service de l'engagement

DANS LE LIMOUSIN RURAL OÙ LE F.N. RAMASSE DES VOIX, PHILIPPE MERLIER, UN CHAMPION DE HUSSERL ET PATOCKA FAIT UN CHOIX EXISTENTIEL : PASSER À L'ACTION.

JUSTINE MATTIOLI



Le 17 octobre 2015, une section Licra est née sur les terres limousines. Son président, Philippe Merlier, déborde d'idées pour la Licra Limoges. Aidé par une équipe de quatre personnes et dix-sept adhérents, il embrasse un combat de longue haleine.

DE LA RECHERCHE...

Né en 1969, ce professeur agrégé enseigne depuis septembre 1998 au lycée polyvalent Suzanne-Valadon, à Limoges. La philosophie s'est imposée à lui comme une évidence à l'âge de 17 ans. Une rencontre en terminale, sa professeur de philosophie, a révélé son appétence pour cette discipline. « C'était la seule matière qui me passionnait, confiait-il. Je me suis inscrit en fac de philosophie, et cela m'a intéressé de plus en plus. »

A l'université Paris XII-Créteil, il soutient une maîtrise sur Husserl (« Approche de l'horizon »,

1991), puis un DEA sur Patočka⁽¹⁾ (« Patočka et le problème du sens », 1992).

Féru d'arts et de lettres, il oriente ses loisirs vers la lecture et l'écriture d'ouvrages, d'articles⁽²⁾..., mais pas seulement : « J'ai fait quinze ans de théâtre amateur, des matchs d'improvisation théâtrale, puis quinze ans de danse contemporaine. Maintenant, je suis des cours de tai-chi-chuan », raconte-t-il. Affable et ouvert, il se décrit comme un professeur « exigeant, et qui permet le dialogue ».

Marc Herquin⁽³⁾, un ami et confrère, évoque son amitié avec Philippe Merlier : « Un lien s'est construit entre nous, nourri de discussions sur l'Europe, la psychanalyse, la politique... Philippe est un philosophe, mais très attaché à relier le monde des idées à la vie sociale. » « Deux termes dominent si je veux le caractériser : l'empathie et la liberté. Sa curiosité pour les autres est permanente », conclut-il.

... À L'ACTION

Qu'est-ce qui a poussé Philippe Merlier à créer une section Licra ? « Je voulais passer de la théorie à l'action, je suis professeur de philosophie depuis vingt ans et il y a un moment où on peut vouloir agir. Ça a été mon cas », explique-t-il. Il aime invoquer l'influence de Jan Patočka pour illustrer son engagement : « J'ai beaucoup travaillé sur Patočka, que certains comparaient à un Socrate moderne persécuté pour ses idées. Il y a un lien, une cohérence entre mon travail sur Patočka et mon combat à la Licra. »

De plus, conscient des réalités de terrain, il a vu Limoges et sa région évoluer et déraiper vers le côté obscur. « Le Limousin est une région rurale, composée de petites exploitations [...] Il s'agit de l'une des régions les plus pauvres et les plus anciennes de France [...] Auparavant terre de résistance, le FN s'y est développé, notamment lors des dernières élections régionales », déplore-t-il.

Transmettre, écouter et comprendre sont des qualités qui le défi-

nissent et son expérience de professeur est un grand atout pour ses activités militantes. A la fois d'un point de vue théorique, puisqu'il invite ses élèves à réfléchir sur « l'altérité, l'interculturalité, la liberté », et aussi de manière pragmatique : les premières actions de la section ont été des interventions pédagogiques dans des classes de son lycée.

Modeste, il estime que « toutes les actions, même petites, sont importantes ». Néanmoins, il se révèle ambitieux à l'évocation des projets de la section : intervenir dans les collèges, lycées, voire à l'université ; pérenniser des liens avec les sections de Périgieux et Bordeaux ; organiser des conférences-débats, des expositions, des formations à destination des conseillers principaux d'éducation (CPE) et des surveillants, etc. « J'ai pu déceler une volonté réelle de construire un monde meilleur, sans discriminations et moins violent [...] Philippe travaille à la section, que sa détermination a fait naître, avec les doutes nécessaires qui l'amènent au dialogue », relate Philippe Gaffet, avocat et membre du bureau de la Licra Limoges.

2016 est une année charnière pour la jeune section, mais avec un capitaine comme Philippe Merlier, l'avenir semble assuré. ●



1. Philosophe tchèque (1907-1977), Patočka appartient à l'école de la phénoménologie. A Prague, il fut persécuté jusqu'à sa mort par la police stalinienne.

2. Philippe Merlier est l'auteur de : — « Philosophie et éthique en travail social » (2013, Presses de l'EHESP), — « Entrevisions » (2014, éd. Solilang) et — « Dépicions » (2016, éd. Delatour).

3. Professeur retraité d'histoire-géographie à Louis-le-Grand.

« IL Y A UN LIEN, UNE COHÉRENCE ENTRE MON TRAVAIL SUR PATOCKA ET MON COMBAT À LA LICRA. »

Philippe Merlier

La Licra girondine trouve un nouveau souffle à Bordeaux

Dans la vieille cité portuaire marquée par l'héritage colonial et esclavagiste, la Licra, active depuis longtemps, trouve toujours de quoi relancer ses initiatives antiracistes.

JUSTINE MATTIOLI

— Clothilde Chapuis, en 2015.

« LA PÉDAGOGIE EST LA CLÉ DE VOÛTE DE LA LUTTE CONTRE LES PRÉJUGÉS ET LES DISCRIMINATIONS »



1. 600 élèves y participent. La remise des prix aura lieu fin mai.

Le 1^{er} prix « Léon Lévy » est décerné par un jury composé de membres de la Licra et de professeurs désignés par la direction académique.

2. Qui aura lieu en France, du 10 juin au 10 juillet 2016.

↓ 10 février 2016. Assemblée générale de la Licra Bordeaux et Gironde.



Bordeaux, son histoire, son architecture, son port, son arrière-pays viticole, c'est une atmosphère agréable où culture et patrimoine bercent le voyageur. Surnommée « la Belle Endormie », la ville abrite néanmoins, depuis plus de cinquante ans, une section qui ne ménage pas ses efforts !

CONVIVIALITÉ ET EFFICACITÉ

Créée par Léon Lévy en 1959, la section est présidée depuis 2013 par Clothilde Chapuis. « *Etre présidente, c'est un choix que j'assume [...] Ce combat me tient à cœur depuis très longtemps, et je n'aime pas rester sur la touche, je préfère le terrain* », confie-t-elle. Rompue au fonctionnement associatif, celui de la Licra en particulier, l'avocate a été réélue en février dernier. Si son premier mandat était orienté vers la modernisation de la section (outils informatiques, présence sur les réseaux sociaux), le second sera consacré au développement de la Licra Bordeaux-Gironde, « *tant sur le plan de l'influence que des budgets* ».

Avec treize membres du bureau, quatre commissions (éducation, sport, juridique, mémoire-histoire-culture) et quelque 300 sympathisants, la section possède un capital humain non négligeable, à défaut de disposer du capital financier suffisant pour garantir ses ambitions. Travail d'équipe et convivialité définissent le fonctionnement de la Licra girondine. « *C'est essentiel* », commente la présidente, qui précise : « *Et puis, c'est Bordeaux ! [...] Je raconte souvent aux autres sections que nous faisons nos réunions au vin rouge !* »

Cet enthousiasme bénévole s'accompagne d'une excellente visibilité, la Licra est bien implantée dans son territoire. « *Nous sommes écoutés par les par-*



©Guillaume Krebs

tenaires publics et privés. Nous bénéficions d'une image de qualité et d'expertise qui fait que nous sommes très sollicités », indique Clothilde Chapuis. Ses partenariats nombreux et hétéroclites témoignent de la confiance de ses interlocuteurs. Outre la Ville de Bordeaux, le Conseil départemental et le Conseil régional, la section travaille avec le Rectorat de l'académie, l'Afcam 33 (Association française du corps arbitral multisport), l'UNSS (Union nationale du sport scolaire), l'Association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux...

UN COMBAT SUR LE TERRAIN

« *2015 a été une année consacrée essentiellement à notre partenariat avec l'Education nationale [...] Entre janvier et juin 2015, nous avons rencontré 1 800 collégiens et lycéens du département* », précise la présidente de la section. Ils ont également réitéré le parcours républicain « passeurs d'histoire » : l'esclavage colonial, la traite négrière, l'immigration espagnole, la Shoah sont autant de mémoires qui sont transmises à des groupes d'élèves, par le prisme de vestiges architecturaux.

Enfin, la Licra coordonne chaque année, avec le Rectorat, un concours scolaire sur le modèle du concours national de la Résistance et de la déportation⁽¹⁾. La pédagogie, clé de voûte de la lutte contre les préjugés et les discriminations, conditionne les actions de la Licra Bordeaux-Gironde. L'expertise de l'équipe est saluée, tant et si bien qu'ils sont extrêmement demandés, dans tout le département, par des partenaires institutionnels et privés.

Les nouveautés pour cette année ? D'abord, le lancement d'un « plan territorial de lutte contre le racisme et l'antisémitisme » sur le département de la Gironde, qui se décline sur trois ans et un double objectif : « *Lutter contre les zones d'influence de l'extrême droite, et faire de la prévention contre la radicalisation par la promotion de la citoyenneté.* » Ensuite, un partenariat avec les responsables des Conseils des délégués pour la vie lycéenne (CVL) pour que la Licra forme leurs membres.

Malgré une activité débordante, la section tient à maintenir ses incontournables cafés Licra, qui cette année se tiendront en juin et septembre.

Enfin, Euro 2016⁽²⁾ oblige, la Licra Bordeaux-Gironde en profite pour diffuser dans la mairie de Lormont une exposition, « *Des Noirs dans les Bleus* », en partenariat avec l'UNSS. ●

Une visite au Mémorial du camp des Milles

Un parcours en deux temps pour conduire une réflexion sur le fonctionnement humain : l'information sur les génocides et leurs victimes ; une réflexion sur les engrenages qui doivent alerter.

JOHAN DESMA

« LA MÉMOIRE PEUT
S'EFFACER ET L'HISTOIRE
SE RÉPÉTER
SI NOUS NE SOMMES
PAS ATTENTIFS. »

Les 12 et 13 novembre dernier, la Licra organisait les journées des Justes de la Drôme, en partenariat avec la Plate-forme d'insertion par l'humanitaire et la coopération – PIHC⁽¹⁾ – de Romans-sur-Isère. Les salariés de cette association, âgés de 18 à 29 ans, assuraient la logistique de ces journées, avant une mission humanitaire de deux mois et demi (enseigner l'anglais au Népal, accompagner les migrants de Calais, etc.). Les valeurs d'entraide et de solidarité communes à celles de la Licra ont permis à ces



Les stagiaires du PIHC de Romans-sur-Isère pendant la visite du Camp des Milles.



1. La PIHC assure depuis vingt ans des formations préqualifiantes et des stages de réorientation professionnelle en immersion.

www.plateformehumanitaire.asso.fr/

2. Entre 1939 et 1942.

www.campdesmilles.org/

3. Au début des années 1960, l'Américain Stanley Milgram a réalisé une expérience pour évaluer le degré d'obéissance d'un individu face à une autorité qu'il juge légitime. Il a analysé le processus de la soumission, notamment quand elle induit des actions qui posent des problèmes de conscience au sujet.

jeunes de participer à une visite du camp des Milles⁽²⁾, dernier camp de transit encore en l'état aujourd'hui en France.

Vingt-cinq membres de la Licra et de la PIHC se sont retrouvés, le 20 février, en compagnie de Cyprien Fonvielle, directeur du mémorial du camp des Milles, pour apprendre de notre passé et réfléchir sur l'avenir. Visite.

HISTORIQUE DU CAMP

Le premier hall du camp nous plonge au cœur de « La montée des périls », entre 1919 et 1939, grâce à des archives fourmillant d'informations. On apprend comment, de l'ascension du fascisme en Allemagne jusqu'à l'aboutissement terrible que l'on connaît, le peuple se laisse prendre au piège pour glisser lentement vers l'immonde. Et, surtout, comment la France a collaboré avec le gouvernement nazi. Car – et nous avons tendance à l'oublier – la France, ce n'est pas uniquement la Résistance, c'est aussi le régime de Vichy.

On peut lire l'effroi sur les visages lorsque le guide rappelle que « les nazis n'avaient pas demandé la déportation des enfants », c'est bien le gouvernement de Pétain qui l'a fait, de son propre gré.

Ce volet histoire nous présente l'évolution de cette usine de tuiles, reconvertie en camps de déportation, que nous visitons.

A leur arrivée au cœur de l'usine, les visiteurs ferment leurs manteaux, car il fait froid, très froid, en plein mois de février. M. Fonvielle nous explique que la poussière d'argile, présente partout dans l'usine, rongait les vêtements des détenus, rendant les conditions encore plus difficiles. L'égout qui coulait au milieu des prisonniers favorisait les maladies. « Comment peut-on laisser faire ça ? », souffle l'un des jeunes.

Trente-huit nationalités, dont des artistes et des intellectuels, se sont retrouvées entre ces murs, comme en témoignent les fresques du réfectoire ou encore le cabaret primaire mis en place par les occupants (*lire ci-dessous*). L'usine d'Aix-les-Milles renferme bien des secrets, qui nous mènent habilement vers la dernière partie de la visite.

RÉFLEXION SUR L'AVENIR

Le volet réflexif du camp des Milles offre un outil extraordinaire pour comprendre le fonctionnement de notre démocratie, et comment celle-ci peut basculer. A travers des vidéos ludiques, telle la célèbre expérience de Milgram⁽³⁾, chacun décrypte le fonctionnement humain et amorce une réflexion sur soi-même.

L'atelier qui couronne la journée vient apporter d'autres éléments édifiants, en s'appuyant sur des études récentes sur le comportement de groupe. Le parallèle entre les événements d'hier et d'aujourd'hui devient limpide pour tous : « Il ne faut pas regarder sans rien faire, on doit résister. »

Grâce à ce fil conducteur, le camp des Milles réussit son pari : enseigner le passé pour préparer l'avenir. A nous maintenant, d'en profiter. ●

Un film et un cabaret

« Que ferais-je demain si ? »

La réalisation aboutie et pédagogique de ce film présenté lors du volet réflexif de la visite du camp met en relation les quatre grands génocides du xx^e siècle (juif, rwandais, tzigane et arménien), et souligne les mécanismes de l'engrenage de la violence.

« Die Katakomb »

Le cabaret monté de toutes pièces par les détenus, ainsi que les innombrables œuvres d'art encore présentes dans l'usine, rendent au lieu sa dimension humaine. L'atmosphère, palpable, permet aux visiteurs de s'imprégner de cette période de l'histoire.



La médecine de ville à l'épreuve de la laïcité

Sollicités par la Licra de Saint-Etienne, près de 200 médecins ont évoqué les difficultés qu'ils rencontrent dans leur cabinet en matière de laïcité. Une première en France.

JUSTINE MATTIOLI

↑ La Licra Saint-Etienne présente son étude statistique sur les soins face aux différences culturelles et religieuses.

CAS D'ESPÈCE

Exemples de questions délicates abordées :
doit-on accepter de délivrer un certificat de virginité ?
de recoudre un hymen ?
de circoncire à l'hôpital en absence de phimosis ?



1. La différence entre praticiens homme et femme est liée à « une représentation sociale du rôle de l'homme et de la femme », surtout quand les soins concernent les zones « intimes ».
2. L'étude révèle que « être praticien femme, en contact direct avec les patients, rend plus difficile un exercice normal de la médecine ».
3. L'enquête révèle la nécessité de mettre en place « une aide médico-juridique, mais surtout la possibilité d'échanges collégiaux ».

Christine Cauet, présidente de la Licra Saint-Etienne, est à l'initiative de la création d'une commission santé dans sa section. Partant du constat que médecine libérale et médecine hospitalière ne bénéficient pas d'un traitement statistique équitable, l'équipe a mené une étude sur les difficultés que les médecins libéraux rencontrent dans leur pratique quotidienne, face aux croyances religieuses de leurs patients

L'impact de la culture et de la religion sur la médecine est établi, mais de quelle manière, et dans quelles proportions ? Le questionnaire « Les soins à l'épreuve de la laïcité » a été adressé par courrier, entre juin et août 2014, à 1 785 médecins « en activité régulière en 2013 » (source : ARS Rhône-Alpes) du département de la Loire.

La section a obtenu 8 % de réponses, un résultat statistiquement satisfaisant et significatif. L'échantillon obtenu se compose majoritairement de praticiens de plus de 50 ans.

UNE ÉTUDE INÉDITE, DES RÉSULTATS INTÉRESSANTS

Pourquoi et comment la laïcité est-elle discutée dans le monde médical ? Le terrain d'étude est vaste alors que, paradoxalement, les données existantes sont faibles et la bibliographie modeste. La section stéphanoise s'est lancée dans l'inconnu.

En France aussi, les obstacles à la pratique de la médecine ne sont pas seulement culturels, mais également culturels. Les questions de fécondité, de contraception, d'interruption de grossesse, de fin de vie, etc.⁽¹⁾, peuvent être classiquement le champ

d'une opposition thérapeutique entre médecin, patient et famille. L'étude, qui souligne que l'influence de la famille et des proches concerne la prise en charge des femmes, établit un constat inquiétant : l'examen clinique, l'un des piliers de la médecine avec l'anamnèse, peut être compromis.

En effet, examiner une personne de sexe différent, être examiné par un médecin femme⁽²⁾, et le fait même d'examiner un patient peuvent être des foyers de tensions et mettre le praticien face à un dilemme. Doit-il se soumettre à la volonté des familles au détriment du code de déontologie ? Doit-il refuser l'influence des proches, s'exposant à des représailles et autres pressions ? Le patient, pourtant au centre des préoccupations, ne se trouve plus dans une situation optimale de soins ; sans examen clinique libre, « la perte de chances est réelle ».

LES PERSPECTIVES

Le 3 mars, dans les locaux de la faculté de médecine de Saint-Etienne, en présence d'Antoine Spire, la section a organisé une réunion d'échanges qui a réuni plus d'une centaine de personnes. « Nous avons été un peu surpris par la couverture médiatique de notre réunion [...]. Il y avait des journalistes (presse écrite, radio et télévision), des confrères, des infirmiers et infirmières libérales, des sages-femmes... », témoigne Pierre Mathern, médecin hospitalier et membre de la commission. Au terme de la soirée, plus de soixante-dix personnes ont laissé leurs coordonnées pour être contactées par la Licra. De nouvelles adhésions en perspective et un intérêt évident qui ont conforté la section dans son action.

Cette enquête est remarquable de plusieurs points de vue : elle a ouvert une voie dans un désert statis-

« L'ENQUÊTE A SUSCITÉ L'INTÉRÊT DES MÉDECINS CONCERNÉS, MAIS AUSSI DES INFIRMIER(ÈRE)S, DES SAGES-FEMMES, DES KINÉSITHÉRAPEUTES... »

tique ; elle a suscité l'intérêt des médecins concernés – mais pas seulement, puisque des infirmiers, des infirmières, des kinésithérapeutes, des sages-femmes, etc., se sont manifestés ; enfin, l'Observatoire de la laïcité a contacté la Licra Saint-Etienne pour se procurer l'étude. Elle est un prélude à la création d'une structure pérenne, une « cellule de conseil médico-juridique⁽³⁾ ». « Il y a manifestement une très grosse demande au niveau des infirmières libérales, elles sont en première ligne ; les kinésithérapeutes aussi, ils sont sur le terrain », explique Pierre Mathern, qui ajoute : « Il faudrait que d'autres commissions santé soient créées dans les sections. Cela renforcerait notre impact et nous permettrait d'échanger sur nos situations. » •

A propos du congrès

J'ai participé au dernier congrès de la Licra, à Paris. J'aimerais partager mes impressions. Tout d'abord, le lieu, un lieu sans prétention, un très beau bâtiment, de très belles salles, mais loin, j'ai envie de dire, du « bling bling » d'un casino, par exemple. (Très accueillant, par ailleurs.) J'ai apprécié l'endroit.

En ce qui concerne les commissions, je peux parler de l'atelier e-licra et jeunes. Etant engagé dans la lutte contre les discriminations sur les réseaux et aussi investi dans l'activité que va mener la e-licra, il était intéressant que cette commission soit intergénérationnelle. Des jeunes de la Licra Drôme qui étaient à la commission le Cercle-Réfléchir les droits de l'homme ne m'en ont dit que du bien.

Pour la commission culture, avec la présentation du MOOC (Massive Online Opened Course) bientôt diffusé par Internet, je n'ai eu aussi que de bons échos de la part de Pierre Pieniek, président de notre section, qui y participait.

Concernant le débat du samedi après-midi, je crois n'avoir jamais vu les militants de la Licra aussi attentifs. C'était enrichissant, poignant, prenant, un débat de très haut niveau. Pour moi, le meilleur.

Dimanche, en dépit du fait que nombre d'entre nous étaient dispersés et moins attentifs, nous avons pu assister à des débats particulièrement intéressants entre les militants. Le seul point négatif est l'organisation des élections...

Ce fut, globalement, un excellent congrès. De nouvelles rencontres, revoir des amis de la France entière, apprendre encore et tou-

jours, cela ne fait que renforcer mon engagement et mes convictions.

Romain Teufert

Lors du débat du samedi 12 mars, au congrès, j'ai été passionné par Frédéric Encel et Raphaël Enthoven, qui nous appelle à penser « contre nous-mêmes ». J'ai été moins convaincu par Mohamed Sifaoui et Boualem Sansal, qui auraient dû être interrogés avec plus de précision par l'animateur, qui semblait s'ennuyer et n'a pas joué son rôle. Certaines interventions étaient répétitives et un peu lassantes ; n'aurait-il pas pu les interrompre parfois ? Pourquoi n'avons-nous pas pu intervenir pour poser nos questions ? C'était mon premier congrès à la Licra. Les discussions s'y déroulent-elles toujours de cette façon, comme des spectacles non participatifs ? Le débat entre vedettes et militants est-il proscrit ?

Gérard Lioger

Nous fûmes nombreux à nous régaler de ces interventions passionnantes.

L'objet de cet après-midi était d'approfondir un sujet délicat.

A d'autres moments du congrès, où vous n'étiez peut-être pas présent, la parole a été largement donnée aux militants. Par exemple le samedi, après les rapports d'activité et le rapport moral, et le dimanche matin, après le discours de notre président.

A. S.

Une position qui interroge...

Dans la précédente livraison du « DDV », vous revenez sur la question de la laïcité en évoquant le débat entre Manuel Valls et Jean-Louis Bianco. Si je souscris à votre appréciation du dossier, je suis étonné par le rappel de la position de la Licra par Georges Dupuy. Je découvre que la Licra serait favorable à l'interdiction des signes religieux ostentatoires dans les établissements publics de l'enseignement supérieur, et pour les personnes accompagnant les sorties scolaires. Une telle position m'étonne. Déjà, aux yeux des Anglo-Saxons, notre législation sur le voile à l'école passe mal ; mais on peut penser qu'il s'agit de protéger les enfants face à ces signes ostentatoires, et je comprends que, du coup, vous demandiez une extension pour les services publics de la petite enfance. Mais l'étu-

diant qui use du service public à l'université est adulte et doit rester libre du choix de son habillement. Même chose pour les sorties scolaires : les mères qui les encadrent ne sont pas des fonctionnaires. Pourquoi leur interdire le voile, et au nom de quoi ?

Votre position gagnerait à être justifiée.

Lucien Gelard (Paris)

Difficile de vous répondre en quelques lignes. L'association a hésité sur ces sujets, et votre position a été celle d'une très forte minorité. Nous reviendrons bientôt sur ce débat.

A. S.

J'ai beaucoup apprécié ce congrès, qui fut comme toujours un lieu de rencontres et d'échanges. J'ai pourtant trouvé que le temps consacré à la réflexion *commune* n'était pas assez important. Les militants ont besoin de ce temps de congrès pour s'évaluer, évaluer les pratiques, faire le point sur la ligne « programmatique » de l'Association. Or, nous n'avons pratiquement pas de temps de parole. Les interventions sont souvent renvoyées à plus tard, et le plus tard arrive, mais rempli d'autres formalités. Le débat entre invités de samedi après-midi ne nous a pas permis cette expression. Il était fort intéressant, mais tournait un peu en rond. C'est le genre de débat que je suis de près sur les antennes. Là, nous étions au sein de la Licra, et j'aurais préféré un « meneur de jeu » plus sensible à notre travail. J'apprécie Patrick Cohen, évidemment, mais je ne vois pas bien ce qu'il nous a apporté, à nous, militants de la Licra.

A l'avenir, il serait important de prévoir un vrai temps de réflexion *en commun*, et non un débat entre « sachants », sans possibilité de partager nos ressentis de militants « de base » qui nous coltinent quotidiennement sur le terrain le mal vivre de nos concitoyens.

Ne serait-il pas opportun de prévoir deux débats ou tables rondes, avec de la place pour les militants, et animés par quelqu'un de la Licra, et donc au fait de nos problématiques ?

Christine Cauet,

présidente de la Licra Saint-Etienne

Carnet

La photo-reporter Isabelle Serro, en partenariat avec le collectif humanitaire « Le Réveil voyageur », crée l'événement « Le Droit de Vivre », qui se tiendra à la bibliothèque de l'université du Littoral côte d'Opale de Calais, du 16 avril au 13 mai 2016.

Cette exposition, qui se veut un outil de sensibilisation humaniste sur le thème des exilés, s'appuie sur 55 clichés réalisés sur les 24 derniers mois depuis les portes de l'Europe, en passant par la route des Balkans, transitant par la « Jungle » de Calais, jusqu'au rêve ultime, le Royaume Uni. L'expo est appelée à voyager en France et à l'étranger.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez recevoir un dossier de presse, ou avoir des informations complémentaires ou voir évoluer cette exposition dans votre ville ! Le vernissage a été suivi de la conférence « Crise humanitaire, crise d'humanité », animée par Isabelle Serro, où la parole fut donnée aux réfugiés, pour mettre à mal les amalgames et rappeler le droit à la vie pour chaque être humain.



Pr Bonnie Bassler

USA, Microbiologiste.

Lauréate 2012 pour l'Amérique du Nord.

Pour avoir défini le mode de communication entre les bactéries, découverte cruciale pour le développement de nouveaux traitements contre les infections.

PRIX L'ORÉAL UNESCO

*NOUS AIDONS LES FEMMES
QUI FONT AVANCER LA SCIENCE.*

FOR WOMEN
IN SCIENCE



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

L'ORÉAL
FONDATION
D'ENTREPRISE

www.forwomeninscience.com

NOUS TENONS BEAUCOUP, EN
FRANCE, À CE VIVRE ENSEMBLE
QUE NOUS AVONS CONSTRUIT
AVEC LES HOMMES, ET QUI TEND
VERS UNE MIXITÉ APAISÉE.

TXT ET EXERGUE EN
TROP PAGE 11